Congrès Préhistorique de France

VIe SESSION. — TOURS, 21-27 AOUT 1910

SOMMAIRE

		Pages.
Aux Congressistes.		193
Comité d'organisation.		194
Programme général.		196
Guide des Excursions du Congrès.		
I. Allée couverte de Saint-Antoine-du-Rocher	Gaurichon	197
II. Les Tailleries de Silex de Meusnes.		198
III. Deux jours de Tours à Tours.....	Jacques Rougé	199
Notice géologique.....	Georges Lecointre	213
Liste des communications.		219
Catalogue de l'Exposition préhistorique.		220
Ouvrages indispensables aux Congressistes.		224
Les Velus.....	par A-E. Le Double et Houssay	225

Aux Congressistes

La *Société préhistorique de France* a désigné la ville de Tours pour être le siège de son VIe Congrès annuel.

Flattés de ce choix, les Tourangeaux souhaitent la bienvenue aux hommes éminents qui, pendant une semaine, venant de tous les centres scientifiques, se trouveront réunis pour discuter les plus importantes questions touchant la préhistoire de notre pays.

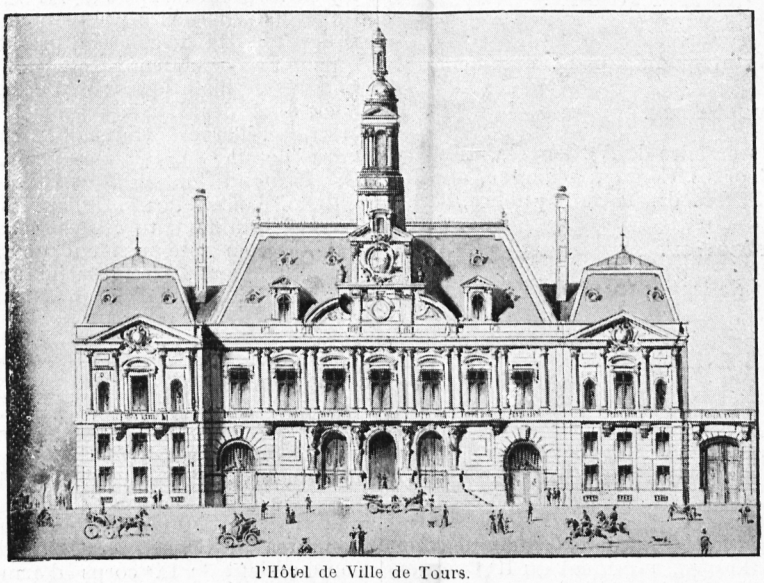

l'Hôtel de Ville de Tours.

L'étude des dépôts faluniers de Manthelan, de Paulmy et de Semblançay contribuera à nous expliquer la formation géologique de la Touraine.

L'examen méthodique des silex, provenant des nombreux ateliers de la région du Grand-Pressigny, permettra, peut-être, d'établir une chronologie de cette industrie, considérable si on en juge par les vestiges qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui sont répandus dans l'Europe entière.

La visite des monuments mégalithiques, si nombreux et si variés, répandus dans les trois arrondissements du département d'Indre-et-Loire, celle des puits funéraires du plateau de Sublaines, nous conduiront jusqu'au seuil de l'ère historique,

Les préhistoriens, qui assisteront aux séances et suivront les excursions du Congrès, pourront donc repasser en une vaste synthèse les époques reculées qui ne nous ont conservé de nos ancêtres ni documents écrits, ni documents anatomiques, mais seulement les vestiges de leur industrie primitive.

La Touraine réserve à ses hôtes ce qu'un écossais, qui a longtemps habité les régions ligériennes, a nommé l'hospitalité tourangelle. Accueillante à ceux qui viennent la visiter en artistes, elle l'est plus encore à ceux qui viennent l'étudier en savants pour chercher à démêler les problèmes de son origine.

Le souvenir de Rabelais, de Descartes, de Bretonneau, de Balzac, initiateurs des vraies *méthodes* de recherche et d'examen scientifiques, assurera à nos visiteurs que nous recevrons d'eux avec reconnaissance tous les enseignements qu'ils voudront nous donner, exposés avec cette prudente réserve qui convient aux recherches de cet ordre.

La Gazette Médicale du Centre.

Comité d'Organisation

Président.

M. le Dr Ballet (de Paris), ancien président de la Société préhistorique de France.

Vice-Présidents.

MM. Edmond Hue (de Paris), vice-président de la Société préhistorique de France, ancien secrétaire des Congrès préhistoriques de France ; le comte J. Beaupré (de Nancy), conservateur du Musée Lorrain, membre de la Société préhistorique de France.

Secrétaire général.

M. le Dr Marcel Baudouin, chargé de missions archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société préhistorique de France.

Secrétaire général adjoint.

M. Albert Doigneau, ancien secrétaire du 1er Congrès préhistorique de France, conservateur du Musée, Fontainebleau.

Secrétaires.

MM. Charles Schleicher, secrétaire du Ve Congrès préhistorique de France, à Paris ; Georges Courty, géologue, attaché au Muséum, professeur à l'École des Travaux publics, Paris.

Trésorier.

M. Louis Giraux, trésorier de la Société et des Congrès préhistoriques de France.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. le Président de la Commission des Monuments préhistoriques ; le Président de la XIe Section de l'A. F. A. S. (Antropologie) ; Emile Rivière, directeur de Laboratoire au Collège de France, président fondateur de la Société préhistorique de France, président du 1er Congrès préhistorique de France ; Adrien de Mortillet, professeur à l'École d'Antropologie, rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*, président d'honneur de la Société préhistorique de France, président du IIe Congrès préhistorique de France : le Dr Adrien Guébhard, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, président du IIIe Congrès préhistorique de France, ancien président de la Société préhistorique de France.

MM. le Dr Chervin, président du IVe Congrès préhistorique de France, ancien président de la Société d'Antropologie de Paris ; le Dr Baudon, ancien président de la Société préhistorique de France ; président du Ve Congrès préhistorique de France, le baron J. de Baye, ancien président de la Société des Antiquaires de France ; Ernest Chantre, ancien sous-directeur du Muséum des Sciences naturelles de Lyon ; Déchelette, conservateur du Musée de Roanne ; le prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut de France, membre de la Commission Centrale de la Société de Géographie de Paris ; Emile Guimet, fondateur du Musée Guimet ; Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française, ancien ministre ; Liard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris ; Martel, rédacteur en chef du journal *La Nature*, président de la Commission centrale de la Société de Géographie de Paris ; Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris ; le Dr Peyrot, sénateur, chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine ; Salomon Reinach, membre de l'Institut, conservateur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, professeur à l'Ecole du Louvre ; J. de Saint-Venant, inspecteur des Eaux et Forêts, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Nevers.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. le Dr Atgier, vice-président de la Société préhistorique de France ; le Dr Bloch ; le prince Georges Cantacuzène ; Chapelet, vice-président de la Société d'excursions scientifiques ; Gustave Chauvet, correspondant du Ministère de l'instruction publique, président de la Société historique et archéologique de la Charente.

MM. le comte Olivier Costa de Beauregard ; Léon Coutil, ancien vice-président de la Société et des Congrès préhistoriques de France ; Desailly, ingénieur ; Deydier, notaire ; Dramard ; Fouju, vice-président de la Société des excursions scientifiques ; Gillet ; P. de Givenchy, secrétaire de la Société préhistorique de France ; Paul Goby, membre de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques de la Société préhistorique de France ; Imbert (Martial), vice-président de la Société préhistorique de France ; le Dr Henri Martin, président de la Société préhistorique de France pour 1910, ancien Secrétaire général adjoint des Congrès préhistoriques ; H. Marot, ancien vice-président de la Société et des Congrès préhistoriques de France ; Paul de Mortillet, chargé de cours à l'Association philotechnique, secrétaire de la Société des conférences anthropologiques ; G. Ramond-Gontaud, assistant de géologie au Muséum d'Histoire naturelle ; le Dr Paul Rodet ; H. Rollet, président de l'Association des naturalistes de Levallois-Perret ; O. Schmidt ; Taté, ancien vice-président de la Société préhistorique de France ; Armand Viré, attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ancien vice-président de la Société préhistorique de France.

COMITÉ LOCAL

PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR

MM. Seignouret, préfet d'Indre-et-Loire ; Belle, sénateur, Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire ; Pic-Paris, maire de Tours, sénateur ; Les sénateur et députés d'Indre-et-Loire ; Dr Durand, Dr Héron, Emilien Breton, Dr Deschand, membres du Conseil général d'Indre-et-Loire ; Le Général commandant le IXe corps d'armée ; Bretegnier, Inspecteur d'Académie d'Indre-et-Loire ; Dr Wolff, directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Tours ; Bossebœuf, président de la Chambre de Commerce de Tours ; le maire de Loches ; le maire du Grand-Pressigny.

BUREAU DU COMITÉ.

Président d'honneur.

M. le professeur Ledouble, membre de l'Académie de médecine.

Président.

M. le docteur Edmond Chaumier.

Vice-Présidents.

MM. Auguste Chauvigné, secrétaire général de la Société d'agriculture, sciences et arts de Touraine ; de Clérambault, président de la Société archéologique de Touraine.

Secrétaire-Général

M. le docteur Louis Dubreuil-Chambardel.

Carte du Département d'Indre-et-Loire

(Extrait de l'annuaire de Tours édité par l'Imprimerie **DESLIS Frères**).

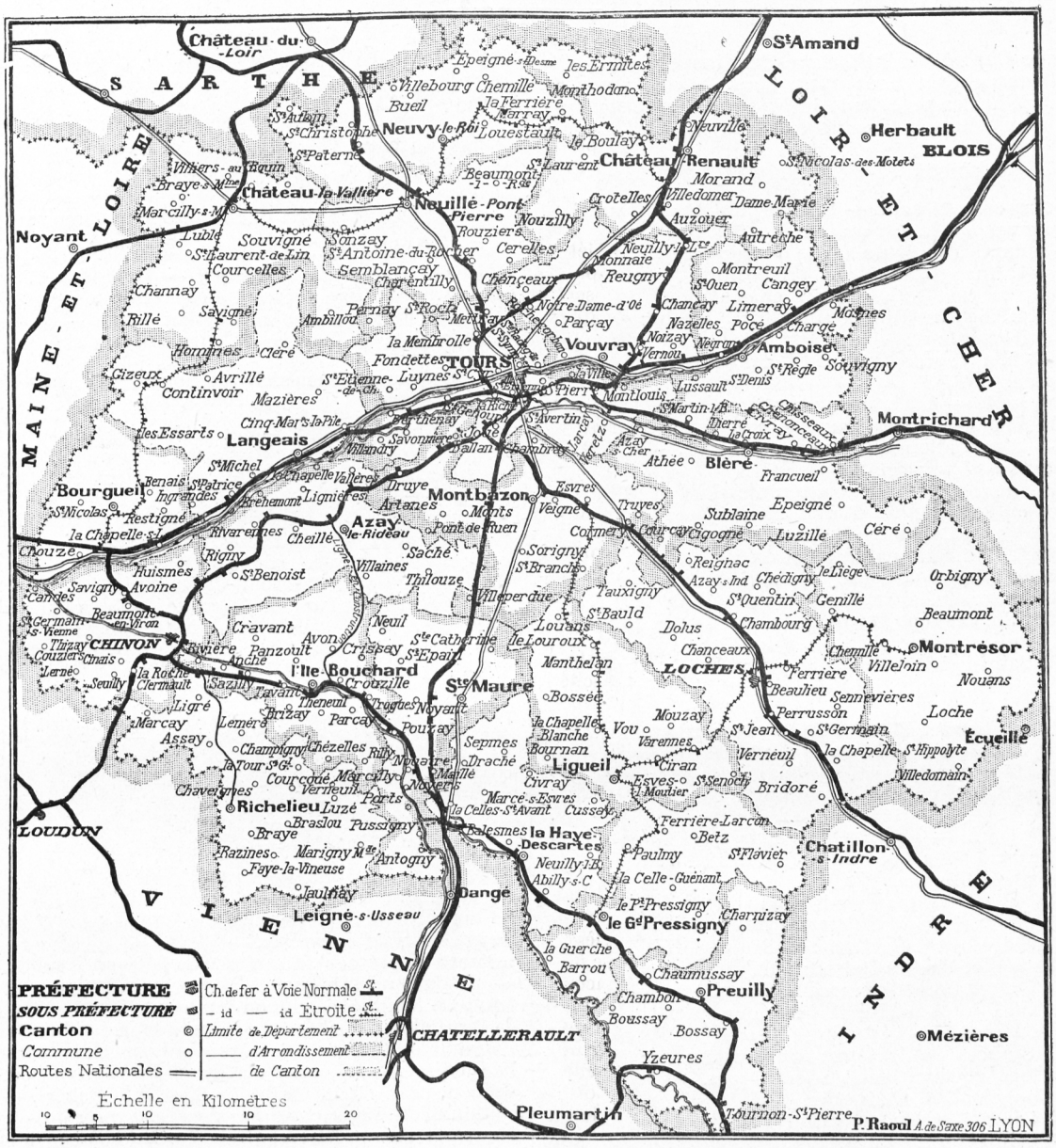

Secrétaires.

MM. Jacques Rougé, Barreau, Le Houerf, secrétaire des séances.

Trésorier.

M. le capitaine Gaurichon.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. le Dr Archambault, président de la Société médicale d'Indre-et-Loire ; le baron Auvray ; le Dr Baudouin, professeur à l'École de médecine : le comte Charles de Beaumont ; Berthault, bibliothécaire de la Société archéologique ; Paul-Boncour, président de la Société littéraire et artistique de Touraine ; le comte Boulay de la Meurthe, président honoraire de la Société archéologique ; Bousrez, correspondant de l'Ecole d'Anthropologie ; Carré, professeur d'histoire à l'Université de Poitiers ; Coélier, conservateur du musée de la Société archéologique.

MM. Chevrel, président du Syndicat d'initiative d'Indre-et-Loire ; G. Collon, bibliothécaire de la ville de Tours ; Delmas, archiviste du département d'Indre-et-Loire ; Deslis, président de la Soc. de photographie : Faucillon, président honoraire de la Soc. des Amis du Vieux Chinon ; De Grandmaison, président hon. de la Soc. archéologique ; G. Grosjean : L'abbé Guignard secrétaire de la Soc. archéologique ; Le Dr Houssay, à Pontlevoy ; Lainé, notaire, trésorier de la Société archéologique ; Dr Lapeyre, professeur à l'Ecole de médecine ; Leroux, président de la Société de géographie ; Magnant, professeur au Lycée Descartes ; le Dr Maurice, à Richelieu ; Picot, président de la Société des Amis du Vieux Chinon ; Pitard, professeur à l'Ecole de médecine ; Sagey ; Villemin, publiciste ; Wielhorski, architecte départemental.

Les Membres des bureaux des Sociétés savantes d'Indre-et-Loire.

Les directeurs des journaux quotidiens d'Indre-et-Loire : *La Touraine Républicaine, La Dépêche, Le Journal d'Indre-et-Loire.*

PROGRAMME GÉNÉRAL

Le sixième Congrès préhistorique de France s'ouvrira à Tours, le dimanche 21 août 1910, sous la présidence de M. le Dr Ballet, ancien président de la Société préhistorique de France, et se clôturera le samedi 27 août, au soir.

A. — Séances et Excursions Locales.

Dimanche soir, 21 août. — Séance publique d'inauguration du Congrès, à 3 h. 1/2 du soir, au Théâtre Français, 9, rue Victor-Hugo, à l'angle de la rue George-Sand.

A 5 h. 1/4. Inauguration de l'Exposition préhistorique organisée par le Comité local, au château de Plessis-lès-Tours(1), à Lariche ; Institut vaccinal du Dr Chaumier, président du Comité local :

Le soir, à 8 h. 1/2, réception à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité.

Lundi 22 août. — A 9 heures, première séance de travaux, à l'Hôtel de Ville (Salle des Annexes, entrée par la rue des Minimes). — Nomination du Bureau définitif. — Communications et discussions scientifiques.

Le soir, à 2 heures, suite des communications scientifiques. — A 4 heures. Photographie d'ensemble du Congrès à l'Hôtel de Ville. — A 4 h. 1/2, visite du Musée municipal. — A 5 heures, visite du Musée d'histoire naturelle et du Musée de la Société Archéologique d'Indre-et-Loire. — A 5 h. 3/4, visite des restes de l'Abbaye de Marmoutiers (2) : portail de la Crosse ; donjon ; chapelle des sept Dormands ; galerie des Solitaires ; cellule de Saint-Léonard ; puits de Saint-Gatien ; cave gallo-romaine de Saint-Patrice ; chapelle primitive dite repos de Saint-Martin ; cellule de Saint-Brice ; caverne et fontaine de Saint-Martin.

Le soir, à 9 heures, **Conférence de vulgarisation**, publique, à l'Hôtel de Ville (salle des Mariages), avec nombreuses projections lumineuses, sur les débuts de l'Humanité, par M. le Dr Ballet, président du Comité d'organisation du Congrès.

Mardi 23 août. — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 heures), séances pour la continuation des communications et discussions scientifiques.

Le soir, à 4 h. 1/2, visite, à pied, de la ville de Tours et de ses monuments principaux. [Centre de la cité : Remparts romains ; Archevêché ; Cathédrale : Cloître de la Psalette ; Tour Charlemagne ; Vieilles Maisons, etc.].

Le soir, à 8 h. 1/2, Conférences scientifiques, avec projections lumineuses, à l'Hôtel de Ville [Programme spécial].

Mercredi 24 août. — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 heures), Séances de travaux : continuation et fin des communications et discussions scientifiques. — Séance de clôture du Congrès : 3 h. 45 du soir.

Le soir, à 4 h. 1/4, visite, en voitures automobiles, à l'allée couverte de Saint-Antoine-du-Rocher, près de Tours (Grotte des Fées, dite de Mettray) [Programme spécial].

Le soir, à 7 h. 1/2, banquet officiel du Congrès (salle des fêtes Brunet, boulevard Béranger : café du Palais).

Jeudi soir 25 août. — A l'Hôtel de Ville (salle des mariages). — A 8 h. 1/2, conférence publique de M. le professeur Le Double, membre de l'Académie de médecine, sur la médecine et la chirurgie dans les temps préhistoriques. — A 9 h. 1/2, causerie de M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès, sur les excursions du Congrès, avec nombreuses projections lumineuses.

Les séances de travaux du Congrès se tiendront chaque jour (21, 22 et 23 août) à l'Hôtel de Ville.

Le secrétariat du Congrès y sera installé. — Il sera ouvert dès le dimanche matin 21 août, chaque jour : le matin, de 9 à 11 heures ; dans l'après-midi, de 2 à 4 heures.

(1) Prendre, à 4 h. 1/2, devant l'Hôtel de Ville, le tramway qui conduit à l'Hospice général et descendre devant le Jardin Botanique, qu'on traversera pour atteindre de suite le village de Lariche extra, qui est à proximité, et le château.

(2) Prendre le tramway électrique de Sainte-Radégonde.

B. — Excursions Générales.

Consulter le Programme spécial, très détaillé pour chacune d'elles.

1° Excursion en chemin de fer et en voitures.

Jeudi 25 août. — Excursions aux Tailleries modernes de silex du centre de la France. — Visite des hameaux de la commune de Meusnes, où l'on travaille le silex. Etude détaillée, dans une taillerie, à Selles-sur-Cher. — Visite de l'église et de la ville. — Rentrée à Tours, à 5 h. 15.

2° Grande Excursion, de deux jours, en voitures automobiles.

Vendredi 26 août. — Excursion aux monuments mégalithiques des environs de Tours et à une nécropole gallo-romaine, à puits funéraires, récemment découverte en Touraine.

Tours à Bléré. — Pierre à légende (Le pas du cheval de saint Martin), près de Sublaines. — Le puits funéraire de Sublaines (ville gallo-romaine, détruite, de Montafilant), fouillé en 1909 par le Dr Dubreuil-Chambardel, et appartenant à la Société Archéologique de Touraine. — Le menhir de la pierre Bachelière, avec station néolithique de plein air, à Chédigny. — Le polissoir de Coudray, à Luzillé (Pierre des pas de saint Martin). — Le dolmen de Hys, à Genillé. — L'allée couverte de Mallée à Saint-Quentin. [Monuments décrits par L. Bousrez]. — Déjeuner à Montrésor [Visite du château, des collections, et de la Collégiale]. — Traversée de la forêt de Loches. — Visite de la Chartreuse du Liget. — Le Faux-Cromlech de la Croix-Bonnin, à Beaulieu. — Beaulieu (vieille église abbatiale). — Orfond : la Motte de Cornillé. — Arrivée à Loches, à 5 h. 1/2. — Visite de la ville. — Dîner à Loches. — Coucher à Loches.

Samedi 27 août. — Excursion aux stations néolithiques de la région du Grand-Pressigny. — Départ de Loches. — Passage à Ligueil. — Examen des Fanulières (Miocène moyen) de la région de Pauvrelay. — Visite du Châtelier (ancienne place forte du Moyen âge). Le dolmen de la Pierre Chaude, à Paulmy. — Station néolithique et allées mégalithiques du bois de Brune, à Neuilly-le-Brignon (Dubreuil-Chambardel et Rougé). — Les stations néolithiques[Livres de beurre] de Larcy et de la Bonnetière [Barreau]. — Gites classiques de la Claisière et de la la Chatière. — Déjeuner au Grand-Pressigny [Vieux château ; visite des collections locales de Silex, à la Mairie]. — Visite de station néolithique classique de l'Epargne ; puis de celle du Maupas, à Barrou [Barreau]. — Vue du château de la Guerche. — Saint-Rémy-sur-Creuse (visite d'un village de Troglodytes et du château souterrain de Chaloupie]. La Haye-Descartes. — Menhir des Erables ou Arables, à Draché. — Retour par Montbazon (Motte). — Arrivée à Tours, à 7 heures du soir.

Dislocation du Congrès, place du Palais, à Tours.

Le Congrès a publié sur des feuilles spéciales le programme chronométré de ces diverses excursions, indiquant pour chacune d'elles les localités et les divers monuments, préhistoriques ou autres, qui seront visités par le Congrès, les fouilles spécialement préparées, ainsi que le prix (tous frais compris) de chaque excursion, et les heures de départ et de retour.

Les Congressistes, — membres titulaires et membres adhérents — désirant prendre part aux excursions, sont instamment priés de se faire inscrire, dès leur arrivée à Tours, aux bureaux du Congrès, à l'Hôtel de Ville : cela pour toutes les grandes excursions, y compris celle de Saint-Antoine-du-Rocher.

L'exposition préhistorique, au château de Plessis-les-Tours, durera, au moins, du 21 au 28 août inclus. (Cf. ci-après).

Guide des Excursions du Congrès

I.

Allée couverte de Saint-Antoine-du-Rocher

La *Grotte des Fées*, appelée à tort de Mettray, puisqu'elle est située sur le territoire de la commune voisine de Saint-Antoine-du-Rocher, constitue un des monuments mégalithiques les plus importants et les mieux conservés de France ; le nombre de ses supports et de ses tables ainsi que leurs dimensions inusitées en font plutôt une *Allée couverte* qu'un *dolmen* ; sa visite s'impose aux préhistoriens d'autant plus qu'à l'intérêt archéologique se rattache l'agréable spectable d'un vallon pittoresque sur les sommets duquel se dressent à chaque instant des châteaux modernes.

En partant du Palais de Justice, laissant la Mairie à droite, on remonte, dans toute son étendue, la rue Nationale, on franchit la Loire sur un large pont de pierre de 434 mètres.

On pénètre dans Saint-Symphorien par la rampe dite " la Tranchée ", qui conduit au plateau, sur lequel quelques auteurs placent l'ancienne ville gauloise qui précéda Cæsarodunum ou ville de Tours ; actuellement le terrain supporte de nombreuses constructions parmi lesquelles d'immenses réservoirs destinés à l'approvisionnement



Le Dolmen de la Grotte des Fées.

d'eau de la ville de Tours ; sur la gauche, un château d'eau plus modeste distribue l'eau aux communes de Saint-Cyr et de Saint-Symphorien. Laissant à droite la route de Vendôme on prend à gauche celle de Caen, que l'on quitte presque aussitôt pour le chemin de la Chartre ; jolies propriétés de la Chanterie, du Colombier et de la Ménardière, puis deux florissantes pépinières. Peu après avoir traversé le pont du Carrefour sur le ruisseau de Mié, on suit à gauche le chemin qui, en pente douce, conduit au pont sur le chemin de fer de Vendôme et sur le ruisseau de la Perrée ; les déblais ont mis à découvert le calcaire lacustre, où l'on trouve de jolies géodes de quartz colorées en noir, bleu, rougeâtre, jaune ; la route passe devant les belles pelouses du château de la Ribellerie où existent d'importants souterrains encore inexplorés ; en face se profile, au fond d'une belle avenue ombrageuse, le Château-Rouge, près duquel on voit en tranchée, dans le chemin de fer, la marne blanchâtre avec rognons de silex meulières.

On gravit un riant plateau où de verdoyantes futaies cachent l'aspect sévère de la Colonie pénitentiaire de Mettray, dont la renommée européenne mériterait bien de retenir l'attention. Conçue dans la généreuse pensée d'arracher à la corruption du mauvais exemple les mineurs âgés de moins de 16 ans, qui ont été condamnés à l'internement dans une maison de correction, elle leur offre un toit paternel et une famille honnête, en les élevant moralement dans les travaux et les bonnes habitudes de la vie agricole ; la Colonie est à 7 kilomètres de Tours. Là, le sol est caillouteux ; tous les cailloux sont blanchâtres et calcaires ; ils annoncent le calcaire d'eau douce.

On passe devant le château du Petit-Bois, contigu à la Colonie et dans le parc duquel se trouve une petite grotte s'ouvrant dans la marne et d'où sort une source. Un peu plus bas, non loin du ruisseau, on trouve dans une marnière et au-dessous de la marne, de l'argile blanche avec silex. A hauteur d'un petit calvaire on se détourne du chemin conduisant à la gare de Mettray pour continuer la descente rapide jusqu'au Moulin Neuf ; on pénètre dans Mettray qui, en 867, appartenait aux chanoines de Saint-Martin de Tours. Devant l'église, des XIVe et XVIe siècle avec vitraux de la Renaissance, un premier poteau du T. C. F. indique le dolmen à 1.900 mètres ; on gravit une petite côte jusqu'au cimetière puis le chemin longe la tranchée du chemin de fer de Vendôme, sous lequel le petit pont Toulifaut permet de passer pour gagner le côteau voisin où quelques silex taillés ont été trouvés ; petite fontaine à proximité.

Le chemin s'écarte peu à peu de la voie ferrée, passe près d'une belle sapinière ; au delà de celle-ci, et presque en face de l'entrée du château du Plessis, un petit chemin de culture, permet de traverser les champs de blé ; on ne voit que deux massifs d'acacias, d'ifs et d'epiceas, au bout du chemin, la toiture du moulin de Réchaussée ; avant d'y arriver, un poteau indique le dolmen à 90 mètres ; il faut mettre pied à terre et prendre à droite le petit sentier jusqu'au massif dont le pourtour est défendu par une triple rangée de ronces artificielles.

Une petite allée permet de circuler autour du monument et de contempler sur toutes leurs faces les douze blocs énormes qui le composent. Deux, à l'ouverture O.-E. figurent une sorte de vestibule, trois forment le côté gauche ; un, très large, au fond ; trois complètent le côté droit ; supportés horizontalement par huit des précédents dont la position est verticale, les trois derniers blocs, de dimensions plus considérables encore, forment la toiture.

Tous les blocs sont à leur état naturel, sans trace apparente d'un travail humain ; ils sont de la nature des bancs du voisinage c'est-à-dire de pierre dure, dit dans le pays grès ladères ; un seul bloc cependant, celui devant l'entrée, est en silex aggloméré ; une étude minutieuse sera publiée par l'auteur sur cette très remarquable *allée couverte*, qui appartient à la famille Duplessis. Il suffira de dire que les douze blocs limitent une crypte sépulcrale de 10^m^50 de longueur sur 2^m^45 de largeur et 2 mètres de hauteur ; la table du milieu passe pour avoir été l'autel et le lieu où s'accomplissait le sacrifice, en supposant à ce monument une destination religieuse.

En regagnant la route, il faut visiter le second bouquet d'arbres au centre duquel git à terre, depuis une cinquantaine d'années, le menhir : ce dernier, malheureusement, a déjà été attaqué par le pic et ses débris, réunis en tas, laissent deviner le sort qui l'attendait, si on avait maintenu le projet de construire en son centre le réservoir d'eau du château Duplessis. Il faut espérer que la sollicitude avec laquelle on veille à la conservation de l'allée couverte, s'étendra aussi sur le menhir et qu'un jour celui-ci se dressera de nouveau à la grande satisfaction des préhistoriens.

Le retour s'effectue par la même route jusqu'à l'église pe Mettray, après laquelle on tourne à droite; vieille maison moyennageuse avec tourelle. On suit le chemin conduisant à la gare de Mettray; à gauche de la route, des coupes de 8 à 10 mètres de hauteur présentent quatre lits superposés de rognons de calcaires blanchâtres, quelques-uns en partie siliceux et de marne blanche pulvérulente; le tout est surmonté d'un calcaire siliceux et de terre végétale argileuse.

On franchit la voie ferrée par un passage à niveau et on se trouve en contre-bas des dépendances du château de Beauregard ; une coupe de 9 mètres de hauteur, dans le calcaire lacustre, laisse voir, à partir du pied du talus, la marne blanche mélangée de calcaire lacustre et de quelques parties siliceuses, puis des argiles rouge, verdâtre, ferrugineuse rougeâtre, surmontée d'une légère couche d'humus.

On rejoint la route nationale de Caen que l'on suivra jusqu'au retour ; la traversée de la Membrolle, érigée en commune seulement depuis 1873 et à 6 kilomètres de Tours, n'offre rien de remarquable ; elle est désignée en 774 sous le nom de Membriolas, dans une donation faite par Charlemagne. Sur la gauche et derrière l'église moderne, beau château de Bel-Air, près duquel s'étend une vaste marnière d'eau douce ; la marne y est surmontée par des silex, mélangés d'une argile brun rougeâtre. On y trouve des madrépores, avec les interstices remplis d'argile. En sortant de la Membrolle, à droite, élégant château de l'Aubrière sur la hauteur ; un souterrain, creusé dans le calcaire siliceux mélangé de marne a été découvert récemment sous la basse-cour. Près du moulin Graffin, au-dessous de la gare, existe un gué profond dans la Choisille.

A 100 mètres de l'embranchement des deux voies ferrées de Vendôme et du Mans, on voit le terrain en déblai formé de marne, constituant le fond du terrain lacustre et recouverte de calcaire. A la borne 244, la marne prend un aspect savonneux et cesse de se montrer ; elle est remplacée par de l'argile bien reconnaissable grâce à des Zoophytes et des branches de coraux ; la voie ferrée est à 10 mètres au-dessous du sol.

Désormais bordée de jolies villas, la route gagne le dessus de la Tranchée, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la ville de Tours et la vallée de la Loire.

J. Gaurichon.

II.

Les Tailleries de Silex de Meusnes

Pour tout préhistorien la visite des tailleries modernes de silex de Meusnes s'impose, car c'est, nous pensons, la dernière localité de France où on travaille encore le silex. Industrie très prospère naguère, du temps des fusils à pierre, mais très réduite à présent, alors que le silex n'est utilisé que comme pierre à briquet. Aussi, ce n'est plus que dans quelques maisons qu'on taille de nos jours le silex, et bientôt il est à craindre que les derniers ateliers se fermeront faute de débouchés. D'ailleurs dès maintenant l'étranger, et en particulier l'Allemagne, est un client plus important que la France. Depuis longtemps déjà les gîtes à silex de la localité se sont appauvris et les industriels de Meusnes doivent faire venir leur matière première des environs, soit de Valençay, soit de Pontlevoy.

De Tours à Meusnes le trajet se fait en chemin de fer jusqu'à Selles-sur-Cher. On passe à Bléré (voir l'itinéraire suivant), à Chenonceaux, célèbre par son splendide château du début du XVIe siècle, construit par Thomas Bohiers ; à Saint-Georges, lieu de naissance du grand médecin Tourangeau Pierre-Fidèle Bretonneau, qui y vit le jour en 1778.

Montrichard est une ville industrielle très prospère d'où part un chemin de fer qui conduit à Pontlevoy, où vécut l'abbé Bourgeois, dont les découvertes à Thenay sont demeurées célèbres et dont une partie des collections sera exposée au Plessis-lès-Tours.

Bourré est connu pour ses carrières de pierre utilisées pour la construction de toutes les maisons blanches de nos bourgs de Touraine. Saint-Aignan conserve le souvenir des ducs de Beauvilliers, qui habitèrent aux XVIIe et XVIIIe siècles son antique château. C'est une petite ville qui a conservé son caractère antique avec ses rues étroites et ses curieuses maisons.

A Selles-sur-Cher on quitte le chemin de fer.

Selles dépendait autrefois de la province du Berry et, pour un observateur averti, ses habitants ont conservé le type, les usages, le langage, les mœurs des Berrichons, sans se mêler aucunement aux Solognots, auxquels ils sont rattachés maintenant de par les divisions départementales.

C'est une ville de 4.200 habitants, chef-lieu de canton, siège de marchés importants, enserrée par les méandres du Cher, qui coule des eaux claires dans un large lit.

Du château, il suffit de contempler la silhouette des tours. Il a été bâti sous Henri IV par Philippe de Bethune, frère puiné du grand Sully.

L'église est dédiée à saint Eusice; c'est le seul monument historique qui mérite d'être visité. Saint Eusice était un solitaire qui vint au VIe siècle se fixer dans le pays et y fonda une abbaye fameuse. Le monument actuel date de l'époque romane, mais il a subi des transformations successives, surtout au XVe siècle. Il comprend trois nefs de six travées et demie. La grande voûte n'a jamais été exécutée. On remarque surtout la partie romane, le transept fort long, flanqué d'absidioles, le chœur et le déambulateur. Deux absidioles offrent à l'extérieur de larges frises dont les bas-reliefs représentent des scènes du Nouveau Testament et de la vie de saint Eusice. Une crypte s'étend sous le chœur. Derrière l'église se voit un petit bâtiment du XIIIe siècle, et à droite on remarque les vestiges de l'abbaye.

L'excursion de Selles-sur-Cher à Meusnes (7 kilomètres) se fait en voiture. On traverse toute la vaste plaine du Cher pour arriver sur les côteaux où sont construits le petit village de Meusnes et des hameaux de moindre importance

Il n'y a plus à Meusnes, maintenant, que de rares travailleurs de silex, qui nous ont transmis la technique d'une industrie jadis prospère. Mais ce qui subsiste encore permet de faire d'utiles rapprochements entre les silex taillés de nos jours et les silex des ateliers préhistoriques du Grand-Pressigny. C'est cette raison qui déterminera nombre des congressistes de Tours à entreprendre, le jeudi, l'excursion de Meusnes, avant de visiter, le samedi, les ateliers classiques de la Chatière et de la Claisière.

III.

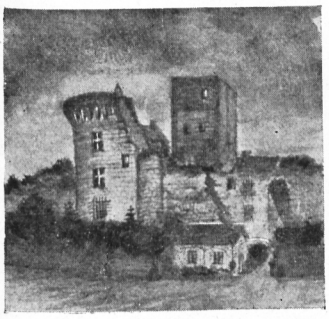

LOCHES
Aquarelle de M. Beigneux.

Deux jours de Tours à Tours (1)

PAR

BLÉRÉ, MONTRÉSOR, LOCHES, LIGUEIL, LE GRAND-PRESSIGNY, LA HAYE-DESCARTES, SAINTE-MAURE et MONTBAZON.

—

Premier Jour d'excursion, 26 Août.

A la fin d'août, en Touraine, les matinées sont claires et calmes. L'air vibre sous la caresse adoucie du soleil. Le sol rayonne de cette lueur de bonté qui est sur nos côtes, nos rivières et nos plaines.

A Tours (2), jusqu'aux statues, tout s'anime pour voir sourire le pays !

Alors, Balzac lui-même, laisse le joug pesant de ses pensées. Il lorgne les passants, les acteurs de la *Comédie humaine*, les *Birotteau*, les *Grandet*, les *Mirouet*, et les hôtes de *Clochegourde*.

Ce matin, ses gros sourcils s'agitent, son front se plisse, il regarde... vingt autos qui se rangent en ligne de voyage.

— Qu'est-ce encore ? pense Balzac. — Du temps des grandes diligences, cette route *Paris-Bordeaux* était, aussi, bien fréquentée.... ; je ne voyais plus, depuis longtemps, que des tramways.

Et, sans respect pour les cariatides de l'Hôtel de ville, curieux, Monsieur de Balzac se retourne.....

Mais, teuf ! teuf ! teuf ! dans un tourbillon, les vingt autos ont fui.

L'avenue de Grammont est déjà loin. Voici *Saint-Avertin*.

C'est l'un des bourgs les plus riants au « pays du rien faire et du rire ».

St-Avertin est « la patrie du bon vin », comme le dit un vieux noël tourangeau.

Là, on peut mener vie tranquille, faire bonne pêche et reposer ses yeux sur des prairies.

Antan, St-Avertin s'appelait *Vençay*. Des vestiges de l'occupation romaine ou de la civilisation gallo-romaine, le souvenir de l'invasion des Northmans, et des faits historiques ou légendaires se rapportant à St-Avertin, disciple de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, rendent la petite ville fort intéressante.

C'est Jean de Conigham, seigneur de Cangé (écossais comme St-Avertin), qui reconstruisit, *en grande partie*, l'église paroissiale.

L'illustre imprimeur, Christophe Plantin, naquit, croit-on, à St-Avertin, en 1514, bien que Chitré, près Châtellerault, et Montlouis revendiquent sa naissance. Le nom de Plantin, toutefois, se rencontre, assez souvent, sur les registres paroissiaux de Saint-Avertin, mais postérieurement à la naissance de Christophe.

Saint-Avertin, qui donne à la Touraine de bon petit vin, envoyait, jadis, à Tours, l'eau par l'aqueduc gallo-romain des *grandes fontaines*.

La pierre de Saint-Avertin, celle des carrières de « l'Ecorcheveau » ou de « Conchevau », servit à édifier l'abside de la cathédrale de Tours (1).

Le Cher, dévalant lentement vers la Loire qu'il atteint en amont de Cinq-Mars-la-Pile, lèche, à Saint-Avertin, *l'île des Rives*, où s'appuyait le pont primitif construit, suppose-t-on, par Henri II d'Angleterre.

En quittant le bourg, la route monte un peu. On aperçoit le premier « champ d'aviation » établi en Touraine (mai 1910). Au loin, on voit le grand val de la Loire avec ses « côtes » et ses « varennes ».

Entre St-Avertin et Larçay, sur « la hauteur », voici le Château de Cangé (XVe et XVIe siècles).

Parmi les seigneurs de ce vieux fief, il faut noter Jean-Pierre Imbert (ou Gilbert) de Chastres, qui fut maire de Tours en 1723 et dont la collection de manuscrits est encore connue à la Bibliothèque Nationale sous le nom de « Fonds de Cangé » (2).

Les autos vont à bonne vitesse avant d'arriver à Larçay (3), bourg minuscule, mais connu par son « Castellum ».

A Larçay, l'abside et le chœur de l'église sont du XVe siècle ; le clocher fut reconstruit au XVIIe siècle. En 1853, *au champ de la Tour*, sur le territoire de Larçay, M. Boileau découvrit un *Castellum* gallo-romain. MM. de Caumont, Roach Smith et Bourassé étudièrent cette découverte, dont il subsiste, encore, une tour (de quelques mètres de hauteur), des murs et des substructions de tours.

Le « castellum » était édifié sur un coteau. Il était établi, peut-être, sur l'emplacement d'un « camp », antérieur au IVe ou Ve siècle.

La route s'éloigne quelque peu de la vallée du Cher pour se courber vers la forêt de Larçay.

En ce bois, Paul-Louis Courier de Méré (4), le plus

(1) La reproduction du texte seul de cette étude *n'est permise qu'avec l'autorisation de l'auteur*. Elle est *interdite* aux journaux et revues *n'ayant pas un traité avec la Société des Gens de Lettres*. Toutes les photographies *peuvent être reproduites, elles ne sont pas la propriété du rédacteur du guide*.

(2) Voir sur Tours :
1° Prosper SUZANNE : Tours pittoresque (chez tous les libraires de Tours).
2° J. GROSJEAN : Tours et sa banlieue (Syndicat d'initiative de la Touraine, 13, rue de Clocheville à Tours).
3° Paul VITRY : Tours et les châteaux de la Touraine.
5° CH. DE GRANDMAISON : Tours archéologique ; histoire et monuments.

(1) Principales sources bibliographiques. — St-Avertin :
1° MABILLE : *Notice sur les divisions territoriales de l'anc. province de Touraine, pages 48, 189, 217.*
2° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE : *Dict. géog., histo. et biog. d'I.et-L. et de l'anc. province de Touraine, tome I, pages 88, 89 et 90.*
3° De GRANDMAISON : *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, n° 560 : 10 sept. 1891, colonnes 691, 692.*
4° Auguste CHAUVIGNÉ : *Limites comparatives de la forêt de Bréchenay au moyen âge et à l'époque actuelle, pages 1 et 5.*
5° Société Archéologique de Touraine : *B. III, 362 ; XI, 254 ; B. V, 186 ; 187 ; VI, 174 ; 310 : 323.*
6° Emmanuel DE BEAUFOND : *Une paroisse tourangelle, St-Avertin.*

(2) Principales sources bibliographiques. — Château de Cangé :
1° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE : *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, pages 13 et 14.*
2° Emmanuel DE BEAUFOND : *Une paroisse tourangelle, St-Avertin, pages 25 et 26.*

(3) Principales sources bibliographiques — Larçay :
1° A. CHAUVIGNÉ : *Limites comparatives de la forêt de Bréchenay au moyen-âge et à l'époque actuelle, page 2.*
2° Société Archéologique de la Touraine : *B. II. 348 ; MXVII, LXXIX : 197 MXVII 199. B. V. 190 ; MXVII, 200 ; MXVII 209.*
3° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE : *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages 22, 23, 24, 25, 26.*

(4) Principales sources bibliographiques. — Paul-Louis Courier :
1° Armand CARREL. *Essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier (1829).*
2° J.-X CARRÉ DE BUSSEROLLE : *Dict. d'Indre et-Loire, tome II, pages 393 à 403 exclusivement, 1re colonne.*
3° Robert GASCHET : *L'affaire de la tache d'encre.*
4° LARGLOIS. *Lettre du curé de Saint-Etienne-de-Chigny à M. Gouin, député, à propos de « la pétition aux deux chambres » de P.-L. Courier. Société archéologique de la T. Bulletin 6 et 7 juillet* 1904.
5° Paul BONCOUR. *A propos d'un pamphlet de P.-L. Courier. Société archéologique de la T. Bulletin 3 et 4, 1905, tome XV.*

célèbre de nos pamphlétaires, fut assassiné le 10 avril 1852, par son garde, Louis Frémont, dans un sentier allant de « la Fosse de la Lande » au « parc de Montbazon ». Dans cet endroit, Mme Paul-Louis Courier, fille de l'helléniste Clavier, fit élever un monument commémoratif. P.-L. Courier habitait près de Véretz, depuis 1818, la propriété de « La Chavonnière ».

A Véretz on raconte la légende des « Bains de Diane » de Poitiers. Les autos filent.....

A peine avons-nous entrevu le médaillon de Courier..... Nous passons devant Azay-sur-Cher. Ce bourg, jadis, fut pillé, puis incendié durant la guerre de Cent ans. Avec ses châteaux, ses vignes et son église, il semble penché sur

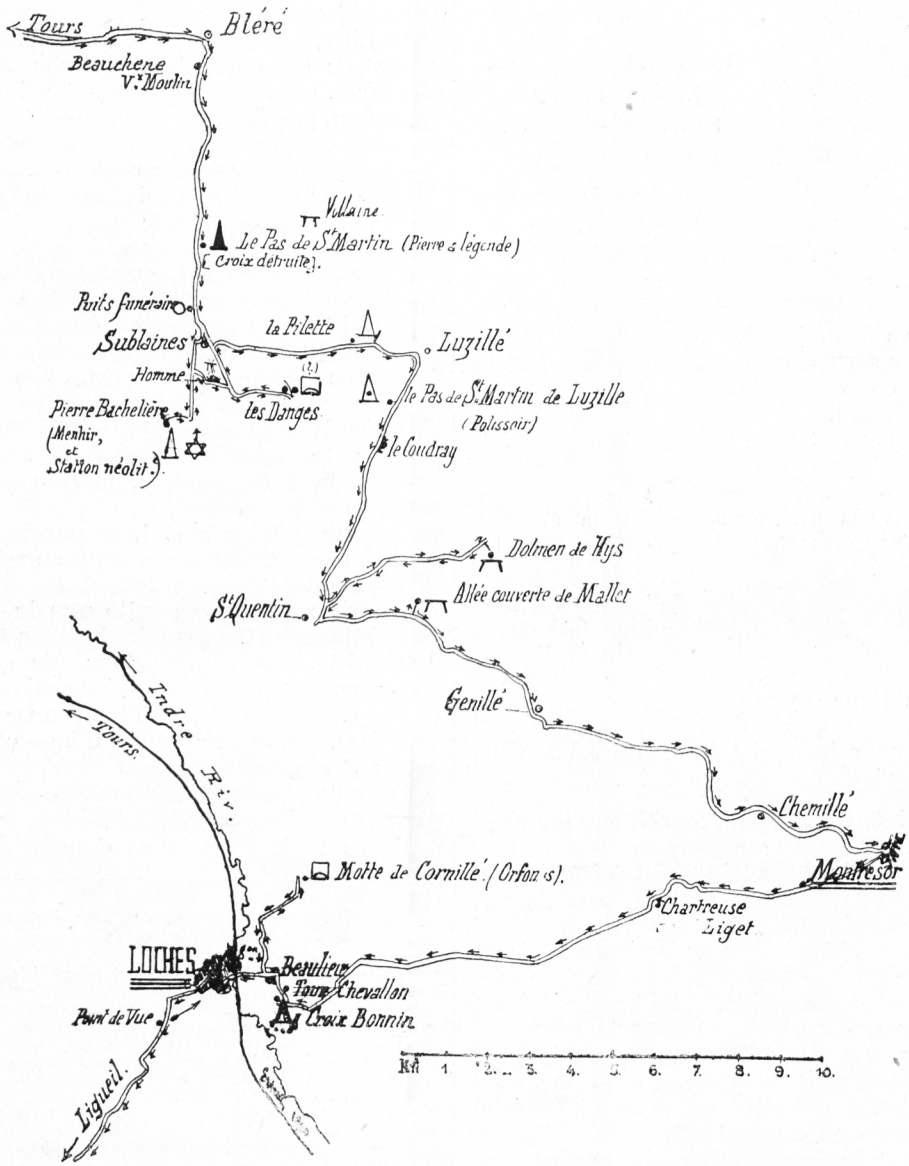

N. B. — Les tracés des deux excursions ont déjà figuré dans la circulaire X relative au VIe Congrès Préhistorique. Ils ont été dressés par le docteur Marcel Baudouin.
(*Les itinéraires graphiques des deux excursions sont dûs à M.* Ed. Hue, *vice-président de la Société Préhistorique de France.*

Le souvenir de P.-L. Courier nous accompagne jusqu'à Véretz (1). Là, nous entrevoyons un monument orné d'un bas-relief représentant l'illustre écrivain. Le dessin du médaillon est dû à Viollet-Leduc. L'église de Véretz date de 1519. Le château primitif, dont il reste peu de chose, fut incendié durant les guerres de Cent ans.

Jean de la Barre, comte d'Etampes, le reconstruisit dans la première partie du XVIe siècle. Il fut transformé par Armand-Louis de Vignerot du Plessis, duc d'Aiguillon.

(1) Principales sources bibliographiques. — Véretz :
1° Société Archéologique de la Touraine. *B, I.* 312 ; B. V. 188 ; *IX.* 142 ; 204 ; 207 ; *X.* 121, 247, 275, *B.V.* 276 ; *IX.* 83, 142 ; *X.* 121.
2° J.-X. Carré de Busserole : *Dict. d'Indre-et-Loire, tome VI, pages* 379 *à* 384 (2e *colonne presque inclusivement*).

le Cher. L'église renferme quelques sculptures modernes, faites par l'abbé Guillot.

Des vestiges d'un acqueduc romain qui menait l'eau des fontaines d'Athée à Cœsarodunum, un village nommé traditionnellement *La Pierre Fortunière*, et les ruines du prieuré St-Jean-du-Grais, peuvent plaire aux archéologues.

L'enlèvement de Clément de Ris (1) qui eut lieu le 23 septembre 1800, au château de Beauvais, près d'Azay, et

(1) Principales sources bibliographiques. — Azay-sur-Cher :
1° J.-X. Carré de Busserole ; *Dict. d'Indre-et-Loire, tome I, pages* 104 *à* 106 ; *tome II.* Clément de Ris, pages 313 *à* 319.
2° Honoré de Balzac : *Une ténébreuse affaire.*
3° Société Archéologique de la Touraine. *MXVII.* 210 ; *BVI.* 304 *BV.* 324.
4° Paul-Boncour. *A propos d'un pamphlet de* Paul-Louis Courier, *tome XV. Jaillet-Décembre 1905. Bulletin de la Société archéologique de la Touraine.*

la pétition à la Chambre des députés pour des villageois qu'on empêche de danser (15 juillet 1822) sont, dans l'histoire d'Azay-sur-Cher, deux documents fort intéressants.

En quittant Azay, nous laissons, sur notre droite, Athée et la Tour des « Brandons ».

La route ne voisine plus le Cher, dont elle se rapproche après le vieil « hébergement » de Fontenay (1), où l'on découvrit les vestiges d'une voie romaine, dénommée, jadis, traditionnellement *Canal de Beaune*.

La petite ville de Bléré (2) est très proche. C'est une très ancienne agglomération. On y frappa monnaie. Les Northmans ravagèrent la ville. L'église de Bléré est formée de la juxtaposition de trois chapelles : St-Julien ; St-Martin et Ste-Agnès (cette dernière est en partie du XIIe siècle).

Une voûte (XVe siècle) réunit les trois chapelles. Dans l'ancien cimetière de Bléré, on peut admirer la chapelle funéraire édifiée par Jean de Seignes, à son père, Guillaume, trésorier et receveur de l'artillerie en 1526, seigneur de Boispateau et de Boisramé.

Suivant l'historien Chalmel, mais sans preuve à l'appui, le conventionnel Tallien serait né à Bléré, « dans le château de M. de Bercy ».

Après avoir fait un tour d'honneur devant la Chapelle de Seignes, l'un des plus beaux monuments de la Renaissance française, dans la région tourangelle, les autos virent sur la route de Sublaines.

Nous courons, maintenant, sur une partie du territoire occupé, jadis, par l'ancienne forêt de *Cancvosa* (3) ou Chenevose.

Aujourd'hui, c'est la « Champeigne tourangelle » (4) le plateau déboisé d'entre l'Indre et le Cher.

Sur la droite, en quittant Bléré, la base d'un vieux moulin à vent attire l'œil au milieu de la nudité du sol. Mais, si la terre de Chenevose a perdu ses chênes et ses druides, si elle n'est plus sylve antique, elle a conservé des mégalithes et des légendes.

Après avoir croisé la route de Cigogné, voici, sur notre gauche, la pierre légendaire appelée : *Le Pas du Cheval de Saint-Martin* ou *Petit Pas de Saint-Martin*.

Le pas de la monture est marqué sur la pierre. Il présente la forme d'un fer ancien et montre l'étampure des clous en clés de violon des vieux fers.

Cette pierre fut, longtemps, l'objet d'une vénération particulière.

Quand il y avait, autrefois, dans la région, des animaux (1) malades, on les menait au « Pas de Saint-Martin ». Afin qu'ils soient guéris, ils faisaient le tour de la « Pierre ». On déposait, alors, dans chacun des trous, en offrande, quelques pièces de monnaie.

Habitués à cette tradition, des pauvres venaient, clandestinement, enlever l'offrande déposée. Par respect pour la légende et la coutume, on n'a jamais brisé le Petit « Pas de Saint-Martin (2) et les pierres qui l'avoisinent. Une croix y fut même placée, dans un temps lointain, et, depuis quelques années seulement, la croix a disparu.

Avant Sublaines, à droite de la route, la grande curiosité du chemin est le *Puits funéraire* de *Montafilent*.

Comme l'indiquent les dires traditionnels conservés par les paysans de la Touraine méridionale, il y eût jadis, dans nos terroirs tourangeaux, des *Villes détruites* (3). L'une d'elles, *Montafilent*, peut-être une agglomération gallo-romaine, se trouvait située dans la région de Sublaines.

Le Puits funéraire (4) (sis auprès du lieu dit *Château-Gaillard*) (5), qui fut fouillé par le Dr Louis Dubreuil-Chambardel en 1909, était, sans doute, l'un des tombeaux souterrains à incinération de cette ville détruite.

Ce puits est la propriété de la Société archéologique de la Touraine (28 juillet et 31 août 1909).

Après le Puits, où l'on trouva des ossements divers, des escargots disposés en couronne, et un morceau de bois de tilleul, nous passons devant Sublaines, pour gagner, par la route de Chédigny, le Menhir de la « Pierre Bachelière » (6) situé entre les Tabardières et la Grande-Hubaudière.

Ce menhir est placé sur la commune de Chédigny. Nous laissons la route pour aller au mégalithe, en suivant un champ parsemé de silex. Les faces du menhir sont orientées à 60° Est (7).

A 150 mètres environ de la *Pierre Bachelière*, il existe un amas de pierrailles.

Par un village où se trouvait, peut-être, le Dolmen détruit de la *Pierre aux œufs*, dit *l'Omelette*, par Homme

---

(1) Principales sources bibliographiques. — Fontenay :
1° Société archéologique de la Touraine. *MXVII*, 209.
2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome III, page* 96.

(2) Principales sources bibliographiques. — Bléré :
1° Société archéologique de la Touraine, *B.X.* 262 ; *BIV.* 226, 335 ; *X.* 263 ; *XII.* 19 *bis MXVII, XLIX, LI, LII ; VIII.* 2 *X bis BX*, 263 *BV.* 254.
2° Mgr Chevalier. *Guide pittoresque du voyageur en Touraine, pages* 221 *et* 225 *(en partie). Promenades pittoresques en Touraine, page* 289.
3° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome I, pages* 250 *(en partie)* à 262 *(en partie)*
4° Chalmel. *Histoire de Touraine, tome III, Bléré-ville, page* 38.

(3) Principales sources bibliographiques. — *Canevosa* ou Chenevose :
1° E. Mabille. *Notice sur les divisions territoriales de l'ancienne province de Touraine, page 157.*
2° A. Chauvigné. *Limites comparatives de la forêt de Chenevose au moyen âge et à l'époque actuelle.*

(4) Principales sources bibliographiques. — *Champeigne* ou Champagne tourangelle.
1° E. Mabille. *Notice sur les divisions territoriales de l'ancienne province de Touraine, page 150.*
2° J.-X.-C. de Busserolle, *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, page 75.*
3° A. Chauvigné. *Etude comparative des différents pays de Touraine avant 1789.*

(1) Ceci montre bien qu'il faut dire le *Pas du Cheval du Saint*, et non le *Pas du Saint !*

(2) Principales sources. — Pas de Saint-Martin :
1° Documents écrits. Louis Bousrez : *Les Monuments mégalithiques de la Touraine, pages* 26 *et* 60.
2° Documents oraux. M. Guérin Boutet (à Sublaines) *légendes et dires.*

(3) Principale source. — Villes détruites : Jacques Rougé : *Folk lore de la Touraine, pages* 26 *et* 27 (1909).

(4) Principales sources. — Puits funéraire en Touraine :
1° Société Archéologique de la Touraine. *Bulletin 1er trimestre* 1909, *page XXXIV.* — *Bulletin 2e trimestre* 1909, *pages XLIII et XLV.* — *Bulletin 4e trimestre* 1909, *page LVII.*
2° Dr L. Dubreuil-Chambardel : *Bulletin 1er trimestre* 1910, *pages* 161 *à* 167 (Sté Archéolog. de Touraine). — Puits funéraire de Château-Gaillard.
3° Louis Bousrez : *Les monuments mégalithiques de la Touraine, pages* 17 *et* 18.

(5) Lieu dit caractéristique d'une fortification du *moyen âge*. L'endroit exact où se trouve le Puits funéraire est dénommé : « Les Beaunes ».

(6) Principale source. — Pierre Bachelière :
Louis Bousrez : *Les monuments mégalithiques de la Touraine, pages* 71 *et* 72.

(7) *L'orientation de tous les mégalithes, dans ce Guide, est due à M. le docteur* Marcel Baudouin [Excursion préparatoire du Congrès].

(l'on y voit un vieux puits et un cercueil mérovingien servant d'auge), rendons-nous aux *Danges de Sublaines* (1).

De la route aux deux Tumuli, il faut suivre, durant dix bonnes minutes, un chemin d'exploitation rurale.

Suivant une légende que l'on retrouve en Touraine

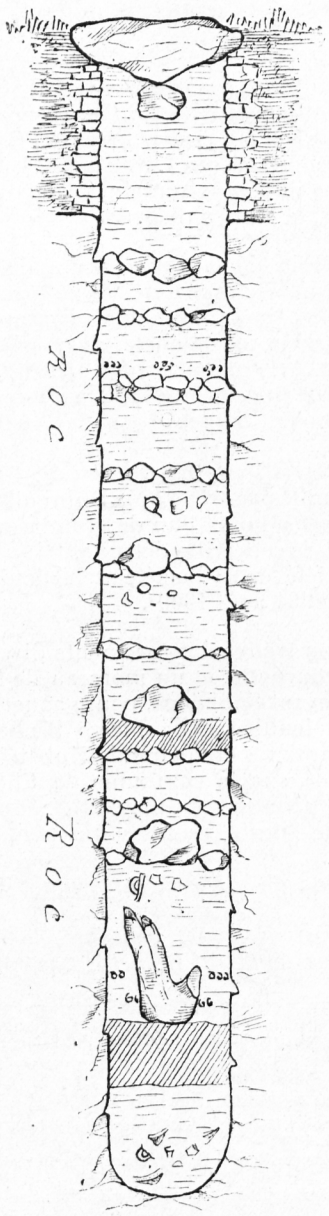

Puits funéraire de Sublaines.
(Cliché de la Société archéologique de la Touraine)

méridionale et dans le Berry et qui s'appliquait au vieux personnage populaire de Gargantua, les *Danges* sont, comme bien d'autres tumuli ou monticules, *les Patins de Gargantua*.

— « C'est à l'endrette que *l'gas-d'grand-tu-as* s'dépattait les brodequins avé n'une curette faite d'un grou treuson », que se rencontrent les *Danges*.

(1) Principales sources bibliographiques. — Danges de Sublaines :
1° Louis Bousrez. *Les monuments mégalithiques de la Touraine, page 61.*
2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, page 451.*
3° Documents oraux. *Légende des Patins de Gargantua*, contée par *M. Guérin Boutet, de Sublaines.*

Une tradition annonce que les *Danges* furent élevées pour indiquer le point de division des possessions de Clovis et d'Alaric. Ces élévations, suivant Carré de Busserolle, sont dénommées *Mottes de Dangé*, d'après un titre du 1er mars 1683.

Les deux *Danges* seraient-elles les *Tumuli funéraires* de la *Ville détruite de Montafilent*? C'est ce que des fouilles pourraient, seules, apprendre.

La *petite Dange-Ouest* a vingt mètres de diamètre et trois mètres de hauteur. Elle n'a pas de fossé, ainsi que la *grande Dange*.

La *grande Dange-Est* a son grand axe orienté au Nord-Sud (40 mètres environ). Son petit axe, de vingt-cinq mètres, est situé Est-Ouest. Sa hauteur est de dix mètres.

Autour des *tumuli*, on trouve des carreaux blancs, des silex, des ossements, et un galgal.

Remontons sur *la petite Dange* pour faire retour à la route ; et, afin d'arriver au *Polissoir* dit *La Pierre de Saint-Martin*, passons au-dessus de Sublaines (1), dont l'église date, en partie, du XIIe siècle.

Par le *Hachereau* et par *la Pilette*, où se trouve une sorte de borne dite : *La Pierre Deboutte*, nous traversons Luzillé (2) (église reconstruite, partiellement, au XVe siècle.)

Nous prenons la route de Saint-Quentin, et, *avant* le village du Couldray, nous descendons de voiture.

Dans un champ, à trois minutes de marche, un beau *polissoir fixe* nous attend. C'est *La Pierre de Saint-Martin* (3).

Suivant une tradition populaire (4), on voit, sur cette pierre, la trace de deux pieds et de cinq coups de baguette. Cette légende *des pieds et des coups de baguette de Saint Martin* est assez répandue.

Près d'Esves-le-Moutier (Indre-et-Loire), on raconte, notamment, que Saint Martin, en gardant ses bœufs dans « l'pré Bouillard », entendait « usqu'à Tours, toute c'qu'on disaitte ». Dans ce but, il mettait son pied gauche sur le droit et donnait un ou plusieurs coups de baguette, à l'endroit où il se trouvait, afin d'entendre plus ou moins longtemps.

Sur le polissoir fixe de Luzillé, on voit trois cuvettes (les deux pieds et le pas) et cinq rainures, dont l'une très grande (les coups de baguette).

La grande rainure est orientée au Nord-Sud.

Les autos passent au village du Couldray, qui jamais n'en vit tant dans son « unique rue ».

La caravane est dirigée sur la route du Liège, vers la *Pierre Levée de Hys* (5)

A la borne kilométrique (un kilomètre sept cents mètres), tout le monde descend de voiture.

(1) Principales sources bibliographiques. — Sublaines :
1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome VI, pages 98 et 99 (en partie).*
2° Société archéologique de la Touraine. *B. X. 77 ; 201 ; MXVIICXV.*

(2) Principales sources bibliographiques. — Luzillé :
1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages 136 à 138 (en partie).*
2° Société archéologique de la Touraine *B.X ; 80 ; MXL, 398, 401.*

(3) Principale source bibliographique. — La Pierre Saint-Martin ;
Louis Bousrez. *Les monuments mégalithiques de la Touraine, pages 28 et 74.*

(4) Principale source bibliographique. — Pierre de Saint Martin :
Traditions Populaires de Saint Martin, Jacques Rougé. *Traditions Populaires de l'arrondissement de Loches, pages* 52, 53 *et* 54 *(en partie).*

(5) Principales sources bibliographiques. — Pierre Levée de Hys :
1° Louis Bousrez. *Les mégalithiques de la Touraine, pages* 16, 65 *et* 66 *(en partie).*
2° J. X. Carré de Busserolle. *Dict. histor. d'Indre-et-Loire, tome III, pages* 361 *et* 362 (en partie).
3° Société archéologique de la Touraine, *BX.* 80 ;

Par un petit chemin, nous voici au dolmen, l'un des plus beaux de toute la région. Le petit chemin a dû faire démolir l'entrée d'un grand dolmen. Le mégalithe est ouvert à 80° Est. Il possède une murette extérieure. Il y a des traces de galgal. Saint Martin est toujours « populaire » dans ce pays, puisqu'au dessous de la *Pierre* se trouve une fontaine, portant le nom du célèbre Pannonien.

Les autos font volte-face vers Saint-Quentin que nous laissons à droite.

St-Quentin (1) possède quelques curiosités : une église, partie du XIe, partie du XVIe, et un château : *Les Roches St-Quentin*.

Ce château, un des « logis » légendaires d'Agnès Sorel, contient de jolis vestiges du XVe siècle et de la Renaissance française.

Les autos passent rapidement. L'Indroys, que nous suivrons presque toujours jusqu'à Montrésor, étend devant nous ses eaux claires courant dans une vallée tantôt resserrée, tantôt étendue jusqu'aux pentes voisines de la forêt de Loches.

A la borne kilométrique (4 k. 500 m.), les voitures font halte. A huit cents mètres de là, en plein champ, on rencontre le dolmen de *Mallée* ou dolmen de St-Quentin.

Ce mégalithe est ouvert par le fond. Son grand axe est à 90° sud.

Il manque deux tables, la première et la troisième ; celle du fond existe ; mais elle est tombée. Il y a traces de galgal.

De retour à la route, nous filons maintenant, et rapidement, vers Montrésor.

Après avoir vu tant de pierres, on peut penser aux miches dorées et au « piot » de vin blanc. Les autos avalent des kilomètres.

Voici Genillé. C'est un bourg charmant. Pourquoi fuit-il si vite ? Permettez qu'on vous présente une église remarquable comme architecture : clocher du XIIe, corniches avec crousilles du XVIe siècle ; les vestiges de l'abbaye de la Bourdillère, puis un petit castel.

Les autos redoublent de vitesse. A peine songe-t-on aux *caves en lacets* de Méreans, à Genillé, à la légende populaire des « Vingt-quatre demoiselles de Menou », à Adam Fumée (2) (médecin de Charles VII et de Louis XI), et aux grottes de Marolles (3).

Après Genillé (4), nous gagnons Chemillé sur-Indroys (1), Chemillé semble baigner dans l'eau son église romane dont les corbelets du chœur sont fort curieux.

Ce sanctuaire possède une partie d'un vitrail ancien et une belle chaire en bois sculpté.

Nous passons devant le chemin conduisant à la *Chapelle du Chêne* (2), lieu légendaire et traditionnellement connu.

La file des autos s'allonge, s'étire, puis se resserre.

Tout s'arrête. — C'est Montrésor.

Visiter Montrésor (3) est facile. Voyons, en passant, les deux jolies fenêtres de la Gendarmerie, la halle, une vieille église désaffectée, une maison portant la date de 1630, et passons devant les deux tours décrénelées du burg primitif.

Faisons le tour de l'église collégiale. Il faut y voir les sculptures des portes et du chevet, sculptures malheureusement trop mutilées ou dégradées, et les seize fenêtres dont huit sont condamnées.

Dans l'église, les stalles sont fort bien fouillées, les clefs des voûtes, armoriées. Le tombeau des Bastarnay en est la principale attraction. Sur une dalle en ardoise gisent

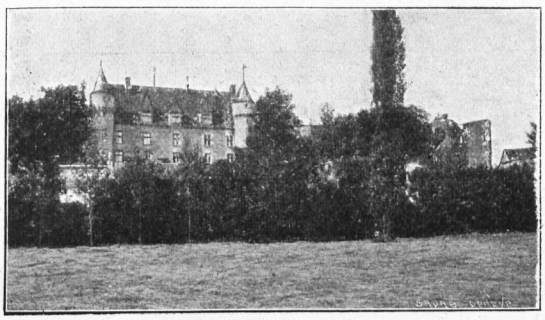

Château de Montrésor.
(Cliché extrait de *Tours à Loches*, par P. SUZANNE).

trois statues représentant des personnages de la famille Bastarnay.

Au Château, propriété du comte Branicki, nous visitons le célèbre *Trésor des rois de Pologne*, et nous entrevoyons, parmi des tableaux, celui de Tony-Robert Fleury : *Massacre des Polonais à Varsovie*. Montrésor est un lieu d'excursions classiques. La beauté de son église et la richesse de son château ont été maintes fois décrites par des artistes et des archéologues.

En route pour la forêt. Après les monuments préhistoriques et historiques, aurons-nous bientôt les arbres, les chênaies hautes et profondes ?

---

(1) Principales sources bibliographiques. — St-Quentin :

1° Société Archéologique de la Touraine. *B. V.* 357.
2° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, page 241.*
3° J.-M. DUFOUR. *Dict. hist. géo. biog. admi. des trois arrondissements communaux du département d'Indre-et-Loire ; deuxième arrondissement, Loches, tome II, pages* : 398, 399, 400, 401, 402, 403 et 404 (*en partie*).

(2) Principales sources bibliographiques. — Adam Fumée :

1° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome III, page* 145.
2° CHALMEL. *Histoire de Touraine. Tome IV, page* 189.

(3) Principale source bibliographique. — Grottes de Marolles :

D'ESPINAY. *Congrès archéologique de Loches, 1869. page* 11. XXXVIe *session. Société française d'archéologie*

(4) Principales sources bibliographiques. — Genillé ;

1° Louis BOUSREZ. *Monuments mégalithiques de la Touraine, pages* 75 *et* 76 (*en partie*)
2° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome III, pages* 179 *à* 182 (*inclusivement*).
3° DUFOUR. *Dict. de l'arrondissement de Loches, pages* 265 *à* 270.
4° Société archéologique de la Touraine. *BVI* ; 39. *BX.* 78 ; *BV-II, LII* ; *BIII* 55 ; *BVI*, 44 ; *BVI*, 8, 42.

(1) Principales sources bibliographiques. — Chemillé sur-Indroys :

1° J. X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, pages* 216 *et* 217.
2° Société archéologique de la Touraine. *BX.* 194 ; *BX.* 418. 429 ; *BVI* ; *III* ; *XII, 15 bis B.II.* 358. *BIII*, 406 ; *BXII* ; 207.

(2) Principale source bibliographique. — Chapelle du Chêne :

J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome I, page* 185.

(3) Principales sources bibliographiques. — Montrésor :

1° L. A. BOSSEBŒUF. *Montrésor, le château, la collégiale et les environs.*
2° J.-X CARRÉ de BUSSEROLLE. *Dict d'Indre-et Loire, tome IV, pages* 318 *à* 328 *inclusivement*.
3° P. SUZANNE. *Loches et Montrésor.*
4° DUFOUR. *Dict. de l'arr. de Loches, tome II, pages* 320 *à* 331 *inclusivement.*
5° Société archéologique de la Touraine. *Notamment B. X.* 439, 443, 468, 506 513. — *B. III.* 260, 346. — *B. XI.* 30 — *BI.* 162, 187.
6° D'ESPINAY. *Congrès archéologique tenu à Loches en* 1869, *page* 237.

Nous passons devant l'étang et la « maison forte » de la Corroirie (1). Là, nous revient le souvenir des guerres de Religion. Nous songeons aussi au célèbre Chicot.

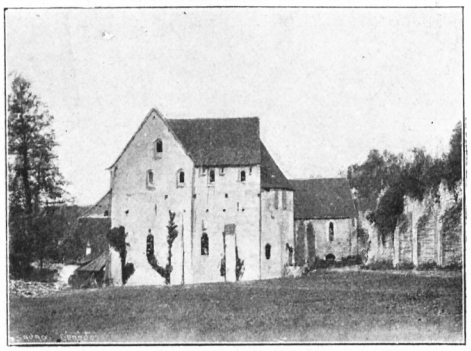

La Corroirie.
(Cliché Bréget, extrait de *Tours à Loches*, par P. Suzanne).

Nous arrivons devant le beau portail sculpté du Liget (2).

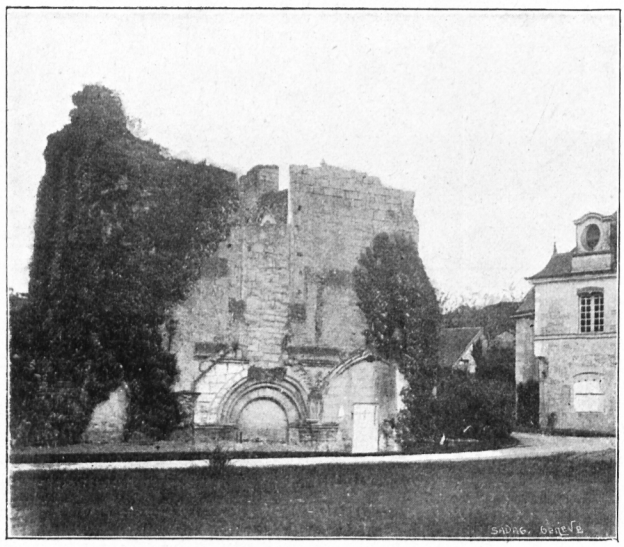

Ruines de la Chartreuse du Liget.
(Cliché Bréget, extrait de *Tours à Loches*, par P. Suzanne).

Les Congressistes n'y viennent pas chercher une vierge en or, comme le firent les Parisiens naïfs, dont parle la *Gazette médicale* de décembre 1908.

De cette riche Chartreuse contenant jadis tant de merveilleux manuscrits, il subsiste, seulement : un magnifique portail, une église en ruine, le bâtiment prieural, un château, des vestiges d'un cloître, une échauguette, et de beaux jardins couronnés de futaies.

Les autos passent entre les chênes de la forêt. A gauche, nous laissons la primitive Chartreuse, Saint-Jean du Liget, dont il reste une chapelle byzantine, avec des fresques malheureusement détériorées.

La forêt de Loches (1), d'une contenance de 3.622 hectares, est exploitée *à une révolution de 180 ans*.

Les voies qui la traversent conservent des appellations traditionnelles, se rapportant à des personnages historiques. Pour les « grandes chasses, » au XVIIIe siècle, on y dressa *quatre pyramides* : celles de *Saint-Quentin*, *Genillé*, *Montégu* et des *Chartreux*.

Tournant devant la pyramide des Chartreux et passant auprès de l'Ebaupinaye, où fut enfermé Clément de Ris, nous gagnons le « cromlech » de la Croix-Bonnin.

Ferrière-sur-Beaulieu (2) n'est pas loin. Les *Cheminées*, le *Puits* Bertin, tout, en ce pays, rappelle une ancienne exploitation du fer.

A Ferrière, les traditionnalistes campagnards « mènent les enfants à Saint-Guy, qui guérit de sa danse ». Là, jadis, se trouvaient la Chapelle et la fontaine de *Sainte-Monégonde*. Ce fons antique attirait les ritualisants inconscients et paysans du vieux *culte des eaux*. On jetait, autrefois, des pièces de monnaies dans la fontaine. L'assemblée annuelle des *Fossés Mous* conduit, toujours, de nombreux Lochois dans cette région forestière, où *trente paroisses*, de 1301 à 1777, *pour faire tomber la pluie*, promenaient *ostensionnellement* les reliques des Saints-Bauld et Hermeland, autour du Cromlech de la Croix-Bonnin.

Le *Cromlec'h* (3) de la Croix-Bonnin est situé près du chemin de Beaulieu à Loché. Les cinq pierres de ce monument, au lieu de former un cromlech, ne rappelleraient-elles point, au contraire, comme le dit Dufour « que la partie de territoire d'une paroisse limitrophe de plusieurs autres était indiquée par autant de blocs de pierre qu'il y avait de paroisses, auxquelles ce même endroit servait de point de départ ».

En effet les « pierres-défenses » de la croix indicatrice sont situées sur les limites de Ferrière-sur-Beaulieu et de Beaulieu. — Or, à Beaulieu, avant la Révolution, il y avait les paroisses de Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-André et l'abbaye, églises qui, avec celle de Ferrière, pouvaient bien être représentées par les cinq pierres du cromlech, qui serait faux.

Dans le folk-lore lochois, nous trouvons une légende sur la Croix-Bonnin. Au dire des vieux indigènes, les pierres du cromlech sont trois joueurs de vielle et de clarinette, et deux jeunes mariés qui « ont été changés en chillous ben durs, pour avouère manqué d'respecte à un curé qui portait l'bon Dieu ».

En quittant le cromlech, nous descendons à Beaulieu en traversant une région de troglodytes. Une tour à droite,

(1) Principales sources bibliographiques. — La Corroirie :
1° L. A. Bosseboeuf : *Montrésor : le château et les environs*, *pages* 29 *à* 34 (*partie incluse de celle dernière*).
2° J.-X. Carré de Busserolle : *Dict. d'Indre-et-Loire*, *tome I*, *page* 403.

(2) Principale sources bibliographiques. — Chartreuse du Liget :
1° L. A. Bosseboeuf : *Montrésor, le château et les environs*, *pages* 18 *à* 28 *et pages* 11 *à* 18 (*pour la chapelle Saint-Jean*).
2° Société archéologique de la Touraine, *notamment BVI*, 111 ; *BVIII* ; *BXII* ; 201.
3° J.-X. Carré de Busserolle : *Le Liget*, *Dict. d'Indre-et-Loire*, *tome IV*, *pages* 53 *à* 59.
4° Charles Lair : *Congrès archéologique tenu à Loches en* 1869, *pages* 330 : 332 (*inclusivement*).

(1) Principales sources bibliographiques. — Forêt de Loches :
1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire*, *tome IV*, *page* 103.
2° Bibliothèque de Loches. *Vieux plan de la forêt* (don de M. Pousset).

(2) Principales sources bibliographiques. — Ferrière sur Beaulieu :
1° Société archéologique de la Touraine. *BII*, 15 bis et 34 bis.
2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire*, *page* 62 (*en partie*) *à* 65 (*en partie inclusivement*).
3° Dufour, *Dict. de l'arr. de Loches*, *tome I*, *pages* 239 *à* 259.

(3) Principales sources bibliographiques. — Cromlec'h de la Croix-Bonnin :
1° Louis Bousrez. *Les monuments mégali hiques de la Touraine*, *pages* 25 *et* 72.
2° Société archéologique de la Touraine, *B. X.*, 89
3° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches*, *tome II*, *page* 273.
4° Jacques Rougé. *Traditions Populaires*, *pages* 69 *et* 70.

la Tour Chevalon (1), a conservé, par son nom, croit-on, le souvenir des habitants « d'un village » creusé dans le tuffeau, « village de *Che-neall-hon* ».

Au-dessus de cette tour, avant de « dévaler », la vue est splendide. Loches apparaît au lointain, dans un décor moyennageux ; puis, plus bas, avant la vallée où serpente l'Indre, voici Beaulieu.

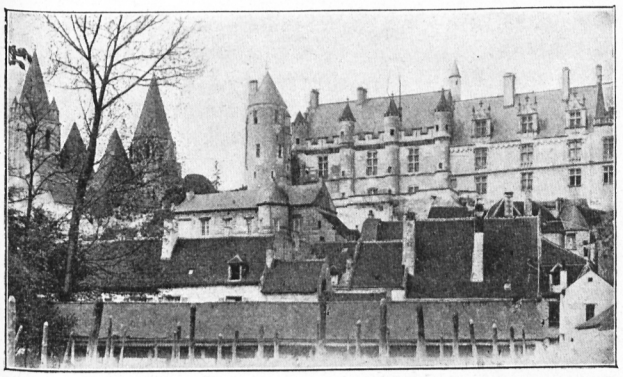

Loches. — Le château et l'église de Saint-Ours.
(Cliché extrait de *Tours à Loches*, par P. Suzanne).

De l'ancienne ville de Beaulieu-lez-Loches (2) et de l'abbaye fameuse, il demeure des ruines, fantômes du passé.

L'église paroissiale actuelle était l'abbaye. Le clocher est du XIIe. Des vestiges des XIe et XIIe apparaissent, de ci de là. Récemment, autour de l'édifice, on a rétabli, grâce à un don, un déambulatoire qui mène à l'abside à demi délabrée. Au transept Est, il y a des sculptures, mais assez mal définies encore au point de vue de leur signification,

On voit, à l'intérieur, la chaire abbatiale (M. H.), des stalles sculptées, des voûtes aux clefs armoriées, et *l'arcosolium* de droite, où fut retrouvé, en 1870, le tombeau et le corps de Foulques Nerra.

Autour de l'abbatiale, il faut entrevoir l'église désaffectée, *Saint-Laurent* aux voûtes remarquables, et les vestiges de l'abbaye.

A Beaulieu, parmi quelques logis anciens, deux sont *dits traditionnellement* : *Maisons d'Agnès Sorel* ; trois autres possèdent des boucles de fer (peut-être des boucles-bornes de fiefs ?), suspendues à leur pignon.

Foulques Nerra fonda l'abbaye de Beaulieu vers 1007. La ville fut prise et saccagée par les Anglais vers 1359 et au mois de juillet 1412 ; puis par les protestants en 1562. La « trêve » dite de Beaulieu y fut préparée, mais non signée, 1576.

(1) Principales sources bibliographiques. — Tour Chevallon (Che-neall-hon, ou Chevalleau) :

1° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches, tome I, pages* 14 *et* 15.
2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome I, page* 165.

(2) Principales sources bibliographiques. — Beaulieu :

1° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches, tome I, pages* 13 *à* 160 (*inclusivement*).
2° J.-X. Carré de Busserolle, *Dict. d'Indre-et-Loire, tome I, pages* 165 *à* 172 1re *colonne* (*inclusivement*).
3° Société archéologique de la Touraine, *notamment BI*, 31 ; 57 ; 135 ; *BIV*, 323, 249, *BX*. 103 ; *BII*, 371.
4° Paul Nobilleau. *Notice sur l'abbaye de Beaulieu-lez-Loches.*
5° A. de Salies. *Histoire de Foulques Nerra, comte d'Anjou, pages* 71 ; 115 *à* 119 ; 121 ; 123 *à* 138 ; 147 ; 187 et 188 ; 193 ; 245 ; 286 ; 361 ; 364 ; 365 ; 371 *à* 384 ; 387.
6° Congrès archéologique tenu à Loches en 1869, *notamment pages* 340 *à* 348 (Edmond Gautier), 86 *à* 97 (*Chevalier*).
7° Jacques Rougé : *Loches et Beaulieu.*

Rapidement faite, la visite de Beaulieu se complète par celle de *La Motte de Cornillé*, sur la lisière de la forêt de Loches. Le « convoi » prend par la rue du « Puits Noirier (1). En passant, on peut voir, à gauche, les vestiges d'un logis, traditionnellement appelé *Le logis d'Agnès Sorel.*

Nous montons à la maison forestière d'Orfons.

Orfons (2) est un *val légendaire*. Suivant la tradition populaire, un génie malfaisant vivait dans un caveau, où, en la nuit de Noël, chaque an, il remuait de l'or. Il y avait à Orfons (terra de aureo fonte) une fontaine, qui donnait l'eau pour alimenter, peut-être, la *Mansio de Cornillé* par l'acqueduc de Contray. Au-dessus d'Orfons se trouvait la chapelle *Saint-Nicolas-du-Bois*, puis, un peu plus haut, *la Motte de Cornillé* (3), « la vraie forteresse de Foulques Nerra », suivant M. A. de Salies.

Après avoir rebroussé chemin, au delà de Beaulieu, laissé à gauche le castel de Sansac, à droite le vieil hôpital et les vestiges du cloître des Cordeliers, les autos nous déposent devant la statue d'A. de Vigny. Ce grand poète naquit, *à Loches*, le 27 mars 1797 ; sa statue fut inaugurée, à Loches, le 15 août 1909.

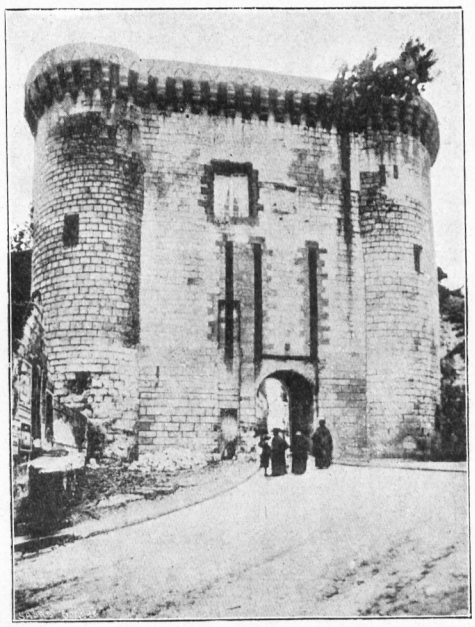

Loches. — Porte du Château.
(Cliché extrait de *Tours à Loches*, par P. Suzanne).

Pour bien visiter Loches, il faut passer sous la porte des *Cordeliers* (XVe siècle), et gagner l'enceinte du *château* par la rue *des Fossés-Saint-Ours*.

Sur ce parcours on voit, à gauche, les deux tours flanquant l'ancien pont-levis du *petit fort Saint-Ours*, puis, en haut de la butte, apparaît, à angle aigu, l'un des *châteaux royaux* dit : *Les Nouvelles Salles*.

(1) Principale source bibliographique. — Beaulieu, la rue du Puits-Noirier. Jacques Rougé, Agnès Sorel, et les légendes Lochoises. *page* 3.

(2) Principales sources bibliographiques. — Orfons :

1° L. Bosseboeuf. *Loches, Monuments et Souvenirs, page* 15.
2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, page* 120.
3° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches, tome II, pages* 248 *à* 254.

(3) Principales sources bibliographiques. — Motte de Cornillé :

1° A. de Salies. *Histoire de Foulques Nerra, comte d'Anjou, pages* 70 *et* 71.
2° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches, notamment pages* 246 *à* 248.

Un peu plus loin, tout en haut des murailles, accrochée comme un nid, voici une « logette » dénommée traditionnellement « Le logis du fol ». Après elle, on peut remarquer le « musée » du peintre Lansyer. Passons sous la porte énorme (XIIe et XIIIe siècles) du premier mur de la forteresse, et montons, à droite, au donjon.

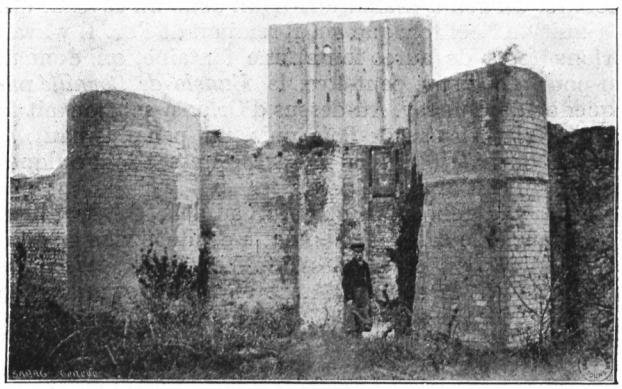

Loches. — Donjon et tours à bec.
(Cliché extrait de *Tours à Loches*, par P. SUZANNE).

Elevé sur des substructions antérieures au Ve siècle, le *donjon* est attribué à Foulques Nerra, comte d'Anjou (fin du Xe siècle). Près de lui, sont *le Martelet* ou Mantelet, (cachot de Ludovic Sforza, duc de Milan), la *Tour Ronde*

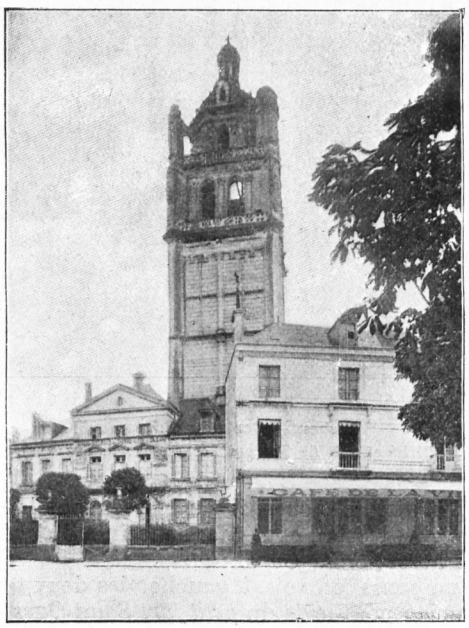

Loches. — Tour Saint-Antoine.
(Cliché extrait de *Tours à Loches*, par P. SUZANNE).

(salle de la question) ; *les Brodequins* (salle d'armes). On montre aussi « *l'emplacement* » occupé « par la cage de La Balue », dont « tastat » Commines. Des *tours à bec* défendent le fort.

Des *galeries de ravitaillement* conduisant au donjon et des *souterrains* aboutissant au labyrinthe creusé sous toute la butte font communiquer la « place » avec la ville.

Entre le donjon et le château royal, *l'église Saint-Ours* (VIIe, XIe, XIIe siècles), autrefois *collégiale*, montre sous un *narthex* aux *sculptures symboliques*, un bénitier fait d'un fût de colonne romaine ou gallo-romaine ; *deux clochers*, dont un vide de cloches ; deux *dubes* étranges, œuvre de Thomas Pactius ; une *coupole* byzantine ; la traditionnelle *Vierge de Beautertre* (ex-votos de cire) ; une *crypte* (fresque de St-Brice), et un *Trésor* qui conserve « *l'une des ceintures de la Vierge* », apportée d'Orient.

Auprès de Saint-Ours, voici le « *Logis du roi* ». Ce logis est divisé en « *Vieilles et Nouvelles Salles* ». *Les vieilles salles* virent Charles VII, Agnès Sorel, et Jeanne d'Arc, et plus tard Louis XI. Elles gardent le tombeau de la « Belle des Belles », transporté, aux premiers jours du XIXe siècle, dans la *tourelle d'Agnès Sorel*.



Loches. — Hôtel de Ville et Porte Picoys.
(Cliché extrait de *Tours à Loches*, par P. SUZANNE).

Les nouvelles salles construites sous Louis XII contiennent *l'oratoire d'Anne de Bretagne*.

Dans ce château de beauté, aujourd'hui sous-préfecture, l'histoire voisine la légende, qui prend racine avec le *Maronnier dit de François Ier*.

En descendant vers la ville, par la « *Grand'Rue* », voici, parmi de curieux logis, *la Chancellerie* (XVIe et XVIIe siècles).

Entrons à l'*Hôtel de Ville* (XVIe siècle), restauré récemment pour abriter une *Bibliothèque intéressante* (fonds du Liget) (1).

Passons sous la *porte Picoys* (XIVe, XVe XVIe et XVIIe siècles) ; admirons la *Tour Saint-Antoine* (XVe et XVIe siècles) ; puis entrevoyons un *triptyque*, placé dans l'église Saint-Antoine, peinture attribuée à l'école de Jean Fouquet.

Bercés par tant de souvenirs anciens, il fait bon, pour des touristes avertis, des archéologues et des préhistoriens, de s'endormir, lassés, dans une ville morte. . . . . .

Deuxième Jour d'excursion, 27 Août.

Sur la route de Manthelan, les autos grimpent. Avant Puygibault, on aperçoit Loches, le site, le riant val de l'Indre, la ville et ses vieux monuments.

Nous gagnons la route de Ligueil. A gauche, se cache le château de Fretay (2) ; à droite, au bout d'une longue allée d'arbres, c'est Bussière (3).

A la vallée de l'Indre, bientôt, fait place le bassin de la Creuse

Nous suivons un ruisseau, l'Estrigueil, puis une rivièrette, l'Esves.

A travers la campagne, dominés par des clochers, voici Varennes (4), que regardent le moderne château de Saint-Senoch et la vieille chapelle ruinée du même nom ; voici Ciran et la Roche-Berthault (5).

Après la Tourmellière, nous traversons Ligueil (église des XIIIe et XIVe siècles), beau rétable. (M. H.) (1).

La caravane s'arrête un quart d'heure aux falunières de Pauvrelay (2) ; puis, on reprend la route, en laissant, à gauche, le bourg, l'église (XVIe siècle), et le château de Paulmy (3). Ce castel, dont il reste peu de vestiges, fut l'un des berceaux des Le Voyer d'Argenson. Entre des peupliers, au bord du ruisseau minuscule, Le Brignon, *le Châtelier* montre sa grosse tour.

Ce château-fort est assis sur une butte, autour de laquelle furent bâtis des murs circulaires flanqués de tours.

Les restes d'un chemin de ronde avec deux étages (archières et meurtrières pour couleuvrines), la tour éventrée sur toute sa hauteur, un porche, un logis (XVe, XVIe et XVIIe siècles), le curieux vestige de la défense d'un pont levis, avec meurtrières rondes, forment un ensemble fort intéressant.

Ce château (4), près duquel s'accapit un village, fut, dans la dernière période des *Guerres de Religion*, l'une des places les plus fortes des Protestants dans la Touraine méridionale. Il abrita, vers 1581, le célèbre capitaine François de la Noue, dit *Bras de Fer*.

En 1793, les membres du comité de la *Société populaire* de La Haye Descartes résolurent de démolir le Chatelier ; mais ils trouvèrent trop dur le mortier fait avec le sable des faluns.

A quelques cents mètres de la forteresse, sur la gauche, descendons, et voyons le dolmen dit : *La Pierre Chaude* (5). C'est un *dolmen rond* orienté à 90° Est. La pierre d'entrée est déplacée. Elle faisait partie de la paroi Nord. La pierre de la paroi Nord-Est est à demi-tombée ; celle de la paroi Ouest-Nord, à l'intérieur, est penchée. Les autres pierres semblent à leur place. Le sommet de la pierre du Sud est cassé. Le dolmen est placé sur une pente accentuée. Les cavités sont naturelles. L'entrée est opposée à la rivière. La grande table fut cassée, sans doute, au Sud, à cause de la déclivité du terrain.

Un peu au-dessus du dolmen, sur la droite, gisent des pierres, affectant plusieurs dispositifs.

Le site se nomme traditionnellement *Breune*, *Brune* (6), *Branc* ou *Brenne*. Là, dit une tradition populaire, « dans les temps, *une ville fut détruite* ».

(1) Principales sources bibliographiques. — Loches :

1° Edmond Gauthier. *1° Etude historique et pittoresque sur le donjon de Loches. 2° Histoire du donjon de Loches. 3° Les monuments de Loches : Le château royal. 4° Antoine d'Anglerays, dit Chicot, gouverneur de Loches. 5° Construction de l'hôtel de ville de Loches ; Projet de fontaines.*

2° Comte Boulay de la Meurthe. *Histoire des guerres de Religion à Loches et en Touraine.*

3° Dufour. *Dict. de l'arrondissement de Loches, tome II, pages 1 à 295 (inclusivement).*

4° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages 79 à 103.*

5° Congrès archéologique de France ; 36e *Session. Séances générales tenues à Loches en 1869, par la Société française d'Archéologie.*

6° Société archéologique de la Touraine *notamment BII. 67 ; 71 ; 184 ; 248 ; 533. Mémoires tome XLII notamment pages 113 à 150. BIV, 193, 265. BII. 558 ; BX 108 ; BXII, 200.*

7° de Pierres. *Tablettes chronologiques du château de Loches.*

8° Morgan Douglas. *A Corner of the garden of France.*

9° A. Bardet. *L'église collégiale N. D. du château de Loches.*

10° Ernest Hat *Histoire de la ville de Loches.*

11° Charles de Grandmaison. *Le tombeau d'Agnès Sorel à Loches.*

12° A. de Salies *Histoire de Foulques Nerra, pages 11, 13, 16, 20, 40, 45, 46, 52, 61, 69, 71, 115, 116, 148, 152, 156, 159, 165, 227, 245, 255, 257, 281, 284, 286, 396, 399*

13° J. Baillargé *Notice monographique sur la citadelle du château de Loches.*

14° J. Rougé. *Loches et Beaulieu.*

15° Léonide Archambault. *Les Justices du bailliage de Loches.*

16° Henri Faye. *Loches (Monde moderne juillet 1898).*

17° L. Bosseboeuf. *Loches, monuments et souvenirs.*

18° D'Espinaist. *Inauguration du Palais de Justice de Loches.*

(2) Principale source bibliographique. — Fretay :

J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome III, pages 139 et 140 (1re colonne inclusivement).*

(3) Principale source bibliographique. — Bussières :

J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et Loire, tome I, page 472.*

(4) Principales sources bibliographiques. — Varennes :

1° Société Archéologique de la Touraine. *M. XXIII. LXXX. III.*

2° Congrès Archéologique tenu à Loches *en 1869, page 165.*

3° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome VI, pages 360 et 361.*

(5) Principales sources bibliographiques. — Ciran-la-Latte :

1° L. Dubreuil-Chambardel. *Ciran-la-Latte.* Société Archéologique de la Touraine, *mémoires, tome XLIII.*

2° L. Dubreuil-Chambardel. *La Seigneurie de la Roche-Berthault.*

3° J.-X Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre et-Loire, pages 301 à 302. (1re colonne inclusivement).*

(1) Principales sources bibliographiques. — Ligueil :

1° Elie Besnard. *Notice historique sur la ville de Ligueil et sur la chapelle N.-D. des Anges.*

2° Baranger, *Petite histoire de la petite ville de Ligueil.*

3° J. Rougé. *Le Pays de Ligueil ; La Baronnie de Ligueil ; Ligueil à la fin de l'ancien régime ; Ligueil et le canton pendant la Révolution.*

4° J.-X Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages 63 à 72, (1re colonne inclusivement).*

(2) Principales sources bibliographiques. — Pauvrelay :

1° F. Dolfus. *Touraine. Extrait du Livret-Guide, VIIIe Congrès géologique, international (1900). pages 24 et 25.*

2° Comtesse P. Lecointre. *Les faluns de Touraine, page 60.*

(3) Principales sources bibliographiques. — Paulmy :

1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict d'Indre-et-Loire, tome V, pages 25 à 35, (en partie).*

2° Société Archéologique de la Touraine. MXVII. XXXII., BIII, 54, BX, 452, BIII, 18, BIII, 178.

(4) Principales sources bibliographiques. — Le Châtelier :

1° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches, tome II, pages 351 à 356*

2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, pages 179 à 182 (1re colonne).*

3° A. de Salies. *Histoire de Foulques Nerra, comte d'Anjou, page 66.*

(5) Principale source bibliographique. — La Pierre Chaude :

L. Bousrez. *Les monuments mégalithiques d'Indre-et-Loire, page 67.*

(6) Principales sources bibliographiques. — Station néolithique de Brune :

1° J. Rougé. *Folk-lore de la Touraine, arr. de Loches, villes détruites, page 26.*

2° Dr L. Dubreuil-Chambardel et Jacques Rougé. *La station néolithique de Brune, étude à paraître dans le Bulletin de la Société anthropologique de Paris.*

3° Société Archéologique de la Touraine. *Bulletin. 4e trimestre de 1909 LXVI.*

En 1907, des allées, et, notamment une grande allée orientée au Nord-Est, Sud-Ouest, des murs, deux points d'eau, des pierres placées en rond attirèrent l'attention du conducteur des Ponts et Chaussées, en résidence à La Haye-Descartes, M. J.-B. Barreau.

Ce préhistorien fit plusieurs voyages à Brune. Il y découvrit un certain nombre de haches, de grattoirs et de perçoirs en silex.

garde des vestiges du roman dans son église et des sculptures du XVIIe siècle, parmi les restes délabrés de son château d'antan.

Les Congressistes s'arrêtent bientôt à l'atelier de *Larcy* (c. de Neuilly-le-Brignon) : amas considérable de *silex noir* ; puis à *La Bonnetière* (c. d'Abilly) : scies à coches symétriques ; livres de beurre ; nuclei, etc.

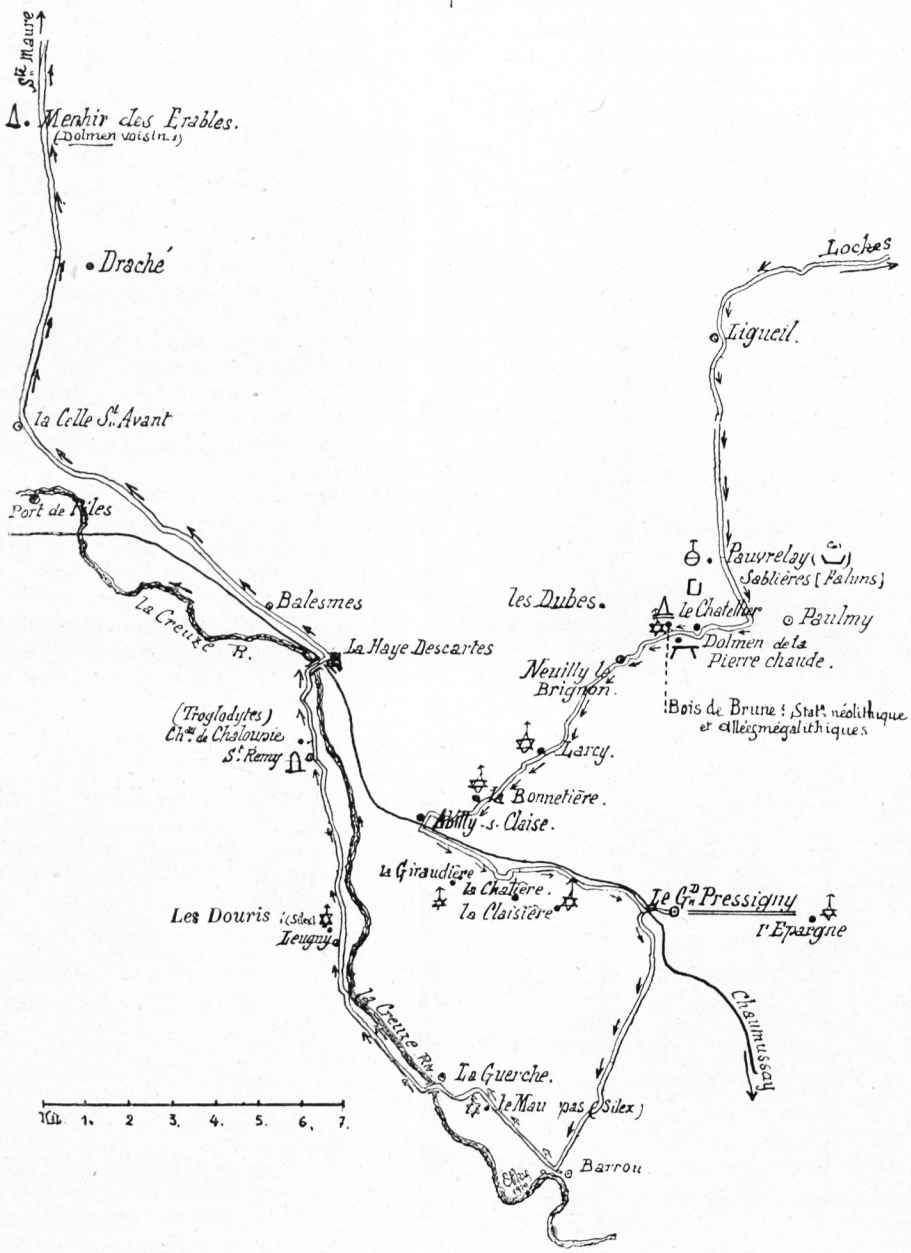

Les pierres de la *station de Brune*, malgré ces recherches et des études, « s'appetissent », de plus en plus. Bientôt, elles auront disparu aux « prestations », avec de nombreux « objets » en silex ; peut-être ne restera-t-il, même pas, la plus grande des allées.

Faisons des vœux pour que le propriétaire permette, au moins, la conservation de cette grande allée.

Nous traversons Neuilly-le-Brignon (1), dit le Noble, qui

Nous filons en pleines mines de silex, au-dessous de *La Perrière, de la Davière*, et de *Bessé*.

Au bourg d'Abilly (1), (fabrique d'instruments agricoles), nous traversons la Claise.

Sur la rive gauche, nous sommes dans la région classique des ateliers de silex, des mines de débitage, témoins des premières découvertes du Dr Léveillé et de l'abbé Brung vers 1864.

(1) Principales sources bibliographiques. — Neuilly-le-Brignon :

1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages* 375 *à* 377 (*inclusivement*).

2° Société Archéologique de la Touraine. *M. XVII, XXXIII et CXVI.*

(1) Principale source bibliographique. — Abilly :

J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre et-Loire, tome I, pages* 1, 2 *et* 3 (*en par.ie*).

Nous nous trouvons au centre de la « pierre taillée et quelque peu polie, » comme on disait autrefois.

En passant, la *Chatière*, ancienne gentilhommière, montre une partie de chapelle romane, une échauguette, un pignon du XVe siècle, ainsi qu'un colombier à trois lucarnes dont deux sont sculptées.

Après la Chatière, et les « gîtes » du *Carroi des grandes Courances* et de *la Chaume de la Rabatté*, voici *Grasse-Coue*, qui regarde Bouc-ferré, *Moisay* où fut quelque temps la collection Léveillé, puis la célèbre *Claisière* (1). Là, nous ferons une pause et des cueillettes de livres de beurre, de tous modèles.

Les autos redescendent vers la Claise qui reluit dans son val. Nous passons près de la Joubardière (2), ferme chantée par André Theuriet.

Le Grand-Pressigny (1) possède « trois châteaux ». L'un, qui enclôt les autres par son enceinte, les traces de son chemin de ronde et ses tours, semble des XIVe et XVe siècles. Un autre est plus ancien (1212) ; il comprend le donjon et les murailles ruinées qui l'entourent. Enfin, une *galerie renaissance*, un puits, une tour *vironne*, étalent sous le ciel tourangeau une grâce toute italienne.

Après avoir vu, à *l'Épargne* (2), l'un des champs de la

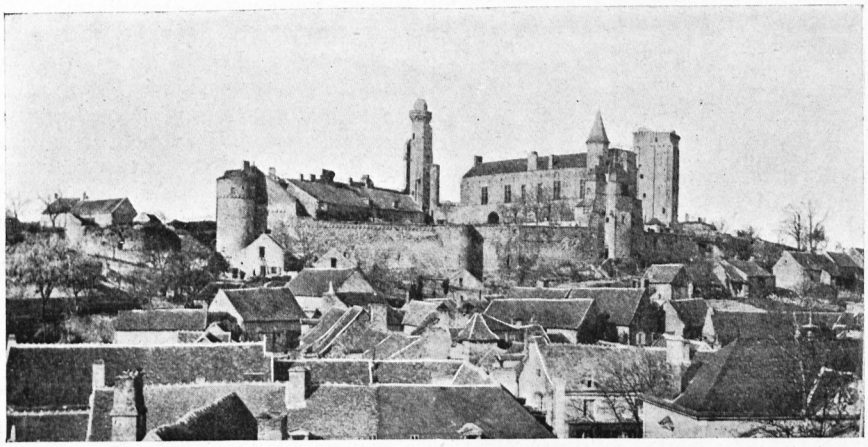

Le Grand-Pressigny. — Vue générale.

(PORCHERON, photographe à Pressigny).

Enfin, nous entrons à Pressigny-le-Grand, qui nous accueille avec le charme mélancolique du passé et la grâce souriante du présent.

Parmi les petites villes de la Touraine méridionale, Le Grand-Pressigny est l'une des plus jolies. Elle semble endormie entre la Claise et les ruines d'un vieux château.

L'église possède un clocher datant de 1656. La sacristie, antan chapelle seigneuriale, conserve des fresques du XVIIe siècle. De l'ancien parc du château, il demeure des pans de murailles et une belle entrée de grotte (XVIIIe siècle).

Montons au château, en regardant les murs des maisons dont l'un porte un cadran solaire, et dont tous contiennent des silex.

La Livre de beurre (3) est partout ! Ici, un large *bloc matrice* forme un seuil, là, un linteau ; plus loin, dans un autre silex, on utilisa, jadis, un trou naturel, pour attacher traditionnellement les chevaux, les bœufs ou les ânes par la *longe*.

(1) Principale source bibliographique. — La Claisière :
Abbé BRUNG. *Atelier préhistorique du Grand-Pressigny, notamment pages* 13 *et* 19.

(2) Principale source bibliographique. — La Joubardière :
André THEURIET : *Le fils Maugars* (*roman*).

(3) Principales sources bibliographiques. — Le Silex de Pressigny-le-Grand :
1° Société archéologique de la Touraine. *Atelier préhistorique : MXVII, XXXII, LXVI, LXXIII ; Objets préhistoriques : BX*, 82 ; *XI*. 131, 142.
2° Congrès arch. Société française d'archéo. tenu à Loches en 1869 ; 36e session ; *pages* 13, 14, 15, 16 (*abbé Chevalier*).
3° L'Homme préhistorique. *Excursion du Grand-Pressigny*, 24 *et* 25 avril 1886, *IIIe année, pages* 306, 307, 308, 309, 310, 311.
4° J. ALEXANDRE. *Le polissoir de la Fontanelle. Fabrique de faux silex au Grand-Pressigny, pages* 3 *et* 4.
5° Georges ENGUERRAND. *Six leçons de Préhistoire, page* 214.
6° J. de SAINT-VENANT. *Dissémination des produits des ateliers du Grand Pressigny aux temps néolithiques.*
7° —— *L'Industrie du silex en Touraine dans les temps préhistoriques.*
8° Ph. SALMON. *Voyage préhistorique dans quatre départements du Sud-Ouest Corrèze ; Dordogne ; Vienne ; Indre-et-Loire.*
9° Dr LEDOUBLE. *1° La médecine et la chirurgie préhistorique. Journal d'Indre-et-Loire, 8 ; 9 ; 10 et 11 décembre 1888.*
2° La Grotte des Fées de Mettray, pages 14, 16 et 23.
10° Abbé BRUNG. *Atelier préhistorique du Grand-Pressigny.*
11° de MORTILLET. *Les mystifiés de l'Académie des sciences* (1865, *chez Marpon*).
12° Abbé CHEVALIER. *Journal d'Indre-et-Loire*, 9 *août* 1864.
13° Jacques ROUGÉ. *Le mortier de Prélong. Société Préhistorique de France ; Bulletin n° I.* 1906.
14° Dr Henri MARTIN. *Études sur les livres de beurre du Grand-Pressigny.*
15° O. PENGUILLY l'HARIDON. *Moniteur universel*, 15 *mai* 1865.
16° John EVANS. *The Worked flints of Press gny le Grand.*
17° L. A. BOSSEBŒUF. *Le Comte de Châteigner. Bulletin Société archéologique de Touraine, 2e trimestre* 1900.
18° M. L. A. Jollivet. *Notice sur les Armes et Instruments en silex travaillé découverts dans les environs de Preuilly* (*Indre-et-Loire*).

(1) Principales sources bibliographiques. — Pressigny-le-Grand (Histoire) :
1° E. GATIAN DE CLÉRAMBAULT. *Les donjons romans en Touraine, pages* 36, 37 *et* 38 (*en partie*).
2° Société archéologique de la Touraine ; *notammment* : *MVII, LXXX. BII*, 162 ; *III*, 339 ; *BIV*, 437, 438, 442, *BIV*, 427 ; 431. *BXII*, 199, *BI*, 76 ; *BIV*, 424 ; *BVI*, 219, 343, 409 ; *BVIII*, 368, 427, 476, 494. *MXVII, XXX VIII*
3° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome V, pages* 145 *à* 176.
4° Jacques ROUGÉ. *Au pays de la Livre de Beurre, Revue Mame*, n° 14, *octobre* 1906.

(2) Principales sources bibliographiques. — L'Epargne :
1° L'Homme Préhistorique. (*Excursion au Grand-Pressigny, IIIe année, pages* 306 *à* 311 (*inclusivement*).
2° Abbé BRUNG. *Atelier Préhistorique du Grand-Pressigny, page* 17.

station classique et y avoir ramassé quelques silex (jaune cire), nous traversons Le Grand-Pressigny et filons sur Barrou.

Nous laissons, désormais, la Claise. Au sommet d'une côte, on aperçoit le burg échiqueté d'Étableaux (1). Nous passons, par le *bois des Cours*, voisinant celui de l'Épinat (2). Ce dernier nom évoque le souvenir d'une *Commanderie de l'ordre du Temple.*

Avant la descente, vers Barrou (3), la vue est belle sur la vallée de la Creuse que domine le moderne château de Rocreuse.

Nous tournons devant Barrou, très vieux bourg dont l'église primitive datait de 480. Cette agglomération est fort curieuse par les vestiges d'une voie romaine, par l'affaissement du sol vers la Creuse, par une découverte de *puits funéraires*, et une trouvaille de « longues lames brutes », due à M. Chauveau.

Sur la route *la plus haute*, nous suivons la rive droite de la Creuse. De tous les côtés, surtout près de l'eau, on rencontre des silex. Nous faisons halte à l'atelier de *Maupas* (commune de Barrou), près du ruisselet du même nom.

Les Congressistes recueillent quelques silex (jaune cire) teinte classique *du Pressigny* ; et le convoi se remet en marche.

Nous traversons la vieille enceinte de La Guerche et nous arrêtons sur le pont de la Creuse, afin de contempler, dans son radieux site, le vieux Château de La Guerche.

Le château de la Guerche (4) formait, antan, un quadrilatère ; il y subsiste des vestiges d'un chemin de ronde avec deux grosses tours et les deux tourelles d'un pont-levis..... C'est l'abandon après la gloire, l'oubli après l'histoire..... Seule, une légende hante encore ces murs, où la mousse et le lierre jettent leur froid manteau. Le château aurait été, suivant les dires populaires, répétés sans preuve documentaire par des historiens, édifié par Charles VII pour Agnès Sorel.

En réalité, Charles-le-Septième le bâtit pour Antoinette de Maignelais, tante de la dame de Beauté.

L'église de la Guerche est en partie romano-byzantine. Nous entrevoyons, à peine, son clocher, alors que nous filons à travers la *petite Guerche* sur la rive gauche de la Creuse.

Les autos passent devant le chemin qui mène aux souterrains de *Chantepie* (5) et au ravin de *Prélong*. Le Prélong (département de la Vienne), est un gîte de silex en un lieu légendaire, et un site où, traditionnellement, on fait pèlerinage.

Au fons clair de Saint-Hilaire (1) s'en vont les amoureux ; puis à la chapelle de N. D. du Prélong ils se remémorent la poétique histoire de la jouvencelle énamourée, avalée par le loup devant le page de Charles VII pendant que passait la Grand'Chasse du roi (2).

Nous traversons Leugny (3) (Vienne), petit bourg situé entre la Creuse et *le plateau des Douris*, atelier préhistorique de grande importance.

Voici, bientôt, avec ses tours carrées à lourds machicoulis, le château de La Chaise St-Rémy (4).

Les excursionnistes s'arrêtent au village de Saint-Rémy-sur-Creuse (5), encore, hui, habité en partie. Jadis des tisserands « s'hébergeaient » dans les caves, comme l'indiquent de nombreuses entailles, supports à petits métiers. La fumée qui teint en noir les parois des cavernes, atteste que chaque « case » était habitée, il y a relativement peu de temps.

Trois sources principales, dont l'une dite traditionnellement « *Fontaines aux Loups* », sourdent du coteau. Dans le village troglodytique, il faut monter au « *Château de Chaloupy* ». Par un petit escalier taillé dans le roc, on accède à une terrasse. La vue y est superbe sur la vallée de la Creuse et le village des Roches. On aperçoit même, dans le lointain, Abilly, puis le donjon, et la tour *vironne* du Grand-Pressigny.

A Chaloupy, il y a trois points de descente à l'étage inférieur avec *redans* pour mettre les pieds, et encastrement pour fermeture solide.

En visitant l'une des maisons souterraines, il est intéressant d'examiner *les stries à tige pointe*, indiquant comment la roche fut taillée.

Nous fuyons devant le souterrain, dit la *Cave à Caillaud*. Là, on fait encore la chasse et la rémunératrice « pêche » aux chauves-souris cueillies pour les laboratoires.

Au sommet du coteau, on entrevoit l'église de Saint-Rémy et la *Tour de Gannes* (6). Cette tour, posée d'aplomb sur un à pic dominant la Creuse, était une grande vigie, qui surveillait, *en terre anglaise*, durant les guerres de Cent ans, les évolutions du parti français, vers La Haye, sur la rive droite de la Creuse.

Le convoi passe à Buxeuil, sur un vieux pont dont la partie médiane trace la limite entre la Vienne et l'Indre-et-Loire.

---

(1) Principales sources bibliographiques. — Etableaux :
1° E. Gatian de Clérambault. *Les donjons romans de la Touraine, page* 10.
2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'I.-et-L. tome III, pages* 31 *et* 32 *(en partie).*

(2) Principales sources bibliographiques. — L'Epinat :
1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'I.-et-L. tome III, page* 18.
2° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches, tome I, page 9.*

(3) Principales sources bibliographiques. — Barrou :
1° J.-J. Bourassé ; C. Chevalier et de Lafollye: *Recherches sur les églises romanes en Touraine, pages* 13 *et* 77.
2° C. Chevalier et G. Charlot. *Etudes sur la Touraine, pages* 72 *et* 102.
3° Dufour. *Dict. de l'arr. de Loches, tome I, pages* 7 *à* 11.
4° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'I.-et-L. tome I, pages* 142 *et* 143.
5° Société. Archéologique de la Touraine, notamment. *MXVII XXXII et XXXIII ; BVI,* 104 ; *BIX* 395 ; *BVIII,* 456.

(4) Principales sources bibliographiques. — La Guerche :
1° J.-X. Carré de Busserolle. 1° *Recherches historiques sur la vicomté de la Guerche en Touraine et sur les fiefs qui en relevaient.* 2° *Dict. d'I. et-L. tome III, pages 266 à 283 (en partie).*
2° Société Archéologique de Touraine ; notamment. *MXVII, XXXII ; BXII ; 207 ; BX, 259 ;*

(5) Principale source bibliographique. — Chantepie :
A. de Longuemar. *Géographie populaire du département de la Vienne, page* 87.

(1) Principale source bibliographique. — Fontaine St-Hilaire :
A. de Longuemar. *Géographie populaire du département de la Vienne, page 87.*

(2) Principales sources bibliographiques :
1° Redet. *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, page 334.*
2° J. Rougé. *Le Terroir et les Rêves, page 25.*
3° A. de Longuemar. *Géogr. pop. du dép. de la Vienne, page 87.*

(3) Principales sources bibliographiques. — Leugny :
1° Redet. *Dict. topographique du dép. de la Vienne, page* 228.
2° A. de Longuemar. *Géogr. pop. du départ. de la Vienne, pages 86 et 87 (en partie).*

(4) Principales sources bibliographiques. — La Chaise-St.-Rémy :
1° Redet. *Dict. topographique du départ. de la Vienne, page* 82.
2° A. de Longuemar. *Géo. pop. du dép. de la Vienne, page* 89.

(5) Principales sources bibliographiques. — Saint-Rémy-sur-Creuse :
1° Redet. *Dict. topo. du départ. de la Vienne page* 384.
2° A. de Longuemar. *Géo pop. du départ. de la Vienne, pages* 88 *et* 89 *(en partie).*

(6) Principales sources bibliographiques. — Tour de Gannes :
1° Redet. *Dict. topo. du département de la Vienne, page* 183.
2° A. de Longuemar. *Géo. pop. du dép. de la Vienne, page* 89.

Nous voici à la Haye-Descartes (1). De l'antique *Haya*, une butte féodale et une église demi-ruinée, subsistent.

Devant nous, apparaît l'église paroissiale Saint-Georges (XIe et XIIe siècles) et la statue, en bronze (par Nieuverkerke) *du grand philosophe René Descartes*, le père *du Criterium de l'Evidence*.

Saluons l'hôtel de ville qui garde l'acte de baptême de l'illustre penseur (1596), né, *prétend-on*, à La Haye, dans un logis facile à visiter.

Après Balesmes (2), (église en partie du XIIe siècle et l'importante *usine à papier* dépendant de la *maison Mame*), nous traversons un pays, où, sur les routes, les coqs hardis, en grand nombre, voisinent les chèvres capricieuses, animaux indicateurs de la survivance de la portion gauloise de la race celte.

La rivière, l'Esves (3), qui vient de Ligueil, est franchie sur un pont minuscule.

Et nous voici à la Celle-Saint-Avent (4) L'église romane en est le seul attrait. Nous laissons Maillé (5), sur la gauche, et Draché (6) sur la droite.

Près de Beauregard, tout le monde descend, devant un poteau du T. C. F. Nous allons, à 800 mètres environ, à travers champs, au *menhir des Erables* (7). Le mégalithe est situé près du *village des Arabes*, en haut de la *montée* (8) *des Arabes*, dans un pays où tout rappelle la défaite des Maures, en 732.

Ce menhir, dénommé aussi traditionnellement *La Pierre Percée*, possède une « ouverture » naturelle, par laquelle, suivant une légende locale, jadis, les chefs des tribus ennemies, en signe de paix, se passaient *deux doigts qu'ils faisaient toucher*. Cet acte, *paraît-il*, s'accomplissait aussi, au moment des fiançailles, par les « promis » des villages voisins.

Sans avoir vu le Dolmen de Bommiers, nous remontons en autos.

Le *plateau de Sainte-Maure*, tranché par la route, semble s'étendre devant nous. Le paysage est triste et d'une grande monotonie, coupé, par quelques bois, vestiges derniers de la forêt d'antan. Nous sommes dans la région du département d'Indre-et-Loire la plus vilaine, mais aussi la plus riche.

C'est le grenier et la réserve de la Touraine.

Ah ! si le Congrès préhistorique était un congrès « d'marchands d'viaux ou d'ajeteux d'chieuves ou d'ervandeux d'fermages d'biques et d'piaux d'biquons, ô bon Dieu mignon !!! mais c'est nune assemblée d'houmes qu'en voulent aux piarres, qui les argadent, qui les artouchent, Koque c'es-ti ? »

Sans encombre, nous passons au bas de Sainte-Maure (1) « pays où kon vota, dans les temps, pouque l'chemin d'farre y passe point dans la coumune »....

La ville serait intéressante à visiter. Toutefois, de l'antique *Arciacum* il reste peu de chose, sinon, peut-être, une crypte sur laquelle fut édifiée l'église paroissiale au XIIe siècle.



Sainte-Maure. — Menhir des Arabes ou des Erables.
(Photo. A. PLOQUIN, libraire à Sainte-Maure-de-Touraine).

Dans cette crypte, on découvrit des tombeaux. La tradition nous l'apprend, c'étaient les sépultures des deux vierges-martyres : *Britte et Maure*.

Indépendamment d'un *puits*, situé dans l'église souterraine et dénommé : *Puits des vierges*, il existe, à deux kilomètres environ de Sainte-Maure, une *fontaine guérissante*, dite des Saintes Maure et Britte. Cette fontaine christianisée au XVIIIe siècle et plus récemment en 1891 et le 24 avril 1892 est connue par les paysans restés incons-

(1) Principales sources bibliographiques. — La Haye-Descartes :
1° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'I.-et-L. tome III, pages* 313 *à* 334.
2° DUFOUR. *Dict. de l'arr. de Loches, pages* 282 *à* 323.
3° Sté Archéo. de la Touraine, notamment. *BII*, 162, 525; *BXII*, 184.*MXVII LXXXII*.
4° Troisième centenaire de Descartes. *Société Archéo. de la Touraine, Bulletin du 1er trimestre* 1897.

(2) Principale source bibliographique. — Balesmes :
J.-X CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'I.-et-L. tome I, pages 116 à 118.*

(3) Principale source bibliographique. — L'Esves :
J. ROUGÉ. *Le Pays de Ligueil.*

(4) Principales sources bibliographiques. — La Celle-St.-Avent :
1° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, pages* 52, 53 *et* 54 *(en partie).*
2° Société Archéologique de Touraine. *MXXVIII, LXIV, LXVII.*

(5) Principale source bibliographique. — Maillé :
J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages* 143 *et* 144 *(en partie).*

(6) Principales sources bibliographiques. — Draché :
1° Société archéologique de la Touraine. *MXXIII. BX.* 84.
2° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, pages* 476, 477 *et* 478 *(en partie).*

(7) Principale source bibliographique. — Menhir des Erables :
L. BOUSREZ. *Les Monuments Mégalithiques d'Indre-et-Loire, page* 71.

(8) Principale source bibliographique. — Montée des Arabes :
H. BOISSONNOT. *Jeanne d'Arc à Tours*, page 31.

(1) Principales sources bibliographiques. — Sainte-Maure de Touraine :
1° J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages* 219 *à* 232 *(en partie).*
2° Société Archéologique de la Touraine, notamment : *BIV*, 201, *BV*, 92 ; *BVI*, 234, 235, 345 ; *BII*, 344 ; *BIII* 364 ; *BVIII* 139 ; *BV* 353, 354, *BVI*, 404 ; *BVII*, 197 ; *BII*, 345.

ciemment fidèles à certaines pratiques d'origine antique.

La ville de Sainte-Maure possède un petit musée (installé à la mairie), les vestiges d'un château-fort et quelques vieilles maisons.

Nous sommes des fuyards, des gens pressés, puisque nous laissons, à gauche, le village troglodytique de Courtineau et, sur notre droite, le célèbre pays de *Sainte Catherine-de-Fierbois* (1).

Là, naquit le caricaturiste J. Baric (2), au château de Commacre.

A Sainte Catherine nous revenons, un instant, aux falunières quittées depuis Pauvrelay.

Le bourg de Sainte-Catherine-de-Fierbois possède une église du XVe siècle, un logis : *la maison du Dauphin*, et les vestiges d'un hôpital fondé par Jean Le Meingre, dit *Boucicault*. C'était un hébergement pour les nombreux pèlerins qui, de tous les coins de l'Europe civilisée, venaient, au moyen âge, prier *Madame Saincte Katherine de Fierboscos*.

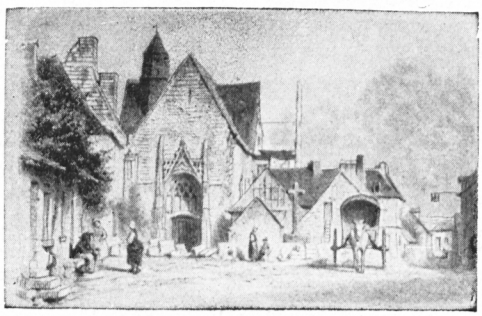

Sainte-Catherine de-Fierbois.

La légende populaire, transformée en histoire, nous assure que Charles Martel, en 732, après la défaite d'*Ab-der-Aman*, fit, dans une forêt, édifier un sanctuaire... Sous la table de l'autel, il mit son épée, marquée de cinq croix..., épée que Jeanne d'Arc envoya quérir... Nous suivons les derniers « taillis » des *Fiersbois* de jadis. Laissant, à gauche, *Villeperdue* (3), édifiée, peut-être, sur une ville détruite, nous passons à Sorigny (4), patrie du docteur Lunier.

Comme des fous, les autos courent sur *la route Paris-Bordeaux*, qui paraît taillée dans le sol avec l'unique souci de la ligne droite, si contraire à l'esprit tourangeau.

Nous sommes à Montbazon (5).

Là, sur une *motte*, *un donjon* fut bâti par Foulque Nerra, au Xe siècle, et couronné d'une vierge énorme en 1866.

Les défenses du château-fort dont fait partie *le Bazonneau* sont intéressantes à visiter. De ce point stratégique, la vue est belle sur les boucles décrites par l'Indre...

Le convoi, maintenant, semble fuir le territoire de Chambray. Nous voici, après quarante heures environ, revenu devant l'un des plus beaux paysages tourangeaux. Entre la vallée de la Loire et celle du Cher, la ville de Tours nous montre sa cathédrale, le dôme de Saint-Martin, les pinacles de l'Hôtel de ville, la Tour Charlemagne.

Nous rentrons, nous revenons à Tours par l'Alouette, joli nom, appellation légère qui fait songer à l'oiseau chéri des vieux Gaulois.

Jacques Rougé.

(1) Principales sources bibliographiques. — Sainte-Catherine-de-Fierbois :
1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome II, pages* 36 *à* 42 *(en partie)*.
2° J. Rougé. *Le Plateau de Bossée, pages* 13 *et* 14.
3° J.-J. Bourassé. *Les miracles de Madame Saincte Katherine de Fierboys.*
4° Société Archéo. de la Touraine : notamment *B.IX*, 201 ; *BIV*, 325, 326 ; *XII*, 46, *BX*, 6, 12, 66.

(2) Principales sources bibliographiques. — J. Baric :
1° Horace Hennion : *J. Baric, étude biographique et critique.*
2° Jacques Rougé : Le caricaturiste Baric, n° juillet-août 1905, *de l'Echo Littéraire et Artistique.*

(3) Principales sources bibliographiques. — Villeperdue :
1° Société Archéo. de la Touraine, *BIV*, 262.
2° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome VI, page* 425.

(4) Principales sources bibliographiques. — Sorigny :
1° Société Archéo. de la Touraine. *B III*, 417 ; *V*. 274 ; *VII*, 500 ; *XII*, 117.
2° J. X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, ome VI, pages* 90 *et* 91.

(5) Principales sources bibliographiques. — Montbazon :
1° J.-X. Carré de Busserolle. *Dict. d'Indre-et-Loire, tome IV, pages* 282 *à* 304.
2° Société Archéologique de Touraine, notamment : *BIV, 370 ; BX. 332, 372 ; MXVII, XXXIX.*

NOTE DE LA RÉDACTION

La *Rédaction de la Gazette Médicale* remercie MM. Porcheron (de Pressigny) et Ploquin (de Sainte-Maure) d'avoir bien voulu autoriser la reproduction de leurs photographies.

La rédaction est particulièrement reconnaissante à M. Prosper Suzanne du prêt aimable qu'il a fait de quelques-uns des clichés de son étude : De Tours a Loches et Montrésor.

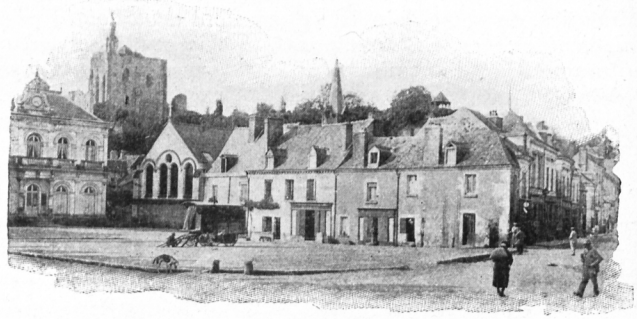

Vue de Montbazon.
(Cliché Bréget, extrait de *Tours à Loches*, par P. Suzanne

PHOTOGRAPHIE DU CONGRÈS

MM. PRIMAULT-BOIDRON, photographes, 10, boulevard Thiers, à Tours, près l'avenue de Grammont, ont été déclarés adjudicataires pour la fourniture des épreuves 18×24 du groupe des Congressistes, à prendre le lundi 22 avril 1910, à 4 heures du soir, dans la cour de la Mairie de Tours ; ces épreuves, collées sur carton de fantaisie, seront payées directement, à raison de **0 fr. 90** l'une, par les Congressistes ; il sera tiré des réductions du format de carte postale, au prix de **0 fr. 10**, éditée et avec livraison dans le mois, et au prix de **0 fr. 15** sur bromure et livrable de suite.

NOTICE GEOLOGIQUE

Par GEORGES LECOINTRE, Ingénieur-chimiste, Licencié ès-Sciences

CHAPITRE I.

Tableau récapitulatif des étages représentés en Touraine

Pliocène et Pleistocène

a^2 — *Alluvions récentes* (1).

a^1 — *Alluvions anciennes.*

P — *Limon des plateaux.*

Miocène

Helvétien. — m_3 — *Faluns de Touraine.*

Burdigalien. — m_1 — *Sables de l'Orléanais.*

Oligocène

Aquitanien. — m_r — *Calcaires de Beauce.*

Sannoisien ? — $m_{r,a}$ — *Calcaires et meulières d'eau douce*

Eocène

Marinesien. — e^2 — *Calcaire lacustre eocène.*

Sparnacien ? — $e_{1\,v\,b}$ — *Brèches et poudingues lustrés.*

$e_{1\,v\,a}$ — *Grès ladères.*

x. — e_v — *Argile à silex.*

Neocretacé

Senonien. — c_8 — *Craie à silex.*

c_7 — *Craie de Villedieu.*

Turonien. — $c_{6\,b}$ — *Craie jaune et craie spathique.*

$c_{6\,a}$ — *Craie tuffeau ou craie micacée.*

Craie marneuse.

Cenomanien. — c_5 — *Sables de Vierzon et du Perche.*

(1) Pour les faciès locaux, nous nous sommes efforcés d'employer autant que possible les mêmes désignations que la Carte géologique détaillée du Service des Mines.

CHAPITRE II

Etude des principaux faciès visités par le Congrès

c_5 — Le **Cenomanien** de Touraine est surtout constitué par une assise sableuse riche en glauconie ; il n'apparaît que par suite de bombements (dôme de Souvigné qui met à nu le calcaire jurassique et dôme de Ciran où le Congrès aura l'occasion de l'apercevoir). Au Nord il se relie aux **Sables du Perche** et à l'Est aux **Sables de Vierzon** (Meusnes).

De nombreux sondages artésiens ont démontré la continuité de cette assise sous la Touraine.

Faune : *Ostrea columba, O. conica, O. carinata, O. vesiculosa, Avicula anomala, Acanthoceras Rothomagensis,*

A la partie supérieure, au-dessous de la craie marneuse du Turonien, existe un banc assez résistant, pétri d'*Ostrea columba*, équivalent des **marnes à Ostracées** du Poitou. A Ligueil les puits rencontrent une couche de **craie glauconieuse** à *Acanthoceras Cenomanense* et *Strombus inornatus.*

c_6 — **Turonien** — (a). — **La Craie marneuse.** Blanche, tendre, très constante comme composition et comme aspect. Exploitée dans de nombreuses localités où elle fournit de la chaux hydraulique (Amboise, Port-de-Piles, Paviers, Ligueil, etc.)

Dans la partie nord, où elle apparaît le long de l'anticlinal d'Amboise, elle contient des cordons de silex noirs, autrefois exploités comme pierres à fusil (Meusnes).

Caractérisée par : *Inoceramus labiatus, Rhynchonella Cuvieri.*

La craie micacée ou **craie tuffeau.** Blanche, grenue, présente au microscope de petites paillettes de mica et des grains de quartz ; assez molle en carrière, durcit à l'air, exploitée presque partout comme moellons, fournit parfois de bonnes pierres de taille (Poncé, Bourré) caractérisée par *Pachydiscus peramplus, Prionotropis papalis, Acanthoceras Deverioïdes, Pecten menbranaceus, Ostrea columba, Arca ligeriensis.*

(b). — **La craie jaune de Touraine** ; sableuse ou grèseuse, pétrie de bryozoaires et de serpules.

Caractérisée par : *Calianassa Archiaci, Serpula filosa, Acanthoceras Deveriai, Actaeonella crassa, Turritella paupercula, Ostrea eburnea, Trigonia scabra.*

A la partie supérieure de l'étage se trouve un banc assez résistant pétri de moules de *Venus caperata* (pierre d'Ecorcheveau). C'est ce banc qui forme le plafond de la plupart des habitations troglodytiques si fréquentes en Touraine ; le banc immédiatement inférieur étant sableux et très facile à creuser.

A Sainte-Maure, la partie supérieure du Turonien est formée d'un **calcaire spathique** très dur, parfois légèrement grèseux. De beaux blocs de ce calcaire ont fourni le menhir des Arabes (1) et les deux piliers latéraux du Dolmen de Bommiers.

(1) Ou Erables.

c_7 — Le **Senonien** débute à la base par une **craie jaune spathique** très fossilifère (Cangey) ou par des grès (Langeais). Plus haut, elle est noduleuse, blanche, et contient de plus en plus de silex à mesure qu'on s'élève.

On y trouve : *Pseudopyrina ovulum, Salenia Bourgeoisi, Micraster turonensis, Rhynchonella vespertilio, R. Eudesii, R. difformis, Ostrea proboscidea, O. Matheroniana, O. Santonensis, Janira quadricostata, Ammonites Bourgeoisi A. Haberfellneri.*

e_v. — **Argile à silex.** — Résidu de l'altération de la craie par les eaux pluviales, par conséquent très variable suivant son origine. Constituée des sables ou des argiles contenant de nombreux silex de couleur et d'aspect très variables. Au Grand-Pressigny, les silex jaunes, provenant de la décalcification du Turonien supérieur, atteignent des dimensions exceptionnelles et ont servi à la fabrication des outils préhistoriques. Vers le sommet de cette formation, les bancs supérieurs de l'argile à silex sont souvent agglomérés par un ciment cristallin en une masse très vacuolaire formant de gros blocs très résistants, il en existe des gisements dans le parc du Château du Plessis et à Aventigny. C'est très probablement du premier que proviennent deux des blocs de la Grotte des Fées (Mettray).

A Sainte-Maure, la décalcification partielle du turonien supérieur a laissé comme résidu un grès calcaire très dur, exploité aux Arabes (1) pour empierrement, qui a servi à construire la plus grande partie du Dolmen de Bommiers.

$e_{IV\,a}$ — **Grès ladères.** — Sparnacien ? Formation essentiellement détritique dont on retrouve des lambeaux à la surface de l'argile à silex. Ce sont des grès siliceux, grisâtres, souvent lustrés par un ciment de silice soluble. Forment parfois de beaux blocs de forme tabulaire, la plupart des blocs constituant le dolmen de Mettray doivent provenir de cette formation dont il existe des gisements assez peu éloignés à Baudry et à la Nicollerie.

Vers la base, les grès ladères contiennent de très nombreux silex remaniés de l'argile à silex, et quelquefois des galets de quartz.

$e_{IV\,b}$ — Les **Brèches et Poudingues lustrés** semblent être le produit d'un remaniement des grès précédents, en effet, le fonds principal de cette formation semble être constitué par une argile généralement compacte, parfois sableuse (Bois de Brune), fortement rubéfiée par endroits.

Au milieu de cette argile, se trouvent des blocaux de taille variant de 2 centimètres à 2 mètres, de forme vaguement arrondie et ressemblant énormément, comme constitution, aux bancs inférieurs des grès ladères. En effet, leur pâte est formée de grains de quartz anguleux et quelques petits cristaux de zircon cimentés par de la silice amorphe.

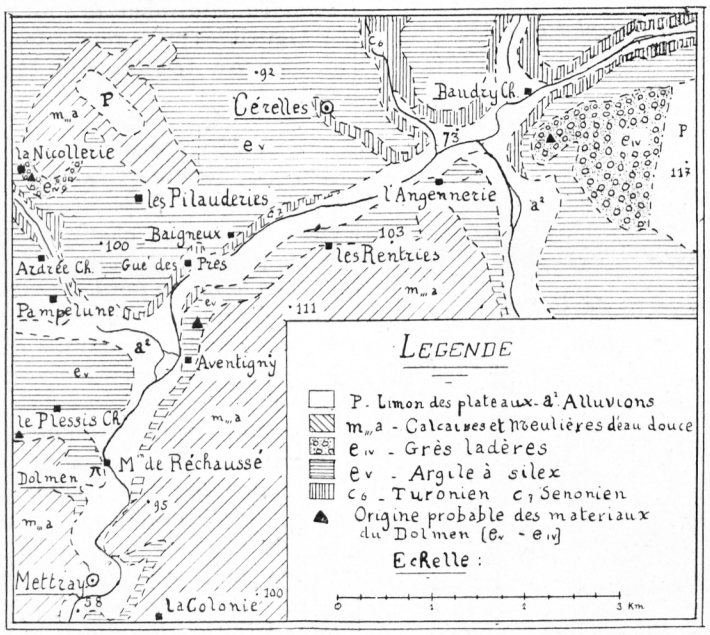

Carte de la région de Mettray.

Les gros éléments sont des silex et des spongiaires à peine roulés, remaniés de l'argile à silex, et des galets de quartz filonien, souvent assez gros et assez nombreux pour former un véritable poudingue. A la Grande-Hubaudière, ces brèches et poudingues sont fortement surchargés d'oxyde de fer, mais seulement en surface.

Au sud, les brèches et poudingues semblent se relier au **Sidérolithique** $m_{III\,b}$ de la feuille Châtellerault.

Les blocaux ont fourni le polissoir fixe du Coudray, la table du dolmen de Hys, le polissoir portatif du Bois de Brune (Coll. J. Rougé) et tous les blocs des alignements du Bois de Brune, qui proviennent de l'endroit même, et n'ont eu à subir que de faibles déplacements au moment de la construction du camp.

e^2 — **Calcaire lacustre eocène** (Marinésien). — N'existe qu'au Nord de la Touraine, en dehors de la région

visitée par le congrès ; contient *Cyclostoma mumia* à Dissay-sous-Courcillon.

$m_{,,,\ a}$ — **Calcaires et Meulières d'eau douce** (Sannoisien) ? — Couvrent une grande étendue de plateaux en Touraine. Constitués par des calcaires, des marnes et surtout des meulières sursiliceuses. Généralement azoïque; cependant, dans certaines localités (Mettray, Monts) on trouve: *Limnea*, *Nystia*, *Paludina*, *Segmentina*, *Chara*. Fournit des matériaux de construction d'excellente qualité, résistants à l'eau, mais d'un travail difficile (pavés de Notre-Dame-d'Oë). De gros blocs de meulière, de grande dimension, entrent dans la construction de nombreux monuments mégalithiques : [Dolmen de Mallée, piliers du Dolmen de Hys, Dolmen de la Pierre Chaude, menhir de la pierre Bachelière.]

$m_{}$ — **Le Calcaire de Beauce.** — Affleure au N.-E. du département. Nous ne le citons que pour mémoire.

m^{1} — **Sables de l'Orléanais.** — N'affleurent qu'au nord de l'Indre-et-Loire, où le Congrès n'ira pas les visiter.

m^{3} — **Faluns de Touraine.** — Dans la région visitée par le Congrès, le Falun se présente sous la forme d'un sable coquiller très fossilifère. On y trouve: *Arca turonica*, *Cardita crassa*, *Ostrea crassissima*, *Lucina incrassata*, *Cerithium papaveraceum*. *Murex turonensis*, *Balanus* des *Serpules* et des restes de Poissons (*Requins*, *Raies* et *Salmonides*, etc.). C'est un dépôt de plage. Dans certaines localités, on trouve même des coquilles de mollusques terrestres et fluviatiles (*Helix*, *Lymnea*) et des plaques dermales de *crocodiles* ce qui indique bien la proximité des terres.

Au contraire, dans la région Savigné-Baugé, les dépôts faluniens qui se sont effectués dans une eau calme et un peu plus profonde (25 à 30 mètres), sont constitués par un calcaire construit noduleux à Bryozoaires. On sait que les organismes constructeurs exigent pour prospérer une température relativement élevée, la mer des Faluns était donc une mer chaude. D'autre part, on a retrouvé, dans les sables faluniens, de nombreux morceaux de bois silicifiés de *Sapins*, *Genévriers*, *Ifs*, *Cyprès* et *Liquidambar*, ce qui semblerait indiquer que le continent, à l'époque falunienne, présentait des parties hautes avec une végétation d'endroits secs et des parties basses humides, bien que très chaudes, où végétait le Liquidambar. Le climat présentait donc un aspect tant soit peu méridional et américain.

On a trouvé également des ossements de mammifères, dont quelques-uns sont peut-être remaniés des Sables de l'Orléanais ; mais les autres sont bien propres aux faluns *Halitherium*, *Aceratherium*, *Dicrocerus*, *Dinotherium*, *Mastodon* et même un singe : *Pliopithecus antiquus*. C'est en somme une faune de pays chaud.

Les faluns reposent en transgression sur la craie, l'argile à silex, les calcaires et meulières d'eau douce, les Sables de l'Orléanais. Nous y avons même trouvé des fossiles remaniés du Bathonien (*Ostrea Knorri*).

P. Limon des Plateaux. — Existe par lambeaux, à la surface des principaux plateaux de la région, où il atteint jusqu'à deux ou trois mètres de puissance. Terre généralement brune, et composée d'un limon argilo-calcaire très fin, mélangé de petits graviers provenant des formations inférieures (argile à silex). Constitue le sol d'une partie des forêts de Loches et de Chinon. Ne contient pas de fossiles.

Au-dessus des calcaires et meulières lacustres, se trouve une couche de terre rouge qu'il ne faut pas confondre avec le limon des plateaux, ses matériaux étant autochtones.

a^{1} — **Alluvions anciennes.** — Visibles en terrasses dans les Vallées de la Creuse et du Cher.

a^{2} — **Alluvions récentes.** — Tapissent le fonds des vallées de la Loire, du Cher et de la Creuse. Sableuses, sauf dans les parties les plus anciennement déposées où elles sont vaseuses et contiennent de nombreuses coquilles d'eau douce (Langeais).

Signalons, pour le **Pleistocène**, la découverte, faite par M. Thomas, à Amboise, dans la carrière alimentant son four à chaux. Dans les fissures de la craie marneuse $c_{6\,a}$ il a trouvé de nombreux bois de cerf dont quelques-uns fort bien conservés.

CHAPITRE III

Itinéraire Géologique de la 3e Excursion générale

—

Première journée

De **Tours** à **Grammont.** — Plaine d'*alluvions récentes* de la Loire et du Cher. De **Grammont** la route longe une falaise crétacée. En sortant de **Saint-Avertin**, on aperçoit à droite la carrière classique de l'Ecorcheveau qui présente une bonne coupe de *Turonien supérieur* $c_{6\,b}$ et du *Senonien inférieur* c_{7} (On trouvera le détail de cette coupe, dans le Bull. de la Soc. Géol. de France [3] XVII p. 496 (1888).

A **Véretz**, la route remonte sur un plateau de *calcaires et meulières d'eau douce* $m_{,,,\ a}$ les ondulations de la route la ramènent alternativement dans ces *calcaires* et dans l'*argile à silex*, e_{v}.

La ville de **Bléré** est bâtie sur les *alluvions anciennes* a^{1}. La route se dirige ensuite vers le sud en traversant successivement la *craie Senonienne* c_{7} et l'*argile à silex* e_{v} pour arriver enfin dans les *calcaires d'eau douce* $m_{,,,\ a}$ exploitée pour empierrement et moellons au **Pas-du-Cheval-de-Saint-Martin** ; le puits funéraire de **Sublaines** est creusé dans le *calcaire lacustre* $m_{,,,\ a}$. Il devait probablement rencontrer un niveau aquifère à la surface des *brèches et poudingues* $e_{IV\ b}$.

La **pierre Bachelière** est en *meulière lacustre* $m_{,,,\,a}$ sur un sol de même nature.

Un peu au sud, à la **Grande-Hubaudière**, le ravinement a mis à nu les *Brèches et Poudingues* $e_{IV\,b}$ particulièrement ferrugineux en surface exploités pour empierrement.

Les **Danges de Sublaines** sont de petits monticules de *calcaire* $m_{,,,\,a}$ respectés par l'érosion.

inverse jusqu'à **Saint-Quentin** puis tourne à gauche le long de la vallée de l'**Indrois**.

La route, en cet endroit, est établie sur l'*argile à silex* puis passe dans le *calcaire d'eau douce* à **Mallée**.

Le **Dolmen de Mallée** est construit entièrement en *calcaire d'eau douce* et repose sur un sol de même nature.

Les flancs de la vallée de l'**Indrois** présentent de bas en haut la coupe suivante : *craie jaune* $c_{6\,b}$, *craie seno-*

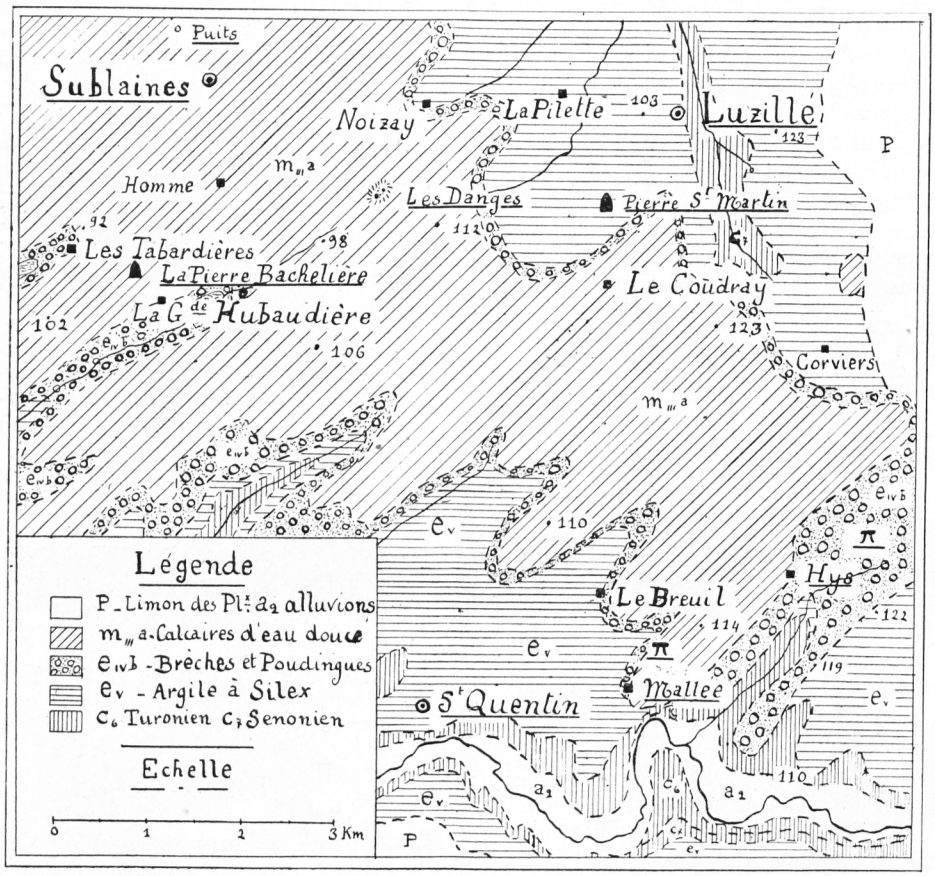

Carte de la région de Sublaines.

La route se dirige ensuite à l'est vers **Luzillé**, traverse l'*argile à silex* e_v, jusqu'au bourg qui est situé sur la *craie senonienne* c_7. La route tourne au sud.

Le **polissoir du Coudray** (**Pierre Saint-Martin**) est situé sur l'*argile à silex* e_v, il fait partie d'une série de blocs de *Brèches et Poudingues* éboulés. La route traverse ensuite un plateau de *calcaire d'eau douce* $m_{,,,\,a}$ au **Coudray**, puis redescend dans l'*argile à silex* un peu avant **Saint-Quentin** où le Congrès se dirige à l'est. Au **Breuil** la route regagne *le calcaire d'eau douce* qu'elle laisse sur la gauche à **Hys** pour descendre au niveau des *Brèches et Poudingues* e_{IV}, sur lesquelles est édifié le **Dolmen**, dont la table est formée d'un superbe bloc de *Brèche*, mais les piliers sont en *calcaire d'eau douce*. Cette formation existe à un niveau supérieur à gauche de la route à environ 400 mètres au N.-O. du Dolmen.

Le Congrès reprend ensuite la même route en sens

nienne c_7, *argile à silex* e_v. **Montrésor** est bâti sur la *craie jaune* $c_{6\,b}$.

En quittant **Montrésor**, on traverse la forêt de Loches dont le sol est formé d'*argile à silex* e_v, de *brèches et poudingues* e_{IV} et de *limon des plateaux* P.

A **Loches** on regagne le *tuffeau jaune* $c_{6\,b}$ et la *craie tuffeau* $c_{6\,a}$.

Deuxième Journée

En sortant de **Loches**, la route repose sur la *craie tuffeau* $c_{6\,a}$, mais une forte côte l'amène au niveau de la *craie jaune* $c_{5\,b}$, puis de l'*argile à silex* e_v. Plus loin, une descente permet d'apercevoir sur la droite la *craie tuffeau* $c_{6\,a}$. A partir de **Varennes**, la route traverse les *sables cenomaniens* c_5 qui sont mis à jour par un bombe-

ment important allongé dans le sens E-O. Ils sont bien visibles sur la droite au **Moulin de la Chaussée**. Dans l'escarpement de la carrière, sont creusés de nombreux trous habités par les oiseaux.

Un peu plus loin, une montée permet d'apercevoir le banc résistant à *Ostrea Columba,* qui forme dans cette région la limite supérieure du Cenomanien.

La route redescend ensuite vers **Ciran** où se trouvent de nombreuses exploitations de sables cenomaniens (sable pour allées et mortiers).

A partir de la **Turmellière**, la route remonte dans la *craie marneuse* $c_{6\,a}$, puis dans la *craie tuffeau* $c_{6\,a}$. Une descente rapide la ramène au niveau de la *craie marneuse* exploitée pour chaux hydraulique à **Ligueil**. Elle y est fossilifère (*Inoceramus labiatus* et *Pleurotomaria distincta.*)

La ville de **Ligueil** est bâtie sur une plaine d'*alluvions récentes* a_2. Cependant les puits, fort peu profonds, y rencontrent une *craie glauconieuse* c_5 à *Ammonites Cenomanense.*

De l'autre côté de la vallée, la route remonte par dessus la *craie* $c_{6\,a}$ dans l'*Argile à silex* puis dans le *calcaire d'eau douce* $m_{,,,\,a}$.

A la **Nauraye**, se trouve un gisement fort peu important de *faluns* m^3. A **Pauvrelay**, au contraire, les Congressistes pourront faire une ample récolte de fossiles et voir un fragment de bois silicifié encore en place.

La route passe ensuite dans l'*argile à silex* e_v jusqu'à **Paulmy** (sauf un petit ravin qui met à nu la *craie tuffeau*).

Le Châtelier est bâti sur une *falaise de craie tuffeau* $c_{6\,a}$. C'est encore sur celle-ci que repose le **dolmen de la Pierre Chaude** construit en *calcaire lacustre* $m_{,,,\,a}$.

— Quittant les voitures, le Congrès fait l'ascension de la colline du **Bois de Brune**, dont le sommet, et même, par éboulement, la pente du côté du Brignon, sont formés de *Brèches et Poudingues* e_{IV}.

Au nord du Bois de Brune, on aperçoit une falaise de *calcaires et meulières d'eau douce* $m_{,,,\,a}$, formant la limite sud du plateau compris entre les vallées de l'Esves et du Brignon.

Un éperon, détaché de cette falaise vers le sud, présente trois petits monticules isolés ou **Dubes**. Sur le dernier est édifié le **calvaire de Neuilly-le-Brignon,** d'où l'on découvre une superbe vue d'ensemble sur la région.

De **Neuilly**, on suit les champs à *silex noir* e_v de **Larcy** et de **Bourdel** pour passer ensuite sur le plateau dans les *Brèches et Poudingues* e_{IV} (Carrière à la **Glaumière**) et dans le *Limon des Plateaux* **P.** A **la Vallée**, la route descend dans le *calcaire spathique* du Turonien supérieur $c_{6\,b}$ sur lequel est bâti le village d'**Abilly**.

A la **Chatière** l'*argile à silex* e_v contient des *silex*

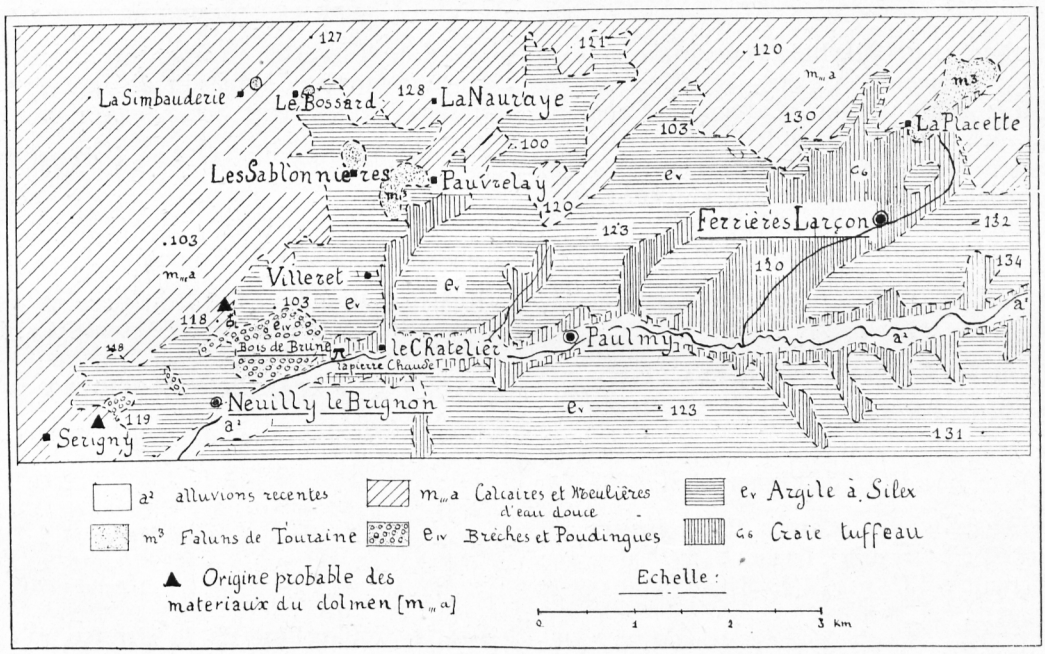

Carte de la région de Paulmy.

jaunes de grande taille, caractéristiques de la localité.

La colline, entre le **Grand-Pressigny et Barrou** présente de bas en haut la coupe suivante : *Turonien* $c_{6\,a\,b}$, *Argiles à silex* e_v, *Brèches et Poudingues* e_{IV}, *Limon des plateaux* **P.**

De **Barrou** la route suit les *alluvions anciennes* a^1 jusqu'à **La Guerche** où elle traverse les *alluvions récentes* a^2. En cet endroit les berges mettent à nu le *Cenomanien* c_5, ce qui prouve que la rivière est de nouveau dans une période de creusement.

Le village de **Saint-Remy** est creusé dans la *craie turonienne* c_6.

A partir de **La Haye-Descartes**, la route repose sur les *alluvions anciennes* a_1 de la Creuse, puis, un peu après la

Celle-Saint-Avant la route remonte successivement par une pente raide dans la *craie miacée* $c_{6\,a}$, la *craie spathique* $c_{6\,b}$, l'*argile à silex* e_{v} et les *Brèches et Poudingues* e_{IV}.

Aux **Arabes** (1), les Congressistes suivent un petit chemin de traverse à gauche jusqu'à une carrière de *grès calcaire* très dur e_{v} provenant de la décalcification partielle du Turonien supérieur $c_{6\,b}$. Ces grès ont fourni la plupart des matériaux du **Dolmen de Bommiers**, situé beaucoup plus bas sur la *craie tuffeau* à 1400 mètres au N.-O.

Dans la couche de terre arable, surmontant les grès, on peut voir de petits blocaux de *Brèches et Poudingues* e_{IV}.

Continuant son chemin, le Congrès passe sur la *craie spathique* $c_{6\,b}$ sur laquelle repose le **Menhir** (également en *craie spathique*). Cette craie a fourni les deux piliers latéraux du **Dolmen de Bommiers**.

Sainte-Maure repose sur la *craie tuffeau* $c_{6\,a}$.

A partir de là, la route se poursuit sur l'*argile à silex*, sauf dans la vallée de **Comacre**, où la craie *spathique* $c_{6\,b}$ est exploitée pour chaux grasse.

A **Sainte-Catherine-de-Fierbois**, la route laisse à droite et à gauche des gisements extrêmes des faluns m^{3} du plateau de **Bossée-Manthelan**. La route se poursuit uniformément sur l'*argile à silex* et le *limon des plateaux* **P** jusqu'à deux kilomètres de **Sorigny** où elle passe sur les *calcaires et meulières d'eau douce* $m_{,,,}{}^{a}$ où elle restera jusqu'à **Montbazon** laissant à gauche le seul gisement fossilière des *calcaires lacustres* du sud de la Loire à **Monts**.

(1) Ou Erables.

CHAPITRE IV

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

SUR LA GÉOLOGIE GÉNÉRALE DE LA TOURAINE

F. Dujardin : **Mémoire sur les couches du sol en Touraine** (Mém Soc. Géol. de France), t. II, 1837.

Notices explicatives des Cartes Géologiques au 1/80000, feuilles : Tours : 107, Loches : 120, Valençay : 121, Châtellerault : 132, par MM. Kilian, Rolland et A. de Grossouvre.

SUR LA CRAIE DE TOURAINE

A. de Grossouvre : **Recherches sur la craie supérieure.**

A. de Grossouvre : **Sur le crétacé de la partie S.-O. du bassin de Paris** (Bull. Soc. Geol. France) [3] XVII p. 475 (1888).

SUR LES GRÈS LADÈRES ET LES BRÈCHES ET POUDINGUES

A. de Grossouvre : **Feuille Bourges au 320000me.** (Bull. du service de la Carte géologique de France, 1905, p. 26. — 1907, p. 21. — 1908, p. 25).

G. F. Dollfus (Bull. du service de la Carte Géologique de France, 1907, p. 21).

SUR LES CALCAIRES ET MEULIÈRES D'EAU DOUCE

G. F. Dollfus : **Les Calcaires lacustres en Touraine,** (Bull.du service de la Carte Géologique de France), 1904.

SUR LES FALUNS DE TOURAINE

G. F. Dollfus et Ph. Dautzenberg. **Conchyliologie du Miocène moyen du bassin de la Loire** (avec préface stratigraphique). Mém. *Soc. Géol. Fr.*, n° 27.

Comtesse P. Lecointre. **Les Faluns de Touraine.** Tours, 1908.

Comtesse P. Lecointre et Dr L. Mayet. **Mammifères fossiles de Faluns de Touraine.** Paris, Baillière, 1909.

Constant Houlbert. **Les Bois fossiles des faluns de Touraine.** Feuille des jeunes Naturalistes, 1er mars 1910.

CARTES GÉOLOGIQUES

Carte Géologique détaillée de la France au 1 : 80.000.

FEUILLES : N° 107 Tours.
— — 120 Loches.
— — 121 Valençay.
— — 132 Châtellerault.

Carte Géologique de la France au 1 : 500.000 par G. Vasseur et L. Carez. Feuille VIII N. O.

TOURS -:- GRAND BAZAR ET NOUVELLES GALERIES -:- TOURS

Le Système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu au Grand Bazar

OUVERTURE DE LA CHASSE

Le plus grand Assortiment
Les prix les plus bas

PLOMB DE CHASSE ORDINAIRE
Le sac de 2 kilog. 500 ..... 1.35

PLOMB DE CHASSE DURCI
Le sac de 2 kilog. 500 ..... 1.75

POUDRE DE CHASSE

Ordinaire	Surfine
1.65	2.05
Pyroxylée J.	Pyroxylée M.
3.75	4.05

LISTE DES COMMUNICATIONS ANNONCÉES AU 16 AOUT 1910

Les Séances de travail se feront à l'Hôtel de Ville, Salle des Annexes, entrée par la rue des Minimes.
Les Séances générales se feront à l'Hôtel de Ville, Salle des Mariages, entrée par la rue Nationale.

I. — PALÉOLITHIQUE.

Georges Lecointre (Château de Grillemont, Indre-et-Loire. — *Le Bassin falunien de Touraine, au point de vue préhistorique.*

Tabariès de Grandsaignes (Paris). — *Pièces paléolithiques de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).*

H. Martin (Paris). — *Le Moustérien à la Quina (Charente).*

Dr Houssay (Pontlevoy). — I. *Collection topographique des pièces trouvées à Pontlevoy-Thenay.* — II. *Echantillons des terrains de Thenay et présentation des silex de la couche de l'abbé Bourgeois.*

E. Rivière (Paris). — *Mâchoire inférieure du squelette du moustier.*

Paul de Mortillet (Paris). — *Le Préhistorique dans les Grottes et Abris sous-roche des Bassins tributaires de la Mer du Nord, de la Manche, et d'une partie de l'Atlantique.*

Edmond Hue (Paris). — *Contribution à l'étude de la Faune quaternaire.*

A. Rutot (Bruxelles). *Revision des Ossements humains quaternaires.*

Deydier (Cucuron, Vaucluse). — *Le Préhistorique aux environs du Mont Ventoux. I. Région Sud-ouest, 2e partie.*

Dr Gobillot (La Trimouille, Vienne). — *Préhistoire de l'arrondissement de Montmorillon (Vienne). Ses rapports avec le Grand-Pressigny.*

Plessier (Compiègne). — *Pointe de Javelot ou de flèche en bois.*

Dr Ménard (St-Gervais). — *L'atelier de Fontmort* (Valleches).

II. — NÉOLITHIQUE.

Georges Lecointre (Château de Grillemont, I.-et-L.). — *La Géologie des champs à silex du Grand-Pressigny* [Carte géologique].

Barreau (La Haye-Descartes, Indre-et-Loire). — *Carte des gites à silex taillés préhistoriques de la région du Grand-Pressigny.*

Jacques Rougé (Ligueil, Indre-et-Loire). — *Bibliographie des Stations à silex taillés du Grand-Pressigny.*

Gaurichon (Tours). — *Contribution à l'étude des Emplacements géographiques des Ateliers de Taille du Silex en Touraine.*

M. Barreau (La Haye-Descartes, Indre-et-Loire). — *Nucléi de forme spéciale de la Chatière et la Claisière (Le Grand-Pressigny).*

J. de Saint-Venant (Nevers). *Inventaire général des Silex du Grand-Pressigny en France.*

Francis Pérot (Moulins). — 1° *Recherches sur la dissémination des Silex du Pressigny-le-Grand dans le centre de la Gaule, et plus particulièrement dans le Bourbonnais.* — 2° *Note sur l'état et la forme des Nucléi de Pressigny-le-Grand, découverts dans le Bourbonnais.*

Aveneau de la Grancière (Vannes). — *Inventaire des silex du Grand-Pressigny, recueillis dans le Morbihan.*

Ed. Hue (Paris). — *Distribution géographique des Objets en silex originaires du Grand-Pressigny* [Enquête d'ensemble, organisée par le Comité du Congrès].

Henri Martin (Paris). — *Etude sur la taille des Silex du Grand-Pressigny.*

Georges Lecointre. — *Carte géologique de la région de Paulmy et de Neuilly-le-Brignon [Allées mégalithiques du Bois de Brune].*

Emile Cartereau (Montfort-le-Rotrou, Sarthe). — *Un Atelier et un Camp néolithique à Cherré (Commune d'Aubigné, Sarthe).*

Georges Romain (Sainte-Adresse, Seine-Inférieure). — *Note sur l'industrie néolithique en contact direct avec le Crétacé supérieur dans l'arrondissement du Havre (Seine-Inférieure).*

Gaurichon (Tours). — *Hache préhistorique des Pyrénées.*

Florance (Blois). — *Les disques percés et les anneaux disques.*

A. Guébhard (Paris). — *Sur les anses verticales à trous multiples.*

Dr Jousset de Bellesme (Nogent-le-Rotrou). — *Outils néolithiques de la Cochinchine.*

Boyard (Charles Nan-sous-Thil, Côte d'Or). — *L'industrie de la Pierre dans la région des hauts plateaux Tunisiens (Station de Sidi-Mabrouk, près Thala).*

III. — MÉGALITHIQUE.

Jacques Rougé (de Ligueil, Indre-et-Loire). — *La légende populaire de Gargantua dans les Sites et Mégalithes du Lochois (I.-et-L.).*

Tabariès de Gransaignes (Paris). — *Nombre et caractères des Polissoirs de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).*

Emile Cartereau (Montfort-le-Rotrou, Sarthe). — *Un cas d'antériorité du Polissoir sur le Dolmen : Mégalithe de Vouvray-sur-Huisne (Sarthe).*

Marcel Baudoin. — *Découvertes et Description de la Pierre à Bassins et à Rigoles des Amporelles, à l'Ile d'Yeu (Vendée)* [Photographies, Décalques et Moulages des Rigoles].

Dr Atgier (Livry) Seine-et-Oise). — *La Pierre, à rigoles et à bassins, du Diable, à Cholet (Maine-et-Loire).*

Crova (Me Cherbourg). — *Une pierre à cupules de notre époque [survivance de superstitions].*

A. Cousset (Etaules, Charente-Inférieure) et Marcel Baudouin. — *Le Pas [de Bayard, cheval] du Roi (Charlemagne) (Gravures de Sabots d'Equidés* : Moulages, Décalques et Photographies).

Georges Lecointre (Château de Grillemont, Indre-et-Loire). — *Roches entrant dans la constitution des Dolmens de Touraine et leur provenance probable.*

Gaurichon (Tours). — *Etude technique de l'Allée couverte de Saint-Antoine-du-Rocher [Grotte des Fées de Mettray].*

F. Delage (Limoges). — *Trois dolmens de la Haute-Vienne, dont deux inédits.*

J. Rougé (Ligueil). — *Contribution aux Jeux de Gargantua : Légendaires des Mégalithes de l'Ile d'Oléron.*

Masfrand (Rochechouart). — *Généralités sur les Tumulus de la Haute-Vienne.*

Dauphin (Carcès Var). — *Le Menhir de Cabasse (Var).*

Coutil (Eure). — *Un menhir de l'Eure.*

Coutil (Eure). — *Silex du Grand-Pressigny dans l'Eure.*

Emile Cartereau (Sarthe). — *Très ancienne représentation graphique d'un Menhir, La Pierre « au Laict » du Mans (Sarthe), à l'époque mérovingienne.*

L'Ménétrier (Cholet, Maine-et-Loire). — *Dolmens, Monuments mégalithiques, en forme d'une petite tour et Alignements de la province de Constantine.*

Adrien de Mortillet (Paris). — *Les Djeddars de la province d'Oran (Algérie).*

A. Lewis (Angleterre). — *Description de quelques Mégalithes d'Angleterre* [avec Projections lumineuses].

IV. — AGE DES MÉTAUX.

A. Guébhard (Paris). — *Sur la trouvaille, par M. L. Lanzi, d'une Cachette d'objets de Bronze dans les Alpes-Maritimes.*

Dr Dubreuil-Chambardel (Tours). — *Les Puits funéraires de la Touraine* [Etude locale].

Gaurichon (Tours). — *Contribution à l'étude des Puits funéraires en Touraine.*

Dr Marcel Baudouin. — *Découverte d'une nouvelle Nécropole à Puits funéraire gallo-romain et fouille d'un Puits* (n° 1) *au Vieux-Bram, en Bretignolles (Vendée.)*

Morin-Jean (Paris). — *Les Fibules de la Gaule-Romaine* (Essai de Typologie et de Chronologie) [avec Projections lumineuses dont quelques-unes en *couleurs*].

J. de Saint-Venant (Nevers, Nièvre). — *Sur les Hipposandales.*

Pagès-Allary (Murat). — Fouilles : 1° à Chastel-Murat ; 2° à Las Tours 55 planches]. Etude : *a*) d'une *cuiller gallo-romaine ; b*) d'une *clé et* d'un *miroir* ; *c*) de la *poterie* (cirage, vitrification) ; *d*) de la date de la *poterie émaillée* ; *e*) du faux *Samien ; f*) *Meule*, etc., etc..

Jacques Rougé (Ligueil, Indre-et-Loire). — *La Pierre à légende christianisée du Pas du Cheval de Saint-Martin, à Sublaines (I.-et-L.).*

Julien Feuvrier, Archiviste de la ville (Dôle, Jura). — *Pirogue monoxyle, provenant du Doubs, découverte à Fraisans (Jura) en 1910.*

J. Rougé (Ligueil). — *Orfons (Indre-et-Loire) (fontaine, motte et chapelle).*

J. Rougé (Ligueil). *La ville détruite de Béland (Indre-et-Loire).*

Jacquot (Grenoble). — *Les ruines préberbères du Djebel Sek'al (Algérie).*

E. Rivière. — *Les superstitions relatives aux fers à chevaux.*

V. — PRÉHISTORIQUE EN GÉNÉRAL

A. Guébhard (Paris). — *Sur la quatrième année d'activité de la Commission d'Etude des Enceintes.*

Florance (Blois). — *Les fortifications anhistoriques* [Buttes, Camps et enceintes] *de Loir-et-Cher (fin).*

O. Desmazières (Segré, Maine-et-Loire). — *Les Enceintes anhistoriques de Maine-et-Loire.*

Jacquot (Grenoble). — *Le Krett-Faraoun (Enceinte colossale préhistorique, en Algérie).*

Pr Le Double (Tours). — *La médecine et la Chirurgie dans les temps préhistoriques* [Conférence de Vulgarisation].

Dharvent (Béthune). — *Premiers essais de sculptures intentionnelles* [avec Projections lumineuses].

Gaurichon (Tours). — *Résultats de trois années de Fouilles en Champagne [avec plans en relief de plâtre,* dessins et cartes].

Charles Schleicher (Paris). — *Les Silex modernes (Pierre à fusil, taillées à Meusnes, Loir-et-Cher).* Présentation de séries.

SÉANCES SPÉCIALES POUR LES COMMUNICATIONS AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES.

I. — **Mardi soir,** 23 Aout 1910 (*Hôtel de Ville*). [8 h. 1/2 à 10 h. 1/2].

Dharvent (Béthune). — *Les premiers Essais de sculptures de l'homme préhistorique* [Pierres à figures animées et à retouches intentionnelles] [8 h. 1/2-9 h.].

Morin-Jean (Paris). — *Les Fibules de la Gaule-Romaine* [Essai de Typologie et de Chronologie] (quelques projections en *couleurs* [9 h.-9h. 1/2].

A. Lewis (Angleterre). — *Quelques mégalithes d'Angleterre* [10 h.-10 h. 1/4].

Marcel Baudouin. — *Fouille et Restauration complète de la Grotte de Vendrest (Propriété de la Société Préhistorique de France)* [10 h.-10 h. 1/2].

II. — **Jeudi soir. 25** Aout 1910 (*Hôtel de Ville*). [8 h. 1/2 à 10 heures].

Professeur Le Double, Membre de l'Académie de Médecine (Tours). — *La Médecine et la Chirurgie dans les temps préhistoriques,* 8 h. 1/2-9 h. 1/2].

Marcel Baudoin. — *L'Excursion préhistorique du Congrès dans la Touraine du Sud-Est* [9 h. 1/2-10 h.]

CATALOGUE SOMMAIRE

De l'Exposition Préhistorique du Plessis-lès-Tours

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

C'est en 1463 que Louis XI acheta la place des Montils-lès-Tours et y construisit un château qu'il appela le Plessis. Ce monarque, d'allures bourgeoises, fit de cette demeure son séjour préféré et, sous son gouvernement, Tours devint en quelque sorte la capitale du royaume. Ce fut pour notre cité le début d'une époque prospère, car ce bon roi sut choisir, parmi ses voisins de la ville, ses meilleurs serviteurs : les Boucicault, les de Beaune, les Bohier, les Briçonnet..., en même temps qu'il chercha par tous les moyens à développer l'industrie locale. C'est au Plessis que furent plantés, dans le *jardin de France*, les premiers mûriers pour l'élevage des vers à soie, et ce fut l'origine de nos importantes fabriques de soieries ; c'est dans ce même *jardin de France* (nom qui fut ensuite donné à toute la province) que Louis XI introduisit les pruniers, appelés plus tard de la *Reine-Claude*, afin d'améliorer les pruneaux de Tours ; c'est au Plessis encore qu'il s'efforça d'acclimater la réglisse, qui se répandit dans la région ; le maïs qu'il fit venir d'Italie, et quelques arbres fruitiers comme le poirier du Bon-Chrétien. L'histoire légendaire du Plessis se trouve dans les livres de Walter Scott ; l'histoire vraie en diffère essentiellement et nous montre que le règne de Louis XI fut une époque de grande prospérité à la fois dans les lettres, les sciences et les arts, pour le commerce, l'industrie et l'agriculture ; et aussi une période de paix intellectuelle.

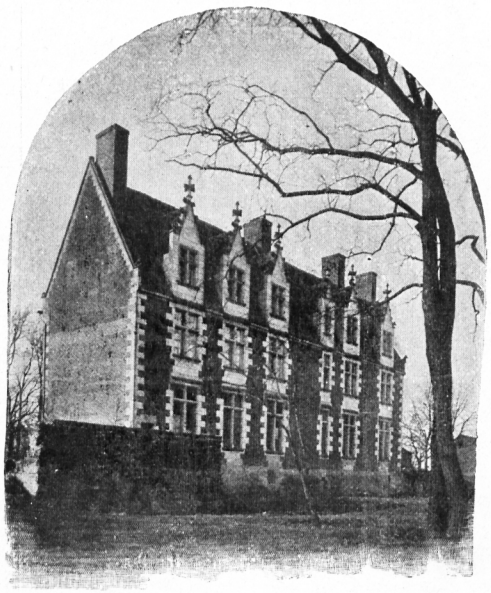

Du château il ne reste qu'une portion du bâtiment principal qui ne peut donner qu'une faible idée de son importance primitive. Il est construit avec ce curieux appareil en briques, dont on peut voir à Tours d'autres spécimens, comme la maison Dupuy, dite de Tristan, la maison de la place Saint-Venant, le logis de la rue de Paris, etc.

Le docteur Edmond Chaumier a installé, depuis peu, dans ces bâtiments, qu'il a fait restaurer en partie, un Institut modèle vaccinogène qui est des plus connus.

L'Exposition préhistorique a été organisée dans les deux grandes salles du rez-de-chaussée, où est installé d'ordinaire le musée de Vaccine.

Les objets ont été classés par collections, et non pas par provenance ; aussi les classifications varient-elles suivant les collectionneurs. On a cherché cependant à grouper ensemble des pièces provenant de certains ateliers déterminés.

CATALOGUE

—

Nos 1 et 2.

Envoi de M. Berthier, notaire à Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire).

Huit tableaux contenant une partie des objets trouvés dans des fouilles de l'abri sous roche de Fongombault, rive de la Creuse (Indre).

Dents d'animaux et petits instruments et ornements de l'époque paléolithique.

—

Nos 3-4-5-6.

Envoi de M. Jacques Rougé, de Ligueil, membre correspondant de la Commission des monuments historiques (section préhistorique) au ministère des Beaux-Arts.

A) Objets, outils et instruments préhistoriques des stations du Grand-Pressigny.

Gites et stations :

1° Les Douris et Leugny (Vienne) ;
2° La Chatière, la Claisière, la Bonnetière, (commune d'Abilly) ;
3° Larcy, Bourdel, Branc ou Brune, commune de Neuilly-le-Brignon).

B) Os et fossiles provenant en partie de la collection de feu le Docteur F. Touchois.

3 et 4. Numéros 3 à 27. Silex à cristallisation (?) ; os ; cornes d'Auroch, dent d'elephas primogenius ; vertèbres ; haches polies, cardium ; dents (faluns de Touraine) ; andouillers de cerfs trouvés dans une grotte à Verrière (Vienne) ; phalangette (falun).

Numéros 28 à 90. Haches polies, ébauche de haches; pointes, lames et lamelles.

5 et **6.** Numéros 91 à 193. Nuclei, perçoirs, grattoirs et tranchets.

—

Nos 7-8-9-10-11-12.

Collection du Docteur Leveillé, du Grand-Pressigny, auteur de la découverte des premiers ateliers de la région de la Claise.

7 et **8.** Nombreux spécimens de scies de l'atelier de l'Epargne, placés sur trois rangs.

7. Grattoirs et instruments divers.

8. Haches, ébauchées et polies (quelques-unes ne sont pas de Pressigny).

9. Lames, couteaux, éclats.

10. Instruments paléolithiques, chelléens et acheuléens.

11. Lames, grattoirs et instruments à pointe.

12. Tranchets, grattoirs, percuteurs, petits nuclei.

Les objets de cette collection proviennent presque exclusivement des ateliers classiques de la Claisière, de la Chatière et de l'Epargne.

—

No 17.

Envoi de MM. Barreau, Docteur Louis Dubreuil-Chambardel et Rougé.

Atelier du Bois de Branc, ou Brune, commune de Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire) découvert en 1909.

Nuclei, livre du beurre, percuteurs, lames, grattoirs, perçoirs, scies, couteaux, haches ébauchées, fragments de hache polie.

On remarquera la couleur des silex jaune clair et noir.

Le Congrès visitera cette station le samedi 27 août. *MM. Barreau, Louis Dubreuil-Chambardel et Rougé préparent un travail sur les silex de l'atelier de Brune.*

—

N°s 18-19-20-21-22-23 et 24.

Atelier de Sauvage, commune de Pussigny.

Collection de M. Parfait, instituteur à Chambray.

18. Lames, éclats, racloirs de Sauvage.

19. En haut : lames patinées, couteaux et pointes moustériennes (Vellèches, Vienne ; Cigogné et Chambray, Indre-et-Loire) ; en bas, à gauche : couteaux et pointes de lances de Pussigny ; à droite : petits racloirs et pointes de Pussigny. Au milieu, dans une boite, 17 pointes de flèches barbelées, une en olive, flèches triangulaires, petits ranchets, aiguilles, couteaux, de Pussigny.

20. Racloirs, haches dégrossies, broyeur, haches polies de Pussigny.

21. Grosses pointes moustériennes, petits et gros nuclei, scies, perçoirs, racloirs en forme de disque, de Pusssigny.

22. En haut : gros nuclei, larmes éclatées, racloirs du Grand-Pressigny. En bas : racloirs et pierres de fronde de Pussigny.

23. (Panoplie) en haut, grande pointe moustérienne de Pussigny.

Haches dégrossies, couteaux et lames de dégagement de Pussigny ;

Pointes de lances (Crotelles) ; haches polies (Crotelles et Chambray).

Hache trouée à double tranchant en ciment trouvée au Ripault (Monts).

24. (Panoplie) En bas : broyeurs et percuteurs de Pussigny. Au milieu : pointe moustérienne (Chambray).

Haches polies d'origines diverses.

Lances, lames et couteaux de Pussigny.

MM. Parfait et Louis Dubreuil-Chambardel se proposent d'étudier prochainement cet atelier de Sauvage, qui est un des plus riches de la région du Grand-Pressigny.

—

N°s 25-26-27-28-29-30-31.

Collection du docteur Edmond Chaumier, de Tours, président du comité local.

25. Instruments paléolithiques chelléens, acheuléens, mousteriens, magdaleniens (la Madeleine), solutréens (Solutré, Laugerie, Exideuil).

Lames, grattoirs, tranchets, burins, pointés à cran, etc.

26. Instruments néolithiques :

Lames et grattoirs du Grand-Pressigny ; lames, grattoirs et perçoirs de l'Oise ; lames et grattoirs des Essards (Vendée).

27. Grands nuclei du Grand-Pressigny.

28. Lames percuteurs, scies de l'atelier de l'Epargne, grattoirs, tranchets, petits nuclei (Le Grand Pressigny) ;

3 grandes lames provenant de la cachette découverte à Barrou par M. Chauveau.

Haches, tranchets, grattoirs, pointes de flèches et autres, des stations de l'Oise.

Pointes de flèches d'Amérique ; petits nuclei à deux lames, du Mexique.

29. Ebauches de haches [Grand-Pressigny, Coussay-les-Bois (Vienne), Epiennes (Vendée)].

Haches polies (Grand-Pressigny, Vendée, Maine-et-Loire, Poitou, cités lacustes de Suisse, Danemark) ;

Polissoir avec rainure des deux côtés (Barrou) ;

Poinçons en os, hache emmanchée, noisettes, blé (cités lacustes de Suisse) ;

Haches en bronze, bracelet, bouton ;

Lances de fer ;

Deux poteries et fragments ;

Os fendus pour en extraire la moelle.

30 et **31**. Sépulture de la grotte de Vigneau à Manthelan (Indre-et-Loire) fouillée en 1898.

1 hache taillée, 1 hache polie, éclats, 3 os percés servant d'ornements, perçoir en os.

Très nombreux ossements humains et animaux, os fendus, débris de coquilles de limaçon.

(On trouvera d'autres objets provenant de la même sépulture au musée de la Société archéologique de Touraine).

(Consulter : Docteur Edmond Chaumier : *Etudes d'Anthropologie préhistorique* ; les os trouvés à Manthelan, mœurs et coutumes des Tourangeaux à l'époque néolithique. *La Gazette Médicale du Centre*, 1899, page 10 ; *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, tome XI, 334, 403, 417, 461, tome XII, p. 32).

—

N° 32.

Collection de feu M. Camille Godefroy, de Neuillé-Pont-Pierre (envoi de Mme Duplan et de M. Louis Néron).

Série de 89 objets des époques paléolithique et néolithique trouvés exclusivement sur le territoire de la commune de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire).

Très belle série de haches polies de toutes tailles, ébauches de haches : pointes, grattoirs, couteaux, poinçons, lames, percuteurs, broyeurs.

Trois petites pointes de flèches.

—

N°s 33 et 34.

Collection du Docteur Gobillot, maire et conseiller général de la Trimouille (Vienne).

Objets divers provenant du canton de la Trimouille et en particulier de la station de Maviaux. Perçoirs, grattoirs, tranchets, lames, ébauches de haches, paléolithiques et néolithiques.

Série de 12 haches néolithiques retouchées.

Série de 21 haches polies.

Pointes de flèches, etc.

—

N° 35.

Envoi du Dr Deschand, conseiller général de l'Isle-Bouchard.

Epoques paléolithiques, néolithiques et bronzes.

Envois divers.

———

Exposition de la Commune d'Esvres-s.-Indre

(N°s 36 à 40)

N°s 36 et 37.

Exposition de M. Emile Gautron, maire d'Esvres.

Résultat des fouilles exécutées, de 1905 à 1909, dans un cimetière gallo-romain, de l'époque des Antonins, à Esvres, au lieu dit la Haute-Cour.

Poteries, vases, miroirs, flacons, objets en verre, statuettes, amulettes, monnaies romaines, bijoux, fibules, croissants, perles, etc.

Cf. O Bobeau. Fouilles dans un cimetière gallo-romain à Esvres. Bulletin archéologique 1909.

—

N° 38.

Exposition de M. Bobeau, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Cormery.

I. Fouilles de la nécropole à incinération à Vallères (Indre-et-Loire) du 1er siècle (1).

II. Objets divers trouvés à Lignières (clef, poteries, monnaie et filules, anses de coffret, anneau) (1).

III. Inhumation payenne de l'époque de Vespasien, à Lignières (Indre-et-Loire) (1), petite serpe en fer, vase, monnaies.

IV. Inscription funéraire chrétienne du VIe siècle, hache mérovingienne, terre cuite mérovingienne, Cassollette d'encens du XIIe siècle (fouilles de Langeais et de St-Laurent-de-Langeais (2).

V. Fouilles de la Volanderie (Athée) exécutées par M. Herbaut, à la Volanderie. Cimetière carolingien de la fin du VIIIe siècle.

Bijoux, fibules et amulettes dans quatre boîtes (3).

VI. Cachette d'un fondeur de bronze de l'époque celtique découverte récemment à la Dorée, par M. Gabry-Vry, conseiller municipal d'Esvres.

—

N° 39 et 40.

Collection de M. Auguste Gautron, d'Esvres.

Objets divers trouvés exclusivement sur le territoire de la commune d'Esvres.

Grande lame en silex.

Série de 52 haches polies.

Grattoirs, couteaux, lames, pointes, burins, tranchets, perçoirs.

Dans une boite série de 59 pointes de flèches à pédoncules, à ailerons, en feuilles, en losange, convexes et concaves.

Un petit polissoir portatif en grès présentant 4 cuvettes et 1 rainure.

Autre polissoir (fragment).

Broyeurs, percuteurs de volume varié.

Petits et gros nuclei.

Ebauches de haches.

Monnaies celtiques, gauloises et romaines trouvées à Esvres.

Fragment de miroir, boucle et deux fibules en bronze de l'époque gallo-romaine.

———

N° 41.

Envoi de M. le Docteur Durand, conseiller général de Preuilly.

Envoi de la Société des Amis du Vieux-Chinon.

Envoi de M. Jactel, vétérinaire à Tours.

Envoi de M. Atgier, vice-président de la Société préhistorique de France.

—

N°s 42-43 et 43 bis.

Collection de M. J. de Saint-Venant, de Nevers.

42. Pièces de l'atelier du Breuil, de Lignières (Loir-et-Cher, entre Vendôme et Châteaudun).

Haches ébauchées et jolies, percuteurs, lames, lamelles et couteaux.

(Cf. Congrès archéologique de Vendôme, 1872).

43. Pièces provenant du sud de Vendôme, canton de Saint-Amand, dans la partie avoisinant le département d'Indre-et-Loire.

Pointes, grattoirs, lames, pierres de fronde, percuteurs, haches ébauchées et jolies.

43 bis. (Panoplie). Pièces d'origine pressignienne trouvées en divers pays (Jura, Cher, Gard, Loir-et-Cher, etc.).

---

(1) Cf. O. Bobeau. Sépultures gallo-romaines à Vallères et à Lignières, Bulletin archéologique, 1906.

(2) Cf. O. Bobeau Fouilles dans un cimetière antérieur au Xe siècle à Langeais. Bul. archéo. 1899.

(3) Cf. O. Bobeau et Herbaut. Société archéologique de Touraine, février 1910.

N° 44.

Collection du Comte Charles de Beaumont.

1° Trois tableaux d'objets trouvés sous les débris du dolmen dit de Maumons commune de Fondettes (Indre et-Loire).

A. 25 fragments de poterie.

B. 15 lames diverses en silex.

C. Quatre haches polies en silex et en diverses roches ; plus quatre fragments de corne de cerf.

D. Fragments de polissoir (1).

2° Deux tableaux contenant 22 lames en silex du Grand-Pressigny.

3° Une grande lame en silex du Grand-Pressigny, trouvée à Barrou (Indre-et-Loire) (ancienne collection C. Chauveau).

4° Un marteau, deux haches et cinq lames diverses en silex provenant de Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire).

5° Une petite hache polie, trouvée à la Duranderie, commune de Cléré (Indre-et-Loire).

6° Six haches polies, sept lames diverses en silex et deux pointes monstériennes provenant de Tréché, commune de Fondettes.

7° Quatre haches polies ou dégrossies, et douze lames en silex trouvées pour la plupart à la Maison-Neuve, commune de Fondettes (Indre-et-Loire).

—

N° 45.

Station Néolithique de plein air déterminée récemment à *Chabris* (Indre), par le Docteur Patrigeon.

Lames, tranchets, ciseau, pointes, racloirs lissoirs, scies, perçoirs, petit percuteur ;

Hache polie.

—

N°s 46-47 et 48.

Envoi de la Société archéologique de Touraine.

A). Quatre panneaux provenant de la collection de l'abbé Brung, curé à Chaumussay.

I. Première époque paléolithique instruments chelléens au nombre de 10.

II. 2e, 3e et 4e époques paléolithiques instruments mousteriens, solutréens et magdaléniens.

III. Période néolithique.

Instruments robenhausiens (nucleus, lames, couteaux, pointes de lances sans retouche, une retouchée).

IV. Période néolithique.

Instruments robenhausiens (scies, tranchets, perçoirs, larges pointes, grattoirs simples, un double, retouchoir, hache ébauchée, 4 polies, pointes de flèches).

B). Cinq livres de beurre provenant du Grand-Pressigny.

C). Cinq haches polies.

—

N°s 48 et 49.

Envoi du Docteur Menard de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (Vienne).

Atelier de Fontmort (Vellèches, *Vienne*).

Pointes, lames, haches, grattoirs, pointes de flèches paléolithiques en jaspes multicolores ;

Sur les deux cartons supérieurs : pointes de flèches provenant des sables de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (station lacuste).

—

N° 49.

Envoi de Mme la comtesse Lecointre, à Grillemont.

1. Pointe de flèche (couche arable supérieure aux Faluns, Manthelan).

2. Pointe de flèche (couche arable supérieure aux Faluns, Le Louroux).

3 et 3 *bis*). Morceaux de colliers de l'époque préhistorique, Manthelan.

4. Morceau de collier, Manthelan.

5. Morceau de collier, Manthelan.

6. Fragment de la mâchoire inférieure droite de singe anthropomorphe (Pliopithecus antiquus Blanville) trouvé dans les faluns de Manthelan.

7. Dent de Dinotherium Cuvieri (Manthelan.)

8. Voluta Miocœnica Fisher (Bossée).

9. Glycymeris Deshaysi Mayer (Bossée).

10. Murex Turonensis Dujardin (Bossée).

11. Carcharodon Megalodon Agassiz (Bossée.)

12. Bois. Ambaroxylon Lecointrei Houlbert (Bossée).

—

N°s 50-51-52-53.

Collection de feu M. Chauveau, de Barrou (Indre-et-Loire).

Pièces provenant de la région du Grand-Pressigny, Barrou et Abilly.

On y remarquera en particulier une série de grandes lames trouvées à Barrou et dont des spécimens se voient en d'autres collections.

—

N° 54.

Collection de M. Lecomte, instituteur, à Vernou-Sologne (Loir-et-Cher).

—

N°s 55-56-57-58-59.

Collection du Docteur Houssay, de Pont Levoy (Loir-et-Cher).

Les objets sont classés par ordre topographique suivant les lieux où ils ont été trouvés.

LIEU DIT	NOMBRE de pièces	ÉOLITHIQUE	PALÉOLITHIQUE	NÉOLITHIQUE	COMMUNES
1 La Mardelle	2		1	1	M
2 Simonnière	3			3	P
3 Pétardière	3		2	1	T
4 Croix-de-Fages	2		2		T
5 Etang-Neuf	1			1	P
6 Mahaudière	2		1	1	P
7 Carton	3		3	10	T
8 Charrerie	7		1	6	T
9 Coudray	16		1	15	T
10 Croix-Blanche	11		4	7	T
11 Garenne	8		2	6	T
12 Fontenille	5		2	3	T
13 Serrerie	5			5	T
14 Les Perches	4		1	3	T
15 Cornilly	2			2	C
16 P. Pont-Levoy	49		10	39	P
17 Grandes-Vignes	4			4	P
18 Alouettière	1			1	T
19 Chinville	1			1	P
20 Les Brosses	2			2	T
21 Creusot	2			2	T
22 Les Fosses-Neiges	1		1		T
23 Touche et Vallée	1		1		T
24 Aubépin	2		2		T
25 Rodière	1			1	M
26 Ruy	1			1	T
27 Lalleu-Riolet	2			2	P
28 Authon	2			2	T
29 Champcourt	6		2	4	T
30 Beugnon	10		1	9	T
31 Varenne	2			1	M
32 Brault	1			1	M
33 Peu	1			1	M
34 Loge-de-Fages	4			4	T
35 Carabinerie	8			8	T
36 Les Etangs	1			1	S
37 Lizière	2			2	T
38 Plonnier	4			4	T
39 Charenton-Bois-Rouillé	62		7	57	P
40 Pierre-de-Minuit	6		2	4	P
41 Chévrière-Pin	6		1	5	P
42 Roger	11			11	T
43 Fosse-aux-Cannes	1			1	T
44 Arbelets	5			5	T
45 Fosse Mauger	1			1	T
46 Grand-Noue	1			1	T
47 Bois-Rézault	5		1	4	P
48 Rangère	8			8	T
49 Beauvais-Bordes	2			2	P
50 Cloudron	5		3	2	P
51 Boutandrie	22			22	P
52 Giffard	15		7	8	P
53 Perroche	5			5	P
54 Ferrand	6			6	M
55 Chambaudière	1			1	M
56 Champignelles	13			13	C
57 Cochonnerie	7		1	6	P
58 Monidée	2			2	P
59 Ormeau-Girard	1			1	P
60 Feings	1			1	F
61 Vallières	1			1	V
62 Sallière	1		1		T
63 Guins	1			1	T
64 Petit-Bois	1			1	T
65 Palet	1		1	1	T
66 Planterie	1			1	T
67 Charmoise	5		1	4	P
68 Ail Vert	1		1		P
69 Poterie	3			3	P
70 Menardière	2			2	P
71 Trois-Cheminées	1			1	P
72 Noue-Fraulin	1			1	T
73 Coutan-Petit-Bois	16		4	12	P
74 Girardière	2			2	G
75 Pavé-Picard	1			1	P
76 Bigotterie	1			1	Po
77 2 P. Voie-Romaine (Cher)	1			1	M
78 Ferraud-Trois-Croix	21	21			
79 XPB Pièces. Abbé Bourgeois	18		4	15	T
80 XPB Pièces. Abbé Bourgeois	40		8	32	P

Indication des abréviations. — P. Pontlevoy, T. Thenay, M. Monthou-sur-Cher, G. Genillé, Po. Pouillé, S. Sambin, F. Feings, C. Contres, Ch. Choussy.

=

N°s 60-61-62-63-64-65.

Collection de M. Barreau, à la Haye-Descartes, contenant des objets provenant des ateliers de :

La Bonnetière, Abilly (commune d'Abilly) : Larcy, Bourdel (commune de Neuilly-le-Brignon) ; Maupas, les Marais, Barrou (commune de Barrou).

60. Haches et coup de poings divers ;
Pointes taillées et polies ;
Petits percuteurs ;
Petits noyaux matrice.

61. Tranchets, coup de poings, amygdaloïdes et triangulaires ;
Grattoirs et racloirs épais.

62. Racloirs, couteaux, grattoirs ;
Lames de dégagement.

63. Racloirs à encoches, perçoirs et poinçons.

64. Petit racloirs, couteaux, lames et lamelles.
Pointes de flèches.

65. Nuclei ou livres de beurre ;

(1) Consulter : Ch. de Beaumont : *Découvertes archéologiques à Fondettes : Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1902, tome XIII, p. 993.

Gros nuclei à lames longues et étroites ; nuclei plats à lames courtes et larges ; blocs matrices.

Carte indiquant la position des ateliers de la région du Grand-Pressigny.

—

Nos 66-67-68-69.

Envoi de M. G. de Clérambault, président de la Société archéologique de Touraine.

Couteaux, grattoirs, pointes de flèches, scies, nuclei, percuteurs, tranchets, perçoirs, haches diverses taillées et polies provenant des ateliers de Mouy, Bules, Brecheux, Catenoy et Camp-Barbet, aux environs de Beauvais.

Haches de bronze, bracelets, bagues, plaques de ceinturons, colliers, fibules. Armes gauloises, francisques, épées, poignards, provenant de l'Ile de France.

Objets en silex (couteaux, lames, grattoirs, pointes de flèches, etc.) trouvés auprès des Margers de la Ronde, commune de Pernay (Indre-et-Loire), en 1904.

Nos 70-71-72-73.

Collection de M. J. Gaurichon, de Tours

—

Objets préhistoriques

A. Série de silex du Grand-Pressigny :

(1 à 10) Nuclei, livres de beurre, poinçons, racloirs, ébauche de hache.

B. (11) Hache polie trouvée à Civray-sur-Cher (Indre-et-Loire).

C. (12) Fragment de polissoir trouvé à Chédigny (Indre-et-Loire).

D. (13-20) Silex, grattoirs pierres perforées trouvées autour de l'allée couverte de N.-D.-du-Rocher.

E. (21-40) Objets gallo-romains trouvés à Mailly-le-Camp : vases, boucles, anneaux, médailles, monnaies, agrafes, pointes, clefs.

Divers

F. Galgal de la Grotte des Fées :

Géode de Calcédoine (41), silex aggloméré du pilier A et de la table centrale (42), spongiaires (43 à 45), jaspe (46), silex corné et perforé (47), meulière lacustre (48), silex rouge aggloméré par du quartz géodique (49), grès loderés composant le Mégalithe (50).

G. Plan en relief (56) des fouilles effectuées à Mailly-le-Camp (Aube) avec (57) carte géographique par M. Gaurichon.

H. Collection, sur cartes postales, de monuments archéologiques de Touraine (58-60).

—

N° 90.

Envoi de M. Marius Vaysière.

192 pointes de flèches, percuteurs, lames, couteaux, etc., des stations de :

Oued Melah ;
Oued Serak ;
Raz el Oued ;

dans le Sahara Tunisien.

—

N° 91.

Envoi de M. le professeur Ledouble.

Reconstitution du dolmen de la grotte des Fées à Saint-Antoine-du-Rocher, exécutée par M. Varenne.

(Cf. Ledouble : *La grotte des fées de Mettray à l'époque de la pierre polie*, 15e mille. Tours, Arrault, 1892).

N° 100.

Envoi du Docteur Louis Dubreuil-Chambardel.

Fouilles du puits funéraire de Château-Gaillard, commune de Sublaines (Indre-et-Loire), exécutées en 1909 par MM. Cuisinier, Guérin et Dubreuil-Chambardel.

Ossements d'animaux, chiens, félins, sangliers, cerfs, bœufs, chèvres, lièvres, etc.

Escargots.

Charbon.

Tronc de tilleul.

Débris de poteries.

Objets en fer, débris de bagues, d'anneaux, de fibules, etc.)

(Consulter le plan du puits, page 202).

(Cf. Docteur Louis Dubreuil-Chambardel : le puits funéraire de Château-Gaillard. *Bull. de la Soc. archéol. de Touraine*, 1910, p. 161.)

—

N° 109.

Envoi de M. Jacques Rougé.

Grand polissoir à rainures sur brèches et poudingues (région du Grand-Pressigny).

—

N° 110.

Envoi de M. Laugier-Mathieu.

Photographies du polissoir de Ferrière-Larçon, présentant des rainures sur ses deux faces. Ce monument, classé comme monument historique, sera placé les 26 et 27 août dans la cour du château du Chatelier, où les congressistes pourront le voir.

(Cf. Charles de Grandmaison ; *Mémoire de la Soc. archéol. de Touraine*, t. XVII, 1864).

—

N° 110 bis.

Envoi du Docteur Chaumier.

Bloc matrice provenant du Grand-Pressigny.

—

N° 111.

Envoi du Docteur Chaumier.

Grand polissoir en silex, à rainures provenant du Grand-Pressigny.

—

N° 112.

Envoi de M. Jacques Rougé.

Mortier en silex rouge et jaunâtre trouvé dans le ravin de Prélong, près la Petite-Guerche (Vienne).

(Cf. Jacques Rougé, Le Mortier de Prélong. *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 25 janvier 1906).

—

N° 113.

Envoi de la Société archéologique de Touraine.

Polissoir en silex avec rainures sur les deux faces.

—

N° 114.

Envoi de la Société archéologique de Touraine.

Grand Polissoir trouvé dans la Varenne de Limeray (Indre-et-Loire), présentant sur une face des rainures et sur l'autre face une grande cuvette.

N° 115.

Collection du Docteur Leveillé.

Grand polissoir en forme de pyramide présentant des rainures sur toutes ses faces.

—

Nos 116-117-118-119.

Envoi du Docteur Houssay, de Pontlevoy.

Quatre frottoirs provenant de la région de Pontlevoy.

—

N° 120.

Envoi du Docteur E. Chaumier.

Frottoir trouvé au Grand-Pressigny.

—

N° 121.

Envoi de la Société Archéologique de Touraine.

Grand Polissoir à rainures.

—

Nos 122-123-124.

Collection de M. Auguste Gautron, d'Esvres.

Fragments de deux polissoirs trouvés sur le territoire de la commune d'Esvres.

Tablette à broyer, et broyeur en grès.

—

N° 125.

Collection Chauveau.

Polissoir à rainures.

—

N° 126.

Envoi de M. de Saint-Venant.

Polissoir double, plat, le plus proche trouvé des carrières et ateliers du Breuil (cf. n° 42).

—

N° 150.

Envoi du Docteur Marcel Baudoin.

26 moulages de cupules, d'empreintes et de sculptures sur rochers.

1. Coll. Voulot (Vosges). Pied humain, pied droit.

1 bis. Coll. Voulot (Vosges), pied gauche.

2. Pied de cheval de Melusine, Parthenay (Deux-Sèvres).

3. Pied d'homme et cupule. Rocher de la Devalée. Ile d'Yeu.

4. Pied humain et cupule. Table du dolmen de Gatine. Ile d'Yeu.

5. Sabot d'équidé du grand Chiron. Ile d'Yeu.

6. Le pied du cheval du Diable, menhir de la Friconnière, Coex (Vendée).

7. Le pied de la Vierge et de l'enfant Jésus. Allée couverte de Pierre-Folle (Commaquiers).

8. Le pied humain de Pitié (Deux-Sèvres).

9 à 20. Le pas du roi Charlemagne.

21. Sabot de cheval avec fer à crampons (Coll. Voulot).

22. Sabot d'équidé avec fer à crampons (Coll. Voulot).

23. Sabot d'équidé avec fer à crampons (Coll. Voulot).

24. Sabot de cheval avec fer à tonelures et étampures (Collection Voulot).

Ouvrages Indispensables
Aux Congressistes

G. Grosjean. — *Tours et sa banlieue*, 1 vol. in-8, 1910, guide illustré édité par le Syndicat d'Initiative de Touraine.

C'est le guide le plus récent et le plus complet sur Tours. Les Congressistes y trouveront tous les renseignements désirables sur la ville et la banlieue, ainsi que les itinéraires les plus pratiques pour visiter la ville.

Est distribué au siège du Syndicat d'Initiative, 13, rue de Clocheville, vis-à-vis le bureau central des Postes et Télégraphes.

———

P. Suzanne. — *Tours pittoresque*, 1 vol. in-8.

Livre abondamment illustré, écrit d'une plume alerte et artiste et qui sait évoquer le passé de Tours en mêlant aux données précises de l'histoire et de l'archéologie les anecdotes charmantes de la légende et de la tradition. Nous recommandons tout particulièrement cet ouvrage que les Congressistes parcoureront avec plaisir au cours de leurs promenades dans le Vieux Tours.

On trouvera cet ouvrage chez tous les libraires à Tours.

———

La Touraine jardin de la France, guide album du syndicat d'Initiative de la Touraine.

Elégante plaquette donnant, avec les itinéraires d'excursions dans le département, les vues des principales curiorités de la province.

Est distribuée au siège du Syndicat d'Initiative de la Touraine, 13, rue de Clocheville.

———

J. Rougé. — *Loches et Beaulieu.* — 1 vol. in 8. Loches, Reymond, 1904.

C'est le cicerone, le plus complet, le plus documenté le plus disert que puissent choisir les Congressistes au cours de leur visite de la vieille cité Lochoise.

En vente : à Tours à la librairie Boisselier, rue Nationale, 20 : et à Loches à la librairie Reymond.

———

Abbé Brung. — *Atelier préhistorique du Grand-Pressigny, l'un des plus vastes du globe.* Tours, 1892, in-8.

L'ouvrage indispensable pour ceux qui s'intéressent à la question de Pressigny et où il est fait, en détail, le récit des découvertes du savant abbé Brung dans les différents ateliers du canton.

On trouvera cet ouvrage à la librairie *Lebodo*, 31, rue de Bordeaux, au prix de 1 fr. 50 relié, et de 75 centimes broché.

———

Bousrez.— *Les monuments mégalithiques d'Indre-et-Loire.*

Catalogue et description détaillée de tous les monuments mégalithiques connus en Touraine en 1894. M. Bousrez décrit dans cet ouvrage maints monuments dont il a eu le mérite de la découverte.

En vente à la librairie Bousrez, rue des Halles.

On pourra consulter l'album de cet ouvrage aux *Archives départementales*. La plupart des photographies des monuments décrits sont exposées au musée de la Société archéologique de Touraine.

———

L. Dubreuil-Chambardel. — *Le puits funéraire de Château-Gaillard.* — Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome XVII, fascicule 5, 1910.

Description du puits funéraire trouvé dans la commune de Sublaines, canton de Bléré, fouillé en 1909. Propriété de la Société archéologique. C'est le premier puits funéraire reconnu dans la région.

En vente à la librairie Péricat, 35, rue de la Scellerie. Prix 2 francs.

———

Cte Pierre Lecointre. — *Les faluns de la Touraine.* — Tours, Mame, 1908, 1 vol. in-8 de 111 pages avec de nombreuses gravures et cartes.

Mme la Comtesse Lecointre a réuni dans ce travail toutes les données actuellement acquises à la science, relatives aux riches dépôts faluniers de notre département. On y trouvera aussi le catalogue des espèces zoologiques rencontrées dans les faluns tourangeaux et la description de la falunière de Pauvrelay qui sera visitée au cours de l'excursion du 27 août.

On trouvera cet ouvrage chez tous les libraires au prix de 2 fr. 50.

———

Pour toutes les indications relatives à des excursions en Touraine, visite des châteaux et des sites, prendre des renseignements au siège du Syndicat d'Initiative de la Touraine, 13, rue de Clocheville : ouvert de 9 heures à 11 heures et de 1 heure à 6 heures.

———

Pour toutes les adresses dont auraient besoin les Congressistes à Tours et dans le département, consulter l'Annuaire Deslis frères, en vente à la librairie Estable, 6, rue Gambetta, Tours.

La " GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE " dans ses prochains Numéros publiera après

Les Velus, par le professeur Le Double, membre de l'Académie de médecine, et le Dr F. Houssay, de Pontlevoy :

Rabelais Botaniste, par le professeur Léon Marchand, de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris ;

Médecins et Médecine en Ethiopie, par le Dr Mérab, médecin particulier de S. M. I. le Négus Ménélik II ;

L'Enseignement des sages-femmes en Touraine, par le Dr Louis Dubreuil-Chambardel ;

Le Folk-Lore de la Touraine, par M. Jacques Rougé.

Les Œuvres Anatomiques de Martin et de Despaigne.

L'abonnement à la « Gazette Médicale du Centre » *est de* **15 francs** *par an.*

LES VELUS (1)

—

Contribution aux Variations par excès du système Pileux

Par A.-F. Le Double et François Houssay

(*Suite*)

Si la question des rapports qui existent entre les organes génitaux et le système pileux n'est pas entièrement résolue en ce qui touche le sexe masculin, elle l'est encore moins en ce qui touche le sexe féminin.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'apparition d'une grossesse ou des menstrues chez une fillette de 12, 11 et 10 ans, décelant un développement précoce des ovaires, s'accompagne de celle des poils pubiens et axillaires, de l'appétence sexuelle, etc., que maintes femmes engraissent beaucoup et voient leur lèvre supérieure et leur menton se couvrir de poils, au moment de la ménopause, prélude de la mort des ovaires.

Même phénomène se produit chez les femmes qui ont subi l'ovariotomie ou l'hystérectomie totale. (2)

De même que les hommes se féminisent, ont la voix plus frêle (chantres de la Chapelle Sixtine) voient leurs seins se développer et leur barbe tomber, quand ils perdent leurs glandes génitales ou quand celles-ci sont atrophiées, il semble, *à priori*, que la femme à laquelle on enlève les ovaires doit se viriliser, prendre une voix plus grave, voir ses mamelles s'affaiser, ses poils somatiques pousser et ses cheveux tomber.

Des expériences physiologiques et des faits d'observation corroborent cette opinion ; d'autres, au contraire, l'infirment.

Certaines expériences datant déjà de très loin, témoignent que cette glande a une action indéniable sur le développement des caractères sexuels.

H. Busquet (3) rapporte que certains rois de Lydie, faisaient extirper les ovaires à de petites filles destinées à remplacer plus tard des hommes eunuques ; parvenues à l'âge adulte, ces castrées restaient des sujets d'un sexe indifférent sans aucun des attributs de la féminité. De même Robert (4) a vu, dans l Asie centrale, près de Bombay des femmes nommées *Hedjeras* auxquelles on avait pratiqué l'ovariotomie, dès leur jeune âge, dont les poils du pubis étaient rares ou inexistants, et dont aussi, comme dans le sexe masculin, la gorge, le bassin et les fesses étaient peu développés, le larynx volumineux et la voix grave.

L'influence des ovaires sur le développement des mamelles a été confirmé également par des expériences faites en 1905 par, un physiologiste allemand Foges (1) sur des femelles d'animaux auxquelles il avait enlevé, toutes jeunes, les ovaires. Les mamelles s'atrophiaient entièrement à l'âge adulte.

Mais à ces faits, favorables à la tendance qu'à la femme à se viriliser quand elle n'a plus d'ovaires ou n'a que des ovaires atrophiés, il en est d'autres qui lui sont contraires.

Ainsi, l'ovariotomie double, pratiquée chez des femelles complétement développées, ne provoque pas toujours la régression des caractères sexuels secondaires, déjà existants, c'est ce qui explique que, chez certaines femmes castrées (ainsi que nous avons pu en juger maintes fois nous-mêmes, et plus particulièrement dans les stations thermales qu'elles fréquentent après avoir été opérées), ne se *masculinisent* pas, conservent leur embonpoint, leur chevelure, leur toison pubienne, épaisse et frisée, leurs poils axillaires, leurs glandes mammaires, leur timbre de voix habituel, etc....

En effet Percival Pott dit que c'est exceptionnellement que l'on constate une atrophie des seins, après l'ablation des deux ovaires. (2)

On rencontre, parmi les femmes châtrées, nombre de déséquilibrées ; on n'y rencontre pas, ou on y rencontre peu de viragos.

Nous nous sommes documentés à cet égard près d'un certain nombre de gynécologistes qui s'accordent unanimement sur ce point, et nous recevions tout récemment, du Dr Jayle et du Professeur Pozzi deux lettres dont nous extrayons, pour l'édification de nos lecteurs, les passages suivants :

« Dans les cas d'appareil génital insuffisamment développé, le système pileux est le plus souvent lui-même également peu développé.

« Après la castration, en général, les modifications sont peu apparentes ; il faut ajouter d ailleurs, qu'il est fort difficile, tant au malade qu'au médecin, de fournir des données précises sur ce point. Dans quelques cas, on relève cependant, une diminution du système pileux.

« On voit également, dans quelques cas exceptionnels, survenir un développement pileux, généralisé chez des femmes dont les ovaires fonctionnaient mal.

« En résumé, il n'y a pas de règle précise, et l'on voit tantôt le système pileux se montrer indépendant du système ovarien, et tantôt, sous l'influence du mauvais fonctionnement de ces derniers, s'atrophier ou s'hypertrophier. » (3).

« Je n'ai pas observé de changement du système pileux après l'ablation de l'utérus et des annexes, mais j'ai observé

---

(1) Voir la *Gazette Médicale du Centre* depuis le numéro du mois d'août 1909.

(2) Nous avons parlé du système pileux plutôt développé d'une jeune fille de 20 ans, atteinte d'atrésie vaginale et qui n'avait qu'un ovaire rudimentaire.

(3) Busquet (H.) : La Sécrétion interne de l'ovaire [Biologie médicale. Avril 1910].

(4) Robert : Hedjeras de l'Asie centrale. *Journal de l'expérience*, février 1843.

(1) Foges A. : Zur physiologischen Beziehung zwischen Mamma und Genitalien. [Centrablatt. für Physiol. XIX 1905].

(2) Percival-Pott : Œuvres chirurgicales. Paris. I. 1777. 492.

(3) Jayle : Correspondance.

BROMOVOSE
SUCCÉDANÉ DES BR.
SANS GOUT NI ODEUR
Combinaison organique de Brome et d'Albumine sans alcool ni acide bromhydrique libre.
40 gouttes agissent comme 1 gr. de KBr.
BROCHARD & Cie, 33 Rue Amelot, PARIS
PAS DE BROMISME

fréquemment une augmentation notable du système pileux dans le cas de malformation des organes génitaux. » (1)

Ceci dit, il ne nous reste plus, pour clore ce chapitre de notre livre, qu'à montrer qu'il n'est pas encore absolument sûr que les anormaux par excès du système pileux aient des appétits vénériens plus intenses que les normaux du système pileux.

« *Tous les barbus sont des paillards* », aimait à répéter le Professeur Lorain.

Lorain qui, en raison de sa longue et large barbe en éventail, aurait dû être mieux renseigné sous ce rapport que personne, a cependant eu tort d'être aussi affirmatif. Parmi les grands barbus que nous connaissons, il y en a deux qui sont loin d'être des sectateurs fidèles du dieu Priape, et un, dont l'anaphrodisie égale celle du grand Charles, Coulon, de Montluçon, ne se vante pas d'avoir été, dans sa jeunesse, plus ardent dans les combats de Vénus que certains de ses camarades.

Les Annamites, les Dayaks, les Caraïbes, les Cynghalais, aux longs cheveux, ne semblent pas être plus lascifs que les blancs.

Le barnum de Rham-a-Sama dont le corps était entièrement couvert de poils, a raconté que celui-ci, bien qu'il fût monorchide « exigeait une femme tous les jours ». C'est possible, mais Jo-Jo et Adrien Jeftichef, dont le corps était aussi complètement velu, et avec lesquels nous avons pu nous entretenir, nous ont positivement déclaré qu'ils étaient peu portés vers les plaisirs vénériens.

Madeleine Lefort et Eva S... ont avoué : la première « qu'elle était très amoureuse », la seconde « qu'elle était une véritable chatte pour son mari ». La fin malheureuse de Julia Pastrana dénote qu'on n'en est pas moins femme parce qu'on est velue. De ce que deux ou trois femmes velues étaient lascives, est-il logique, nous le demandons, d'admettre que toutes le sont ? Les femmes à barbe jouissent, en général, d'une mauvaise réputation, nous objectera-t-on encore. C'est entendu, mais cette renommée de mauvais aloi ne dépend-elle pas du fait même de leur exhibition, de la curiosité malsaine qu'elles éveillent autour d'elles et qui les amène insensiblement, presque inconsciemment, presque fatalement même, à trafiquer de leur corps.

De plus, les femmes à barbe, les femmes complètement velues, les hermaphrodites où prédomine le sexe féminin, sont généralement stériles (2), ce qui est loin d'indiquer une suractivité de l'ovaire et des autres organes génitaux.

Et voilà pourquoi et aussi parce qu'il n'existe pas encore à ce propos de statistiques contradictoires, reposant sur un nombre suffisamment élevé de cas, nous n'osons pas affirmer la réalité des penchants libidineux innés des hypertrichosiques de l'un et l'autre sexe.

(1) Pozzi : Correspondance.

(2) Parmi les femmes hypertrichosiques fécondes on cite seulement :

Maphoon, qui devint la souche d'une lignée aussi pileuse qu'elle.

La Suissesse de Charing-Cross, qui se maria, au cours de sa grossesse ;

Julia Pastrana, qui accoucha à Saint-Pétersbourg d'une enfant qui la suivit, non dans la tombe, mais dans une vitrine du Musée Preuschner de Moscou où ils sont restés ;

La femme à barbe, mère de quatre enfants, qui fut soignée par le Dr Retner ;

La femme barbue de Vilcox, en Pensylvanie, mère de deux enfants qu'elle nourrit et qui prouvent que, chez elle, les fonctions génitales ont acquis leur plein développement, etc etc.

La mentalité parfaite des hommes complètement velus n'est attestée que par les cas familiaux d'Ambras, de Schwe-Mahon et d'Adrien Jeftichef.

3° L'HYPERTRICHOSE ET LA DENTITION

Y a-t-il une corrélation entre le système pileux et le système dentaire ? Les faits répondent catégoriquement : oui.

Darwin a dit, en parlant de Julia Pastrana, « que cette femme avait une forte barbe, tout le corps velu ainsi que la face, surtout le front et le cou, et comme particularité intéressante, la présence d'une rangée double et irrégulière de dents, aux deux mâchoires, ce qui donnait au sujet un très fort prognathisme et un profil simien. »

Ce récit du savant naturaliste a été modifié en ce qui concerne les deux séries de dents concentriques, par le colonel Duhousset et Magitot qui, — d'après des renseignements authentiques à eux fournis par un voyageur érudit qui, pendant son séjour au Canada, vers 1856, a connu Julia Pastrana, et aussi par l'examen d'un moule en plâtre de la bouche de cette chanteuse espagnole barbue, — ont établi que celle-ci, au lieu d'avoir une double rangée de dents, était loin d'en avoir le nombre normal. A la mâchoire inférieure il n'y avait que deux incisives. Mais une affection hypertrophique des gencives, formant des bourrelets volumineux, tendait à simuler une seconde rangée de dents en exagérant le prognathisme du profil, ce qui ajoutait encore à l'aspect bestial du sujet. Julia Pastrana, dénommée la *Femme-ourse*, surtout hideuse par la saillie et le volume de ses lèvres, parlait difficilement et chantait en espagnol dans les cordes douces.

Chez la nommée A., de Bléré, la dentition était incomplète et mauvaise : les 2 incisives supérieures faisaient défaut et les autres dents s'étaient, les unes après les autres, cariées de bonne heure ; de même aujourd'hui, ses deux filles.

Les dents de lait de Schwe-Maon ne tombèrent qu'à l'âge de 20 ans et ne furent remplacées que par un nombre restreint de dents permanentes : 4 incisives et une canine à la mâchoire supérieure et 4 incisives à la mâchoire inférieure. Il n'avait pas de molaires.

Des 2 filles qui lui restaient, sur 4 enfants, la dernière seulement, dont le corps avait commencé, à l'âge de 2 ans, à se couvrir de poils, ne possédait encore, à l'âge de 2 ans et 1/2 que 2 incisives. Aucune autre dent ne vint s'adjoindre ultérieurement à ces incisives.

A l'âge de 10 ans, toutes les dents de la seconde dentition de la petite Krao étaient sorties, sauf les incisives supérieures qui ne poussèrent que quelques années après, et plus espacées qu'elles ne le sont d'habitude.

Adrien Jeftichef n'a jamais eu que 5 dents : une incisive interne supérieure gauche et 4 incisives inférieures légèrement espacées, apparues toutes, seulement à l'âge de 17 ans, et son fils Fédor, que 4 incisives inférieures, bien rangées, bien qu'un peu longues.

Etienne Stéphane n'a qu'une seule dent : une canine inférieure. Cette dent, unique, très déformée, qui rappelle une petite molaire, n'est apparue que 4 ans après la naissance.

Rham-a-Sama avait les arcades maxillaires garnies de dents supplémentaires, ce qui, en plus de son nombre normal de dents, lui en faisait une seconde rangée. Autre particularité : il n'avait pas de testicule droit.

La corrélation qui existe entre la dentition et le système pileux, attestée par les variations par excès du système pileux, l'est également par les variations par défaut de ce système.

Darwin a fait mention de plusieurs cas surprenants de calvitie héréditaire, avec manque héréditaire, complet ou partiel, des dents (1) ; il existe à Tours une famille de commerçants bien connus, dont chacun des 3 membres, actuellement vivants, est entièrement glabre et ne possède à chaque mâchoire que les 2 incisives internes, la canine, les prémolaires et la seconde grosse molaire.

Les chiens chinois nus, comestibles, ont un système dentaire très réduit. « Il y a, dit Ecker, une observation de Yarell d'après qui, chez 3 chiens égyptiens et 1 pincher, tous 4 sans poil, la dentition était incomplète ». On sait que la réduction de la grandeur des défenses du porc (*Sus scrofa domesticus*) est en rapport direct avec le rapetissement des soies, et que chez le sanglier (*Sus scrofa*) les défenses et les soies poussent en même temps (2).

La calvitie est rare chez les nègres, les Arabes et les Mongols, dont les dents ne se carient pas ; alors que c'est l'inverse chez les Européens, où la carie dentaire est si commune. Yarell a noté que, sur quelques vieillards, Européens ou non, le renouvellement de la croissance des poils a été suivi de l apparition de nouvelles dents.

Sans doute, notre compatriote, le professeur Papillault, a présenté successivement à la Société d'Anthropologie de Paris, un Indien poilu qui avait une dentition superbe, et un individu appartenant à la race blanche dont le système pileux était normal et qui offrait une remarquable atrophie des dents. Qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement qu'il n'y a pas de règles sans exceptions.

Ce qui est faux, c'est de supposer qu'à une variation par excès du système pileux doit correspondre nécessairement une variation par excès de la denture et à une atrichose une absence de dents.

Il n'en est presque jamais ainsi, et ceux qui veulent, à l'heure présente, expliquer pourquoi, ne sont pas mieux renseignés que nous, à cet égard.

Ce qui est incontestable, c'est qu'il y a une corrélation, non seulement entre les poils et les dents, mais encore entre les poils, la peau, les muqueuses, les dents et les alvéoles contenant ces dernières On n'ignore plus depuis longtemps que la pelade s'accompagne souvent de lésions dentaires et Jacquet (3), hier encore, insistait, dans une de ses leçons cliniques, sur cette particularité.

Guéricke (4) a fait mention d'un frère et d'une sœur et de deux frères, chez lesquels le défaut de présence de toutes les dents et de toutes les loges osseuses coïncidait avec une alopécie congénitale. Thurnam (5) a observé, dans la même famille, 2 cas de manque de développement complet des poils, des dents et des alvéoles. Ces malformations simultanées du système dentaire, des alvéoles et du système dentaire trouvent leur justification dans cette loi : « *Quand on observe plusieurs anomalies sur le même individu, ces anomalies portent d'ordinaire sur les organes qui ont la même origine embryologique et dont le développement est synchrône* ».

La peau, les muqueuses, les poils, les dents naissent du même feuillet du blastoderme, du feuillet externe ou épidermique. Quant aux alvéoles, bien qu'elles se rattachent au squelette par leur développement et leur structure, elles naissent et croissent cependant avec les dents qu'elles sont destinées à contenir et à fixer, et quand celles-ci disparaissent, elles se résorbent.

(1) Darwin : IV. 2me vol. 2e p. 431.

(2) « Vouloir, a remarqué Ecker, expliquer ces rapports par l'atavisme en remontant même jusqu'aux Édentés, m'apparaît réellement trop hardi, et un bond jusqu'aux Édentés est pour moi un *salto mortale*, tant que nous n'aurons pas comblé le large fossé qui nous sépare des Anthropoïdes et retrouvé le chaînon qui nous rattache à eux. »
On ne saurait mieux dire.

(3) Jacquet, *Presse Médicale* xii. 1906.

(4-5) Guericke, Thurnam, cités par Féré dans *Famille névropathique* Paris. 1898.

L'HYPERTRICHOSE AU POINT DE VUE MÉDICO-CHIRURGICAL

On a remarqué depuis longtemps que les tuberculeux et les scrofuleux avaient, en général, une chevelure abondante, des cils longs et soyeux, etc., et récemment encore on a prétendu que les tuberculeux se rencontraient principalement parmi les cheveux blonds à rehauts d'acajou, de henné ou de cuivre.

Aristote, s'il faut en croire Laërce, se fit toujours, pour le bien de sa santé, raser le sommet de la tête. Au livre VI de ses *Epidémies*, Galien a rapporté que les médecins de son temps, pour conserver leur santé, avaient toujours les cheveux coupés, au ras de la peau.

Rhazés et Avicenne ont recommandé, pour rendre la vue plus perçante, de raser la tête, et, par esprit religieux, les Arabes ont continué cette prescription, en gardant seulement une tresse, par laquelle l'Ange les emportera dans le Paradis de Mahomet. De même pour les Chinois.

Celse a ordonné en son Livre III de couper les cheveux dons le cas de « longues défluxions pituiteuses ».

Lemnius (1) a conseillé à ceux qui sont en bonne santé de ne pas permettre qu'on leur coupe ni la barbe ni les cheveux, jusqu'à la peau vive : « parce que cet usage ruine trop les forces, rend les hommes efféminés, diminue et résout les esprits et la chaleur naturelle, arrache du cœur une partie du courage et l'assurance pour affronter les périls. »

A la vérité, la suppression de la barbe et des moustaches, dont le rôle est de protéger le segment inférieur de la face contre les températures trop chaudes ou trop froides, n'est contre-indiquée que chez les gens atteints de névralgies du trijumeau,

On a vu, en effet, des gens atteints de cette affection chez lesquels la suppression de la barbe a augmenté l'intensité et la durée de la douleur. Il est des cas, aussi, d'affections cutanées où la conservation des appendices pileux du visage, voire ceux d'une autre partie du corps, s'impose obligatoirement. On connaît, enfin, le cas de Maria Nekrassow. Le rasage de la barbe entraîna des crises ovariques telles, qu'elle dut renoncer à l'enlever. Mais on ne

(1) Lemnius : *Des miracles occultes de la nature*, L. III.

FERROVOSE
NE CONSTIPE PAS
NE FATIGUE PAS L'ESTOMAC
Ferro-Alcali-Albumine
Contient le fer à l'état ferreux.
2 à 4 comprimés par repas.
BROCHARD & Cie, 33, Rue Amelot, PARIS
NE NOIRCIT PAS LES DENTS

peut tabler sur des exceptions et l'on conçoit, sans peine, que la femme, dont le visage est plus ou moins recouvert de poils, cherche à tout prix à se débarrasser de ces poils, qui lui font revêtir les apparences d'un sexe auquel elle s'ingénie, de tout son art, à ne pas vouloir ressembler.

Le plus souvent, l'hypertrichose, pour laquelle sont consultés les dermatologistes, est localisée. Chez l'homme, bien que siégeant en tous les points du corps, elle est particulièrement gênante sur la face dorsale du nez, l'espace intersourcillier, les sourcils, les narines et les oreilles.

Chez la femme, elle existe aux joues, au menton, aux régions sus et sous-hyoïdiennes, à la lèvre supérieure, et devient, souvent, nous l'avons dit, une véritable barbe. Parfois elle envahit l'espace intermammaire et entoure l'aréole des seins d'une couronne de longs poils.

L'épilation, le rasoir, le flambage ne font, c'est un fait depuis longtemps acquis, qu'accentuer le développement du système pileux. L'épilation manuelle, celle aux pâtes caustiques, exception faite de l'acétate de thallium trop toxique, ne font qu'irriter la peau, en faisant tomber les poils, sans détruire la racine.

L'électrolyse, qui consiste justement à détruire cette racine du poil par le courant continu, est un traitement plus rationnel de l'hypertrichose (1).

Bien d'abord employée par Michel (de Saint-Louis) en 1875, puis par Hardaway, en Amérique, et en France par Baratoux (1886), puis Brocq, cette méthode de traitement est devenue la plus généralement adoptée.

En voici le manuel opératoire, tel qu'il a été formulé par Brocq :

Une anode indifférente étant placée en un point quelconque du corps (dans la main par exemple), on introduit une aiguille reliée au pôle négatif, *le long du poil et en suivant rigoureusement sa direction*. Le petit doigt étant appuyé sur les téguments et l'aiguille saisie entre le pouce et l'index, le *cathétérisme de l'infundibulum pilaire* est facile. On enfonce l'aiguille jusqu'à ce qu'on éprouve une petite résistance et l'on fait alors passer le courant en manœuvrant le réducteur de potentiel. Pour toutes ces opérations, où l'on doit pouvoir avoir tous ses appareils sous la main, je ne saurais trop conseiller l'emploi des petits tableaux portatifs ; je me sers toujours de tableaux en forme de pupitre de musicien, montés sur un pied à roulettes parfaitement stable, et qu'on peut avoir à portée de la main n'importe où l'on se trouve. Le choix de l'aiguille n'est pas indifférent. Il faut avant tout adopter un système et se servir toujours du même ; Brocq recommande les aiguilles en or ou en platine iridié de 20 à 22 millimètres, montées sur un cylindre à facettes servant à fixer le conducteur et faisant office de manche. Il existe, dans le commerce, des manches très légers qu'on peut aussi employer. L'aiguille sera coudée à 45°, selon le conseil de Brocq, à 6 millimètres environ de la pointe. L'angle facilite beaucoup l'introduction et sert, en même temps, de point de repère, pour juger de la profondeur de l'introduction.

La pointe de l'aiguille sera mousse, sans quoi l'on est exposé à faire des fausses routes, en cathétérisant le canal pilaire.

Lorsqu'on a éprouvé la résistance caractéristique donnée par l'infundibulum, on fait donc passer le courant, puis on agit encore sur l'aiguille, de manière à la faire arriver au contact de la papille pileuse et à la lui faire dépasser légèrement, d'un millimètre environ. En procédant ainsi, on ne risque pas les fausses routes : si l'on est en bonne direction, si l'aiguille chemine bien le long du poil, on n'éprouve aucune résistance ; si l'on fait fausse route, on s'en aperçoit, tout de suite. Au contraire, en faisant passer le courant avant l'introduction, on peut, sans résistance, pénétrer en plein derme.

La durée nécessaire pour la destruction de chaque papille ne peut être fixée rigoureusement. Il y a là une question d'habitude ; on s'aperçoit que la papille est détruite quand le poil cède à une très faible traction, mais quelquefois ce n'est que 10 minutes après la fin de l'électrolyse que le poil cède avec facilité (actions tertiaires), et cependant la séance a été assez intense et assez longue pour détruire complètement la papille. On se laissera guider par certains petits phénomènes accessoires, dont le plus important est la formation de mousse au niveau de l'orifice avec, à l'entour, un petit halo brun clair caractéristique. Dès que la mousse apparaît, on laissera le courant passer encore quelques secondes, puis on arrêtera.

Voici en moyenne la durée et l'intensité ordinaires pour chaque espèce de poils.

Pour un duvet, 1 mA 1/2 ; 5 à 10 secondes.

Pour un poil moyen, 2 à 3 mA ; 5 à 10 secondes.

Pour un gros poil, 4 à 5 mA ; 10, 15, 20 secondes.

Après l'opération, chaque piqûre présente une petite vésicule claire, et la région est un peu tuméfiée. Brocq recommande de les toucher, matin et soir, avec l'alcool camphré, jusqu'à complète cicatrisation. Il se forme, ensuite, de petites croûtelles, puis au bout de 6 à 8 jours on ne voit plus que des taches rougeâtres qui disparaissent peu à peu. »

Au total, le traitement de l'hypertrichose par l'électrolyse est un traitement long et dispendieux. Il a, de plus, l'inconvénient de déterminer, parfois, des cicatrices vicieuses, voire même des chéloïdes.

Schiff et Fréund ont appliqué la radiothérapie, et avec succès, au traitement de l'hypertrichose. Mais, à moins de déterminer une réaction cutanée assez vive, qui provoque de l'hyperpigmentation, ou même des ulcérations et des cicatrices, on n'obtient qu'une alopécie temporaire.

Il est évident que cette possibilité de modifications cutanées, compromet la valeur thérapeutique de la radiothérapie. Aussi, certains auteurs, comme Rienböck, ne soumettent à ce traitement que les cas graves d'hypertrichose et s'abstiennent totalement d'épiler le visage des femmes.

Ces temps derniers la technique s'est avantageusement modifiée.

Evidemment, la meilleure thérapeutique de l'hypertrichose consiste dans l'emploi de la radiothérapie, mais à condition qu'on puisse pallier aux inconvénients dangereux de la méthode. La technique, qui consiste à faire toucher les poils sans jamais altérer les téguments est celle qui, jusqu'ici, semble donner les meilleurs résultats. Faire disparaître le poil n'est rien, il s'agit de ne pas abîmer la peau.

On y arrive par un dispositif spécial qui consiste à filtrer les rayons par l'aluminium. Ce procédé supprime la masse des rayons très courts, qui se diffusent à la surface cutanée, sans autres résultats que de l'altérer.

Le développement de cette idée, préconisée depuis quelques années, déjà, par Béclère est actuellement mis en pratique par Noiré, Albert Weil et d'autres dermatologistes. L'épilation est d'abord temporaire, mais après 4 ou 5 séances séparées par un intervalle de 15 ou 20 jours, puis quelques autres, renouvelées de mois en mois, les poils ont tous disparu et on arrive à un résultat esthétique très satisfaisant qui, sans être le glabrisme parfait et marmoréen des statues

(1) Guilleminot : *Traité d'Electrothérapie*. Paris, Steinheil

antiques, est incomparablement supérieur à ce que donnaient les méthodes précédentes.

On sait (1) qu'il existe deux sortes d'hypertrichose lombo-sacrée : l'une, qui n'est accompagnée d'aucune lésion du squelette, l'autre, la plus fréquente, qui est compliquée de spina-bifida.

Dans la première de ces deux formes, il n'existe pas de dépression au niveau des vertèbres sacrées, dans la seconde au contraire, la solution de continuité osseuse est même recouverte, dans certains cas, par une lame fibreuse élastique, qui rend plus facile un diagnostic précis.

Du reste, la radiographie permet aujourd'hui de distinguer sûrement l'Hypertrichose, sans spina-bifida de l'Hypertrichose avec spina-bifida, ce qui, dans des cas rarement douteux, pourrait être très difficile.

Par le même procédé, il n'est pas permis, non plus, de confondre un spina-bifida, ni un kyste du coccyx, surtout ce dernier, qui est le résultat d'une lésion annexée aux vertèbres coccygiennes avec la queue coccygienne velue, la seule dont nous ayons à nous occuper ici.

Ces deux entités sont donc à distinguer de la queue coccygienne alors que le spina est une tumeur dépressible, et que le kyste coccygien est résistant, et sont tous les deux sous-tégumentaires, la queue coccygienne donne au toucher une sensation de continuité osseuse. Même en admettant de très faibles proportions des lésions, il est difficile de comparer un appendice osseux avec n'importe quelle autre lésion pathologique de la même région.

Dans le doute, avons-nous dit, la radiographie, trancherait aussitôt la question.

Pathogénie de l'Hypertrichose

Nous avons fait mention et discuté antérieurement la valeur de chacune des interprétations qui ont été fournies du mode de génèse des hypertrichoses avec intégrité de la peau, et qui apparaissent plus ou moins longtemps après la puberté (Hypertrichose gravidique, menstruelle, etc.) et qui persistent ou non pendant toute la vie. Nous n'y reviendrons pas. Pour ce qui est des Hypertrichoses qui se montrent entre la naissance et la puberté et durent jusqu'à la mort, et également sans aucune altération des téguments, on a invoqué successivement pour arriver à les expliquer : la bestialité, la démonologie ou démonialité, l'imagination, l'hérédité ! Examinons laquelle de ces quatre manières de voir est la moins discutable.

I. Théorie de la bestialité

Dans l'île de Tapobrane, a écrit Pline (1), il est des Indiens qui s'accouplent avec les animaux sauvages et, de là, résultent des êtres mixtes, moitié hommes, moitié bêtes et velus comme ces dernières ».

On relève dans l'*Adja ib al Hend*, ou les *Merveilles de l'Inde*, le passage suivant : « C'est ainsi que l'homme, en s'unissant à la panthère, à l'hyène et aux autres animaux terrestres, a donné naissance aux singes, aux *Nisanis*, et autres bêtes semblables. »

Au Moyen-âge, il fallut toute l'autorité et tout le prestige d'Albert le Grand pour arracher aux tribunaux ecclésiastiques un berger qu'on allait brûler vif avec une vache, avec laquelle, assurait-on, il avait forniqué, et qui avait ultérieurement mis bas un être hybride, tenant à la fois de l'homme et du veau.

A cette époque, et même après, ainsi qu'en témoigne une observation de Bartholin, que nous résumons plus loin, où on croyait que les naissances monstrueuses étaient entachées de sorcellerie, il n'était pas rare, en effet, que périssent sur le bûcher, la mère et l'enfant avec l'animal auquel on attribuait la paternité de ce dernier.

On lit dans le chapitre XIX (Exemple de la commistion et mélange des semences) des Œuvres d'A. Paré :

« L'an 1493, un enfant fut conçu et engendré d'une femme et d'un chien, ayant, depuis le nombril, les parties supérieures semblables à la forme et figure de la mère, et estait bien accomply, sans que nature y eut rien obmis ; et depuis le nombril, avait toutes les parties inféries semblables aussi à la forme et figure de l'animal, qui estait le père, lequel « ainsi que Volateranus escrit » fut envoyé au Pape, qui régnoit eu ce temps-là. Cardan, livre 14, chapitre 65 de la *Variété des choses*, en fait mention ».

Bartholin a noté qu'en 1683, à Copenhague, on condamna au bûcher « ob lasciviorem cum fele jocum » une fille qui avait accouché d'une fille à tête de chat.

Delrius, cité par Fortunius Licetus (1) racontant le cas de Suetia, jeune fille d'une beauté remarquable, qui mit au monde un garçon complètement velu, a eu soin de faire remarquer que cette jeune fille a été surprise pendant une de ses promenades par un ours, entraînée par lui dans sa tanière, où elle a vécu pendant un certain laps de temps maritalement avec lui. Voici en quels termes Delrius a narré cette aventure étrange : « Suetia puellam eximiæ pulchritudinis, ancillis comitatam, quum extra opidum ad receandum animum eximisset, ab urso mire magnitudinis ancillis consternatis, amplexam, raptam et molliter unguibus receptam ad specum in nemore abditum delatam fuisse ; atque in summo timore ab urso amante ad concubitum expetitam ; bruto commistam, a quo carnibus rudis quotidie venatu captis enutriebatur, utero gestasse, ac partu edidisse monstrum pilosum membris humanis ; quem infantem, a venatoribus interfecto urso, ad patriam delatum patris nomine ursum appellavit : ille

(1) Cf. Hypertrichose de la face postérieure du tronc.

(1) Fortunius Licetus : De Monstrorum causis. Cap. IV.

BULGARINE

Culture pure en milieu végétal de ferments lactiques bulgares

Traitement des maladies intestinales, de l'auto-intoxication et de leurs complications

Bien formuler une des 2 formes : 1° Comprimés de Bulgarine : 4 à 8 comp^{s} par jour (la b^{te} de 40 comp^{s} : 3 fr. 50) ; 2° Bouillons de Bulgarine : 4 verres à madère par jour (le flac. 3 : fr. 50).

AMYLODIASTASE

Sirop contenant les diastases naturelles vivantes de l'orge germée et leurs phosphates assimilables

Traitement des maladies stomacales et digestion des féculents, Neurasthénie Rachitisme, Alimentation des nourrissons, etc.

Afin de ne pas détruire les ferments vivants ne pas introduire l'AMYLODIASTASE dans un milieu dépassant 60° centigr. — DOSE : 4 à 5 cuillerées à café par jour (le flac. : 4 fr. 50).

Laboratoire des ferments : **A. THÉPÉNIER, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire, PARIS.** — Littérature et échantillons sur demande. — *Téléphone* : **932-19.**

autem parentis necem inultam non passus est, adolescens enim venatores illos interemit : Postea vero ex accepta uxore filium genuit nomine Tregelium Sprachaleg, a quo Ulso genitus est Suenonis Danorum Regis pater. Ita ergo satis constat ex piloso parente hirsutum filium posse procreari ».

Deux évêques d'Upsal, selon Grammaticus, Jean et Olaüs Magnus, se sont lamentés sur le sort d'une jeune Suédoise, d'une beauté remarquable, qui, étant sortie, accompagnée de ses suivantes et pour se récréer l'esprit loin de sa ville natale, fut, à leur grande consternation, enlevée par un ours énorme et entraînée par lui dans une caverne, située au plus profond d'un bois.

Terrifiée et violée par l'ours en rut, vivant avec cet animal, qui la nourrissait de chair crue, cette jeune fille devint bientôt enceinte et mit au monde un monstre poilu, qui avait une figure et des membres humains.

L'ours ayant été tué à la chasse, elle transporta dans sa ville natale cet enfant qu'elle avait appelé « Ursus » en souvenir de son père.

Dans la suite, Ursus, ayant pris femme, eut plusieurs fils, dont un, nommé Tregals Sprachaleg, engendra Ulso, de qui naquit Sueno, roi des Danois (1).

Au milieu du XIXme siècle, Settler recommande encore, affirmant ainsi l'intensité de sa croyance dans la bestialité, de baptiser « les monstres provenant d'une femme et d'un animal ».

De notre temps même, cette croyance n'a pas disparu dans certains départements du Centre de la France. En 1908, on nous a montré, dans un petit village du Berry, une bergère qui, prétendait-on, avait accouché en cachette, dix ans auparavant, d'un enfant très velu, dont un chien était le père et que celui-ci saluait de joyeux aboiements, et léchait longuement d'une façon toute particulière, chaque fois qu'il le rencontrait, comme s'il avait reconnu en lui la chair de sa chair.

Nombre de peuples, de hordes, de clans, de tribus ne devraient, s'il fallait les croire, leur existence qu'à un acte de bestialité commis à une époque excessivement reculée.

Le simulacre d'accouplement, dit le *Sacrifice Hindou*, qui s'effectue annuellement depuis plus de cinquante siècles, et dans lequel la première épouse royale prend, pour le placer entre ses cuisses, le pénis d'un cheval immolé à coup de hache, et entre les pattes duquel elle est couchée, n'a pour but que de rappeler aux Aryas qu'ils sont issus de de l'union féconde d'une femme et du dieu des chevaux. Cette légende, que perpétue une cérémonie lithurgique, se retrouve aussi vivace dans le mythe Arcadien que dans le mythe Hindou.

Selon les Chippeouais, qui sont des Indiens de l'Extrême Nord, l'univers n'offrait jadis à sa surface qu'un vaste océan. Ce n'était pas encore le chaos ; de l'eau partout, puis ensuite était venue la terre primitive.

Il n'existait alors, dans ce monde en formation, qu'un immense oiseau, dont les regards fulguraient dans l'espace, et dont les ailes formidables battaient l'air avec les bruits du tonnerre ; et ce ne fut qu'au moment où il descendit du ciel, pour planer sur les eaux, que parut la terre, « *rudis indigestaque moles* », et que tout ce qui a, maintenant, vie, s'épanouit à sa surface.

Les derniers, les plus parfaits qui vinrent couronner l'œuvre de cette création furent les *Chippeouais*. Ils naquirent d'un chien qui féconda leur première mère.

H. Spencer tient de Bancroft que les indigènes des Iles Aléoutiennes racontent qu'un vieillard, venu du Nord et qui s'appelait Iraghdadagh, eut d'une chienne, dénommée Makakh, deux enfants, mâle et femelle, dont les natures étaient si mêlées, que chacun d'eux semblait être moitié homme et moitié renard.

Les *Kirghiz Dikakomenoi*, aujourd'hui fixés dans les montagnes d'Issik-Kouf et dans le territoire du Khanat du Khokhand, font dériver leur nom national de deux termes indigènes. *Kirk* : quarante et *Khiz*, filles. Un Khan, du temps passé, avait, disent-ils, une fille à laquelle il donna quarante compagnes. Trouvant, un jour, leurs *aouls* (chaumières) détruits et les habitants du village en fuite, ces jeunes filles, errant dans les environs, firent la rencontre d'un chien rouge, auquel elles s'unirent successivement et qui les rendit toutes mères, au bout d'un an. Ce fut l'origine de la nation Kirghize. Les Mongols, dit encore H. de Charencey, se regardent comme fils de *Bourté-Tchiné* — le Loup gris. Les Turks, du Lac d'Hoï, prétendent avoir eu une louve pour mère (Annalistes chinois).

Le prince *Kaotsche*, trouvant sa fille Hunjre trop belle pour les hommes, l'enferme dans une tour où elle se livre à un vieux loup, qui la rend mère des Oigours.

Kamouï, prince d'une des provinces de l'Ouest, avait la détestable habitude d'entretenir un commerce incestueux avec ses filles ; l'une d'elles, la plus jeune, ayant atteint l'âge nubile, dut aller, comme ses sœurs, partager la couche de son père ; mais celui-ci ayant remarqué, sur les bras et sur la poitrine de la malheureuse enfant, un duvet insolite, la mit honteusement à la porte de son palais, en lui signifiant d'avoir à quitter ses États dans le plus bref délai.

L'infortunée princesse s'enfuit au bord de la mer, où elle trouva un canot abandonné, dans lequel était couché un gros chien noir. Le compatissant animal donna l'hospitalité à la proscrite, et une belle nuit, secoué par la marée, le canot prit le large.

Pendant plusieurs mois, la fille et le chien furent ballotés au gré des vents. Comment vécurent-ils ? Les auteurs ont oublié de le dire. Probablement du produit de leur pêche. Bref, ils finirent par aborder sur une côte sauvage, où la compagne du chien mit au monde deux jumeaux couverts de poils, un fils et une fille qui se marièrent et eurent des enfants, qui cohabitèrent à leur tour avec des ours, qui engendrèrent des enfants dont les descendants sont les Aïnos (1).

Une variante de cette légende a été recueillie par H. de Charencey (2). La voici :

« Aussitôt que le monde fut sorti des eaux, une femme vint habiter la plus belle des îles qu'occupe aujourd'hui la race Aïno. Elle était arrivée sur un navire poussé par un vent propice d'Occident en Orient. Amplement munie d'engins de pêche et de chasse, elle vécut plusieurs années heureuse dans un magnifique jardin qui existe encore, mais dont nul mortel ne connaît l'emplacement. Un jour, au retour de la chasse, elle alla se baigner dans le fleuve qui séparait son domaine du reste de l'univers. Ayant aperçu un chien qui nageait vers elle avec rapidité, elle sortit de l'eau, pleine d'effroi. Toutefois, le chien la rassura,

(1) Fortunius Licetus : De Monstrorum causis. Cap. IV.

(1) Les Aïnos adorent l'ours, qu'ils font nourrir au sein de leurs femmes, quand ils le prennent jeune ; puis après l'avoir engraissé et adoré, ils l'égorgent pour le manger dans des agapes, qui réunissent tous les membres de la tribu. S'ils agissent ainsi, c'est, en conformité d'une croyance répandue dans ces groupes ethniques non civilisés, pour s'assimiler les vertus et qualités de leur divinité ancestrale, quelque peu la leur, puisqu'ils nourrissent du lait de leurs femmes les oursons sacrés. Il s'établit de la sorte un cycle de communion permanente entre leur propre individualité et celle de leur divinité, par eux humanisée.

(2) H. de Charencey : Les Hommes Chiens. Athénée Oriental. 1882, n° 4. P. 209.

lui demandant la permission de rester près d'elle, pour lui servir de protecteur et d'ami. Elle se laissa persuader et de leur union naquit le peuple Aïno ».

Suivant une tradition javanaise, le prince *Bandong-Prakouse* errait dans une forêt, sous la forme d'un chien, lorsqu'il rencontra la fille du célèbre *Baka*, le ministre du roi *Randu-Baléang*. Il eut d'elle un fils, qui, après l'avoir tué, épousa, comme Œdipe, sa propre mère. De cette union incestueuse descendent les *Kolangs*, les peuples de *Rendol*, *Kali-Wougau* et *Demak*, qui sont les Javanais indigènes.

Chez les *Quichés*, c'est un gros chien qui se transforma en beau jeune homme, qui créa le genre humain en cohabitant avec une femme qu'il rencontra dans une caverne.

Une tradition islandaise, dont il est question dans l'histoire (1), nous apprend que de la douce Béra, fille d'un vieux guerrier suédois et de Bjorno, dont le radical germain veut dire ours, naquirent trois enfants, dont l'un Bodwer, était bien conformé, l'autre, Thorer, avait des pieds de chien, et le troisième, Elgfrod ressemblait de la ceinture jusqu'aux pieds à un Elan, et qui, tous trois, de vinrent des guerriers fameux, et furent la souche de familles nombreuses, qui illustrèrent les pays scandinaves.

« *Pourquoi me nommez-vous Dardou ?* » est, dit le major Biddulph (2) une question que les gens de *Gilgit*, visitant Kachmir, ont fréquemment occasion d'adresser au Kachmiré. — C'est, répondent les Kachmiré, parce que vous descendez d'un ours » « (Because your grand father was a bear ») ; (Parce que votre grand-père était un ours).

Les Dayaks de Lupar prétendent que leur aïeul était un cerf.

Un jour, racontent ils, un Dayak plantait du paddy (riz) lorsqu'une inondation brusque le força à quitter son champ. Il retourna alors à son *campong* (village sur pilotis), mais sur le chemin, il trouva, barrant le passage, un homme qui avait la tête d'un cerf.

— Qui es-tu ? demanda le Dayak effrayé.

— Je suis ton aïeul qui vient te reprocher de manger du cerf ; si tu persistes à commettre un semblable sacrilège, tu seras forcé de mettre des barrières autour de tes champs de riz, sans quoi, je les dévorerai.

Et l'homme à tête de cerf disparut, laissant son auditeur perplexe et effrayé. Ce serait, paraît-il, depuis ce temps que les Dayaks ne tuent plus les cerfs pour les manger, sauf dans les cas d'extrême disette.

A Gallabat, Schwenfurth, qui avait tiré un coup de fusil sur une hyène, fut vertement réprimandé par un Cheik, qui avait eu pour mère, assurait-il, une femme hyène.

Au vrai, la forme de débauche, caractérisée par des rapports sexuels entre l'homme et un animal, comme incube ou comme succube, et un animal et la femme comme succube, la bestialité, en un mot, ne peut être niée. Célébrée ou signalée par plusieurs poètes et philosophes grecs et latins, mentionnée à la fois par des historiens prudents et par des voyageurs qui, il faut en convenir, s'en sont trop souvent rapportés à des récits, dont ils n'ont pas ou n'ont pu contrôler l'exactitude, condamnée par les Livres Saints, sévèrement punie au Moyen âge, elle est maintenant encore l'objet de sanctions pénales dans certains pays.

L'antiquité grecque et romaine a fait mention des amours d'animaux pour l'espèce humaine : d'un bélier pour une musicienne, d'un éléphant pour une femme, d'aigles, d'oiseaux divers pour de jeunes garçons. La passion de Jupiter, le roi des dieux et des hommes, transformé en coq, en pigeon, en cygne, en taureau pour séduire Junon, sa sœur, Phthie, Léda (1), Europe, celle de Pasiphaé (2) pour un taureau, d'un jeune Ephésien pour un ânesse, doivent être considérés comme des cas de délire génital indiqué par Pline.

Parmi quelques peuples nomades actuels et dans quelques uns de nos régiments de cavalerie d'Afrique, on trouverait facilement des individus qui entretiennent un commerce sexuel régulier avec une jument. Ce n'est pas pour rien que des pâtres portugais ont une chèvre de prédilection, et les historiens, les plus dignes de foi, s'accordent à dire que les paysans de la Provence brûlèrent toutes les chèvres des villages par lesquels les troupes de Charles-Quint avaient passé.

Se basant sur le récit de l'aumônier du vaisseau, à bord duquel il se trouvait, et qui n'avait pas intérêt à mentir, et paraissant trop simple pour inventer une fable, un aventurier français (3) qui allait aux Indes Orientales, a avancé, en 1721, que dans la colonie hollandaise du Cap, « il se produisait des unions fréquentes entre l'homme et la guenon, entre la femme et le singe ; ces animaux auraient même l'esprit de donner certains rendez-vous, toujours dans un endroit écarté, comme s'ils avaient honte de cet infâme accouplement ». Les singes viennent en troupe et laissent le choix libre à l'homme ou à la femme. Ils aiment passionnément et maltraitent les maris qui viendraient réclamer leurs droits. De plus, ils apportent, comme cadeaux, des fruits, et savent même distinguer les préférences de leurs amants et maîtresses par l'appétit avec lequel ils les mangent »

Ultérieurement, d'autres voyageurs se sont fait l'écho de racontars analogues. Un d'entre eux, Leguat (4) a même répondu ainsi aux objections des sceptiques, qui n'y accordaient aucune foi ou qui n'y accordaient qu'une foi médiocre :

« Et la nature, qui ne s'oppose pas au mélange des chevaux et des ânes, peut bien souffrir celui d'un singe avec une femelle qui lui ressemble, quand celle-ci n'est

(1) La Légende Islandaise de Bjorno.

(2) Biddulph — Tribedofthe. — Huidoo Roosh. Calcutta 1880. Chap. XIX. — p. 157.

(1) Léda accoucha de deux œufs, de l'un desquels sortirent Pollux et Hélène, et de l'autre, Castor et Clytemnestre. Europe enfanta minos et Rhadamante, etc.

(2) Pasiphaé donna le jour au Minotaure, moitié homme, moitié taureau.

(3) Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales par une escadre de 6 vaisseaux commandés par M. Duquesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691. — 3 vol. in-12. La Haye, 1721

(4) Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux isles désertes des Indes Orientales. Amsterdam, 1608.

IODO-JUGLANS (Extrait de Noyer iodé) La plus saine et la plus énergique des préparations iodotanniques, 20 gouttes contiennent 1 centig. iode chimiquement pur et assimilable.

L'**IODO-JUGLANS**, tout en possédant une grande activité, est bien supporté par les estomacs les plus délicats : enfants, convalescents.

L'**IODO-JUGLANS** est le meilleur succédané de l'huile de foie de morue.

POSOLOGIE. — Enfants : 10 à 20 gouttes par jour ; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour, dans un peu de lait ou d'eau sucrée.

Maladies de poitrine : toux, bronchites, engorgements ganglionnaires, affection de la peau, faiblesse générale, surmenage, anémie.

DÉPOT TOUTES PHARMACIES. — Vente de gros : H. MORAND, Pharmacien, AURAY (Morbihan).

retenue par aucun principe. Un singe et une esclave de Nigritie, née, nourrie sans connaissance de Dieu, n'ont guère moins de rapports entre eux qu'il y en a entre un baudet et une cavale ».

Félicien Champsaur, commentant sans doute la légende scandinave, dans l'*Orgie Latine*, narre de la sorte le viol d'une vierge par un ours.

« Un désir inconcevable du fauve, cependant, s'affirma soudain, le mufle monstrueux léchait, entre les jambes, cette nudité jolie, qui paraissait morte....

L'animal hocha sa tête lourde, se dandinant à présent, au-dessus de la frêle adolescente. Ridiculement, avec des allures maladroites de vieillard ardent et ventru, l'ours s'accroupit sur Filida, toujours évanouie.....

Le corps de la bête pâmée semblait frissonner de joie. Enfin relevé, l'ours contempla l'enfant blonde, puis sa langue lui effleura la poitrine, lui lécha le visage affectueusement. Enfin, il s'écarta, la tête plus basse et lentement balancée....

Et l'ours des Alpes, accroupi, non loin de la jeune fille, semblait triste ».

Plus loin, dans le chapitre de l'*Orgie nuptiale, aux Jardins de Lucullus*, le même auteur, se souvenant, peut-être, d'Apulée, s'est exprimé aussi en ces termes :

« Mais l'orgie continue, et bientôt des patriciennes bramment, vautrées sur les coussins en des poses d'offrande de plaisir, à qui ne répliquent plus leurs amants exténués crient : Adventant asini !— Tout à coup on amène les ânes demandés... »

Sous le couvert de l'anonymat, Musset et G. Sand (1) ont divulgué le cas de cette supérieure d'un couvent d'Italie, dont un singe de grande taille parvenait seul à assouvir la lubricité sans borne,

Pierquin, dans son *Traité de la folie des animaux*, a cité des cas de rapports sexuels d'êtres humains avec des chiens, des chats, des boucs, des singes surtout ; on a vu des filles en bas âge, dit-il, violées par des chiens de berger, des femmes outragées par des singes, notamment par des orangs-outangs ou des gorilles.

On lit dans l'Exode (cap. xxii, v. 19) : « qui coierit cum jumento, morte moriatur. » et dans le Lévitique (cap. xx. v. 20) : « qui coierit cum jumento et pecore moriatur, pecus quoque occiditus..... » et (v. 21) : « Mulier qui succubuerit cuilibet jumento simul interficietur cum eo ; Sanguis eorum sit super eos ! « Au Moyen âge, et nous en avons déjà fourni deux exemples, l'individu adonné à ce vice, était, quand il était découvert, et « *ratione generis* », brûlé vif avec l'animal dont il avait abusé.

Considéré comme un délit, cet acte contre nature est puni d'un emprisonnement par la loi allemande, et de la servitude pénale à perpétuité par la loi anglaise.

En France, il est seulement envisagé comme un outrage public à la pudeur, quand il est accompli en public et puni comme tel (2).

Tardieu en a réuni un certain nombre d'exemples. Kutter a connu un homme qui avait eu des rapports sexuels avec une jument, et sur lequel on découvrit, entre le prépuce et le gland, des poils provenant de l'animal. Dans une observation de Pfoff, l'élément révélateur de la bestialité fut un poil noir de chien et des traces de sperme sur le pubis d'une jeune fille. Taylor a fait mention d'un homme prévenu d'avoir eu des relations intimes avec une vache, et sur lequel on trouva quelques poils de l'animal.

Tourdes, dans son article Viol du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*, a rappelé le cas d'une prostituée qui se mettait à quatre pattes pour faciliter les approches d'un chien mâtin, et qui donnait ainsi le spectacle de son accouplement

On a parlé, enfin, de lupanars où des singes d'une certaine taille étaient exercés a pratiquer le coït, soit à huis clos, sur des femmes lubriques en quête de stupres nouveaux et de jouissances ignorées, soit devant une une galerie de curieux, d'une débauche raffinée, sur des femmes qui ne se prêtaient à des rapprochements, aussi infâmes que répugnants, que dans un but de lucre.

Nihil nimis... l'accouplement d'un être humain, perverti par excès de tout genre, son imagination lascive ou ses relations sociales, avec un animal mâle ou femelle, est certes possible ; mais n'est possible que dans certaines conditions et n'est, tout le donne à le croire, jamais fécond.

« Boire sans soif et faire l'amour en tout temps est, effectivement et comme l'a déjà remarqué Buffon, ce qui distingue l'homme de la bête. » Cette règle est générale, et les quelques exceptions qu'elle comporte, ne font que la confirmer. Les animaux appartenant à l'ordre des mammifères ont une époque de rut, en dehors de laquelle, mâles et femelles, inaptes au coït, ne s'occupent que de rechercher leur nourriture ou de se défendre contre leurs ennemis. En dehors de l'époque du rut, les seuls animaux qui puissent avoir des rapports sexuels avec un être humain, sont ceux qui sont depuis longtemps réduits en captivité, et ceux qui sont domestiqués, et dont les organes génitaux se rapprochent proportionnellement le plus, comme figuration et comme dimension, des siens.

Au Congo, le pays par excellence du gorille, on connaît l'aversion profonde que cet anthropoïde a pour l'homme et la femme appartenant à la race blanche aussi bien que pour le nègre et la nègresse. L'odeur seule d'un être humain, quels que soient son sexe et la couleur de sa peau, suffit pour le mettre en fuite. Il ne s'aventure auprès des lieux habités, que lorsque les fruits nécessaire à sa nourriture manquent ou deviennent rares dans les lieux sauvages où il se complait. A l'époque de la reproduction, il s'enfonce dans les fourrés impénétrables des forêts où personne ne peut l'approcher.

Chez les animaux des ménageries et les animaux domestiques, singes, chiens, etc , oisifs et excités par une alimentation forte et abondante, il en est autrement. Leurs instintcs naturels se modifient et se faussent peu à peu du tout au tout. Et c'est pourquoi on voit des gorilles, des mandrilles, etc, mâles adultes, depuis longtemps captifs et privés de leur femelles, s'élancer, à la vue des femmes et pour se rapprocher d'elles, contre les barreaux de la cage où il sont enfermés, rester en érection constante, se livrer même à une masturbation effrénée devant elles.

On a contesté la possibilité du coït cyno-humain :

1° En s'appuyant sur une déclaration de Bouley, qui veut que le chien n'entre en érection qu'en présence d'une chienne en chaleur. Comment se fait-il alors que le chien cherche aussi bien à saillir des chiens que des chiennes, que des *King's Charles*, des *Havanais*, des *Griffons*, etc., dressés par des femmes dépravées à des manœuvres lesbiennes, finissent par avoir, quand ils s'y livrent, et pour nous servir de la phrase d'une d'entre elles, condamnée pour détournement de mineurs, « le membre raide et gros comme un manche de parapluie » ? « Dans un cas d'attentats à la pudeur, signalé par Tourdes, un dogue provoquait l'érection de son pénis en le frottant entre les

(1) Baron. V : Gamiani ou deux nuits d'excès.
(2) Code Pénal : Art. 330.

jambes de son maître, un fidèle sectateur de la Pierre noire d'Emesse, déïfiée par Héliogabale.

2° Sur ce que le pénis des Canidés a pour base un os qui supporte un anneau de tissu érectile, qui peut prendre un développement considérable ; qu'il est dans la nature de l'accouplement de ces animaux d'être prolongé, et les organes, au moyen desquels s'opèrent ces accoupplements, d'adhérer longtemps entre eux. Mais le vagin de la femme, de même que l'anus de l'homme, est susceptible d'une notable dilatation, et la séparation du pénis rigide du chien de la vulve de la femme s'opère sans trop de peine, par les mouvements du tronc de celle-ci et l'action de ses mains.

Toutes ces objections tombent d'ailleurs d'elles-mêmes, devant les condamnations prononçées par les tribunaux, français et étrangers, pour copulation cyno-humaine.

Les médecins légistes et les habitués des maisons closes, si blasés sur les modalités de l'amour morbide, sont à même, journellement, les uns de vérifier, les autres d'inventer de nouvelles formes de bestialité, que le sadisme toujours tendu rend inépuisables. Tant n'a pas cessé d'être vraie la phrase de Guizot: « Plus j'avance et plus je me confirme dans ma conviction qu'en toutes choses, dans la peinture des scènes extérieures du monde, l'imagination des hommes est restée au-dessous de la réalité. »

Les noms données primitivement à certains animaux, les animaux fantastiques décrits dans les vieux manuscrits et les vieux livres, sculptés sur les monuments chaldéo-assyriens, égyptiens, grecs, la mythologie, sans compter maints faits que nous venons d'exposer, témoignent que les Anciens étaient convaincus que des rapprochements sexuels étaient, pourvu que les organes génitaux extérieurs s'adaptâssent physiquement, non seulement possibles entre deux animaux, mâle et femelle, quelle que fut la distance zoologique, supposée ou démontrée, qui les séparât, et entre un être humain et un animal, mâle ou femelle, appartenant ou non à l'ordre des mammifères, mais encore que, pour les uns comme pour les autres, ces rapprochements sexuels n'étaient pas toujours stériles.

Pline a écrit « que le lion sent quand la panthère mâle s'est approchée de la lionne et en tire vengeance ».

Les Grecs appelaient le léopard d'Afrique *pardalis*, et Aristote en a souvent parlé. Le mot *pardus* est plus récent. Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé. Celui de *Leopardus* paraît avoir été créé par Julius Capitolinus, à la fin du XIIIe siècle, où il était admis que cet animal était un métis provenant du lion et de la panthère. Le poète Horace nous apprend que le chameau moucheté de Pline fut appelé *camelopardus* par les anciens, parce qu'il était le produit de l'accouplement du chameau et de la panthère.

Les animaux hybrides, aux proportions colossales, hommes et chevaux à tête de chien, sphinx et taureaux aux ailes éployées en gigantesques éventails, Hippocentaures, hommes par devant et chevaux par derrière, onocentaures (1), qui avaient les pieds de devant conformés comme des mains, le corps d'un homme, la tête d'un âne et cherchaient à imiter, sans y parvenir, la voix humaine, les Harpies, qui avaient un visage de femme, le col tors et les pattes velues, le corps et les ailes d'un vautour et qui infectaient tout ce qu'elles touchaient, et les bêtes barbues a la chevelure bouclée tombant en crinière sur la nuque, décorant l'intérieur du temple de Bel, où le péristyle du palais de Sargon et de Sennacherib, dont ils semblent protéger l'accès, et dans lesquels on a voulu chercher une idée symbolique, ne sont rien autre chose que les produits matérialisés de l'opinion générale d'alors, sur les unions sexuelles prolifiques des animaux appartenant à des genres, à des ordres et même à des espèces différentes, et sur les unions sexuelles prolifiques de ces animaux avec des êtres humains. La Minerve à tête de chouette, protectrice d'Athènes, est dessinée au trait sur des monuments mégalithiques et sculptée en ronde bosse sur des poteries, exhumées par Schliemann des ruines de la cité de Priam. Et ainsi s'explique comment au VIIe siècle avant notre ère, un des Sept Sages de la Grèce, Thalès de Millet, apprenant dans un festin qu'une cavale venait de mettre bas un centaure, conseilla à son hôte, Périandre, de ne plus confier sa jument qu'à des pâtres mariés.

On assure présentement que des animaux d'ordres différents ont donné naissance à des rejetons : comme le *taureau* et la *jument* dont les petits ou jumarts habiteraient les montagnes du Piémont ou de l'Atlas. Il parait que, d'une *génisse* et d'un *cerf*, est né un hybride qui a été exhibé dans un Comice agricole de l'Aisne. Il est mieux établi que des relations sexuelles s'établissent entre animaux de genres différents. M. de Bouillé a décrit, en 1873, un hybride résultant du croisement de l'*isard* des Pyrénées avec la *chèvre* domestique. Celle-ci et la *brebis* donnent, entre les mains des *Péhuelhes*, dans les Alpes Chiliennes, des métis très vivaces appelés *Chabins*, dont les descendants, féconds pendant un nombre infini de générations, sont l'objet d'un commerce de peaux ou pellions très productif. Entre espèces, les croisements sont communs et fertiles, les hybrides eux-mêmes étant stériles, comme les *mulets* et les *bardeaux*, issus de l'*âne* et du *cheval*, ou féconds comme les petits du *lièvre* et du *lapin*, du *chien* et du *loup*, du *chacal*, ou du *renard*, des deux *chameaux* entre eux, de l'*alpaga* et du *lama* ou de la *vigogne*, du *cheval* ou du *zèbre* ou de l'*hémione*, du *bison* et du *bœuf européen*, etc.

Il n'y a donc pas à prétendre qu'on s'est trompé sur la réalité de certaines espèces et que celles-ci n'étaient que des variétés. Deux ou trois faits bien établis, et il y en a davantage, suffisent. Aujourd'hui il est certain que les limites de l'espèce ne sont pas un obstacle absolu à la fécondation et que, par conséquent, sa circonscription n'a rien d'absolu.

On pensait, il n'y a pas longtemps encore, que l'union

(1) Résultant de l'accouplement du taureau et de l'ânesse.

DIGITALINE CRISTALLISÉE
NATIVELLE
GRANULES - SOLUTION - AMPOULES
24, place des Vosges, PARIS

de deux individus, appartenant à des races éloignées, était improductrice, ou ne donnait naissance qu'à des métis inféconds entre eux, mais féconds avec des individus appartenant à l'une ou l'autre des races mères, leurs rejetons appelés *métis de second sang*, étant toujours stériles, en sorte qu'il ne pourrait se former une race nouvelle. A l'appui de cette opinion, on citait principalement les Australiens, comme exemple. Jusque dans ces dernières années on ne connaissait que cinq ou six métis d'Européens et d'Australiennes, signalés par Frecynet, Quoy, Gaimard et Lesson, Mackensie et Robert Dawson. Cependant la fréquence du concubinage des blancs avec des *guis* australiennes était de notoriété générale ; mais depuis, Miles, Murray de Sydnex, P. Beveridge, R. Lee ont reconnu que les métis d'Européens et d'Australiennes sont très communs, spécialement sur les confins des régions envahies par les Squatters, auxquels ils rendent de grands services. Stokes a constaté que des Anglais, vivant maritalement avec des femmes australiennes et tasmaniennes, qu'ils avaient enlevées sur les rives du détroit de Bass, où il s'étaient installés de 1800 à 1805 pour pêcher le phoque, avaient, en 1846, de nombreux enfants et petits-enfants, tous excellents marins. (25 dans l'île Préservatia seule). Enfin la présence de maints métis d'Européens et d'Australiennes, dans les villes et les plantations de l'Australie, a été affirmée à P. Topinard par écrit, par M. de Castelnau, consul de France à Melbourne et verbalement par M. E. Simon, consul de France à Sydney (1). Reste à déterminer, comme pour les mulâtres, dans quelles limites ils sont plus fréquents par leurs collatéraux que par les *premier sang*.

La règle générale de l'humanité est l'eugénésie ; mais certaines races sont moins fécondes entre elles par leurs métis de *premier sang* que par leurs collatéraux. Ce n'est qu'une question de degré. Par conséquent, directement ou indirectement, il peut toujours, entre deux races aussi distantes qu'il en existe actuellement sur le globe, se produire une race rigoureusement intermédiaire.

De ce que, chez les bêtes, les barrières de l'espèce, du genre et peut-être de l'ordre, et chez l'être humain, celles de la race ne sont pas inviolables, il ne s'ensuit pas, nécessairement, que des relations sexuelles d'un être humain et d'une bête, doit naître un monstre reproduisant, d'une façon plus ou moins nette, un certain nombre des traits de l'un ou de l'autre ou de chacun d'eux. En cela, les anciens ne se sont pas contentés d'exagérer d'une façon démesurée, ils se sont absolument trompés. Il n'existe, et il n'a jamais existé que nous sachions, aucun hybride, ou, si on préfère, aucun métis humano-animal. Le monstre, mi-singe, mi-homme, allaité par une négresse de Bornéo, et autour duquel on a fait tant de bruit, n'était, au dire de Metchnikoff, qu'un jeune chimpanzé, atteint de pelade. C'est donc à tort que l'on fait appel à la théorie de la bestialité pour expliquer l'hypertrichose qui apparaît après la naissance, etc., persiste jusqu'à la mort, et n'est accompagnée d'aucune lésion cutanée.

II. Théorie de la démoniologie ou démonialité

En 1318, on professait que « l'intervention du démon était la cause efficiente et directe des naissances monstrueuses ». Cent soixante-six ans plus tard, Jacques Sprenger, le grand Inquisiteur d'Allemagne, spécifiait que le démon a deux formes de procréer des monstres : la première, sous forme d'incube, en pénétrant dans le corps d'un homme ; la seconde, sous forme de succube ou démon femelle, qui partageait la couche des humains, en leur laissant souvent une nombreuse postérité ».

Il faut, si on s'en rapporte à de doctes commentateurs, rechercher l'origine de cette croyance dans ce passage de l'Ecriture sainte, où il est dit que « les Filles des Hommes qui étaient belles s'allièrent avec les anges et que c'est ainsi que naquirent les géants. » Et comme, selon Lactance, » les démons ne diffèrent des anges que par la chûte, il n'y a rien d'impossible à ce qu'eux aussi attirèrent les femmes dans leurs rêves, et les souillèrent de leurs baisers impurs. »

Quoi qu'il en soit, la possibilité d'un commerce charnel humano-satanique, duquel résultaient parfois des êtres velus, à pieds fourchus, munis de cornes et d'une queue, etc. fut un des *credo* du Moyen âge, et dont témoignent maints arrêts des tribunaux ecclésiastiques, voire même un édit de l'empereur Sigismond. Des hommes et des femmes de tout âge furent brûlés vifs comme sorciers et comme sorcières, après avoir avoué de bonne foi, ou pour abréger ou éviter les souffrances de la torture, qu'ils avaient eu des rapprochements sexuels avec Belzébuth, Astaroth, Asmodée ou autres divinités infernales de moindre importance. Tel est le cas d'un vieillard de 75 ans, Benoit Berne, et celui d'un vieillard de 80 ans, qui furent, l'un et l'autre, envoyés au bûcher, après avoir confessé publiquement, l'un, qu'il avait été aimé pendant 40 ans par un démon succube, nommé Hermoline, qui venait toutes les nuits s'offrir à lui ; l'autre, qu'il caressait son succube Florine, partout où il lui était donné de le rencontrer (1).

Et cependant, les Pères de l'Eglise et leurs disciples ont émis des opinions contradictoires sur la créance qu'il faut ajouter à ces accouplements humano-diaboliques, et sur les grossesses qui peuvent en être la conséquence.

Alors, en effet, que Saint Augustin (2) est « très assuré que les Sylvains, les Pans, et les Faunes, que l'on appelle ordinairement incubes, n'ont pas désiré seulement de caresser amoureusement les femmes, mais qu'ils les ont véritablement caressées, et que les démons, que les Francs appelaient *Drusions*, n'ont pas seulement tâché de connaître les femmes, mais qu'ils les ont réellement connues, » pour saint Chrysostome, son disciple Cassien et Philostrius évêque de Bresse, « il y aurait, au contraire, de la folie à croire que les démons s'allient avec les femmes et qu'une substance incorporelle puisse se joindre à un corps pour engendrer des enfants ».

Nous n'insistons pas. A quoi bon, au surplus ? Depuis le Moyen âge, l'accord le plus complet s'est fait sur cette question entre la Foi et la Science. Le Concile d'Ancyre a blâmé « la croyance que les sorcières pouvaient se joindre aux démons, et prendre avec eux des plaisirs abominables, puisque ces choses ne sont que rêveries, illusions, loin d'être des vérités ».

Léon d'Afrique, après avoir « traité d'imposture la conjonction des démons et des femmes », a ajouté que ce qu'on attribue au démon est le fait d'hommes et de femmes lascives ; que, comme les sorcières de Fez, ce sont des débauchés qui, après avoir attiré, par des propos mensongers et du consentement même des maris abusés, les femmes dans leur couche, les en ont renvoyées, après avoir

(1) P. Topinard. *Revue d'Anthrop.* T. IV. Paris 1876.

(1) Cf. les ouvrages des démonographes : Delrio, Sprenger, Lancret et Bodin, etc.

(2) Saint Augustin. Cité de Dieu.

eu, dans l'obscurité, des privautés avec elles, persuadées qu'elles étaient d'avoir forniqué avec le démon.

C'est également ce que dit la Science : Rêves érotiques pris, après le réveil, pour des réalités ou des impostures : tel est ce qu'en cherchant bien on trouve au fond de toutes les histoires démoniaques d'incubes, dont frissonnaient nos bons et crédules aïeux.

Au demeurant, on ne peut pas plus expliquer l'hirsutie, qui survient dès les premiers et subsiste jusqu'aux derniers jours de la vie et sans altération de la peau, en invoquant la théorie de la démoniologie au démonialité, que celle de la bestialité. En raison de leur intérêt historique, nous n'avons pas cru pourtant devoir les passer sous silence ni l'une ni l'autre.

III. Théorie de l'Imagination

Depuis un temps immémorial a régné et règne encore partout, la croyance qu'une violente émotion, ressentie par la mère au moment où elle a été fécondée, ou pendant sa grossesse, peut retentir sur sa progéniture. A. Paré, qui a cru que les monstres, velus ou non, pouvaient être les produits de l'accouplement d'un être humain et d'une bête, a rendu également responsables de leur procréation « *les bélistres de l'hostière* (1). Ces bélistres de l'hostière, auxquels le célèbre chirurgien a prêté une si grande influence, sont ces troubles psychiques, qui modifient le caractère d'une femme enceinte, et, quelquefois, à un tel point qu'elle semble même être devenue entièrement l'esclave « de la Folle du Logis », qui forge dans son cerveau, surmené et appauvri par le travail physiologique de la gravidité, des chimères de toutes sortes.

A la page 1022 du chapitre xi de son livre des *Monstres* (Paris 1614), revenant sur la même question, il a déclaré encore « que les anciens, qui ont recherché les secrets de la nature, ont enseigné d'autres causes des enfants monstrueux et les ont référés à une ardente et obstinée imagination que peut avoir la femme, cependant qu'elle conçoit, par quelque objet ou songe fantastique, de quelques visions nocturnes que l'homme ou la femme ont sur l'heure de la conception..... »

« Damascène, auteur grave, atteste avoir vu une fille velue comme un ours, laquelle la mère avait enfantée ainsi difforme et hideuse, pour avoir trop attentivement regardé la figure d'un Saint-Jean, vêtu de peau avec son poil, laquelle était attachée aux pieds de son lit, pendant qu'elle concevait..... »

Pour expliquer l'hypertrichose d'un enfant, né en Italie sous le pontificat de Martin IV, Rubequaensis et Gualtherius (1) ont écrit : « que les matrones, émues d'un accouchement si monstrueux, jugèrent nécessaire de détruire les nombreuses images d'ours qui se trouvaient par hasard dans la maison de la parturiente, et avaient surexcité, à tel point, son imagination. »

Van Swieten a connu une jeune fille sur le cou de la mère de laquelle était tombée, pendant qu'elle la portait dans son sein, une chenille, et qui avait sur le cou une saillie allongée, garnie de poils, qui ressemblait à s'y méprendre à une chenille.

Beagle a parlé d'une femme grosse qui, terrifiée par l'entrée inattendue dans sa chambre, le rasoir à la main, le menton couvert de savon, de son mari, en train de se raser, mit au monde une fille pourvue ultérieurement d'une barbe soyeuse.

(1) Ambroise Paré. Chap. xi.

« Une chauve-souris, a raconté Frarière dans son *Education antérieure*, s'égara, un jour, dans une salle de bal, et les dames effrayées la chassèrent à coups de mouchoir. Elle se posa sur l'épaule de l'une d'elles, qui s'évanouit à son contact. Cette dame donna, bientôt après, naissance à une fille, qui avait sur l'épaule l'image en relief d'une chauve-souris, dont les ailes était déployées. Il n'y manquait rien : le poil gris, les griffes et le museau se détachaient sur la peau blanche, de sorte que la jeune fille fut obligée plus tard d'avoir toujours les épaules couvertes. »

La femme de l'Hôpital St-André, de Bordeaux, affectée d'Hypertrichose lombaire, dont nous avons publié antérieurement l'observation, prétendait, nous le rappelons, que sa mère enceinte d'elle avait eu peur d'un singe, à la foire de Nérac (1).

Podiapolsky, de Saratow, a fait mention en ces termes d'un cas analogue, qu'il a emprunté à Neugebauer :

Le musée anatomique de Milan possède le corps d'une petite fille, morte à l'âge de trois mois. La peau de cette enfant, d'un brun noirâtre, est couverte de poils de la tête au nombril ; des taches, de même couleur, existent en outre en différents endroits. Fait plus curieux, dans le cerveau, il existe également de ces taches noires. La mère de cette enfant raconta au professeur Billy qu'avant la naissance de sa fille, il lui arriva un jour de regarder très attentivement, pendant un certain temps, un singe que l'on exhibait dans la rue. Ce singe était revêtu d'un pantalon court qui laissait à découvert la partie supérieure du corps. »

Serait-il donc vrai qu'il y eut une relation de cause à effet, entre telle ou telle impression émotive puissante éprouvée par une femme depuis l'instant où elle a conçu, jusqu'à celui où elle est délivrée, et telle ou telle conformation anormale de son enfant ? Buffon, Blondel, Burdaux, Hunter, etc., se sont prononcées pour la négative, mais Malebranche, Geoffroy St Hilaire, Lavater, Montgomery, Ballantyne, Liébaut, Rokitanski, Carpenter, Podiapolski, Lucas, etc., pour l'affirmative. Dans ce débat contradictoire entre des observateurs consciencieux, le nombre de ceux qui affirment est donc plus considérable que celui de ceux qui nient.

Aussi bien, en plus des faits précités, en voici d'autres qui n'ont rien à voir avec l'hirsutie, et qu'il serait facile de multiplier aisément, et qui viennent également à l'appui de l'opinion défendue par Malebranche, Geoffroy St-Hilaire, Lavater, Montgomery, Ballantyne, Liébault, Rokitanski, Carpenter, Podiapolski, Lucas, etc.

Des femmes gravides ont eu, au dire de Malebranche et de Lavater, des enfants dont les membres étaient rompus aux mêmes endroits que ceux de criminels condamnés au supplice de la roue, auquel elles avaient assisté et qui leur avait inspiré une profonde horreur.

Frarières rencontra en Suisse un garçonnet très joli qui n'avait pas de poignet. La mère, avant de lui donner le jour, avait reçu une secousse douloureuse à la vue d'un vieux soldat, dont les mains avaient été gelées pendant la campagne de Russie. (2)

Le docteur Karl Trébaur tient de son ami, le Dr Achille Tanga, que la mère de celui-ci prise, avant de le mettre au monde, d'une envie aussi subite qu'irrésistible, mordit l'oreille de son mari. L'enfant, qui est maintenant d'un âge respectable, présenta dès sa naissance, et porte encore très visible au bas de lobule correspondant à l'oreille

(1) Hypertrichose du tronc. (Observ. Max Bernardeau).
(2) Frarières : Education antérieure.

paternelle mordue, une encoche longitudinale, glabre. (1)

Le Dr Guirauden eut l'occasion de soigner une femme qui, après avoir accouché d'un enfant bien constitué et robuste, eut postérieurement à une frayeur, occasionnée par la vue d'un cul-de jatte, manchot, deux grossesses qui se terminèrent, l'une et l'autre, par l'expulsion d'un monstre sans pieds ni mains. (2)

Rien dans les ascendants directs ou collatéraux, ni dans les antécédents personnels de cette femme et de son mari ne fournit une explication de ces malformations répétées. Tout que ce l'on peut dire ; c'est que leur parfaite symétrie indique une intervention nerveuse énergique.

Au mois de février 1909, à Gillingham (Angleterre) un vieillard se suicidait en se coupant la gorge avec un rasoir. Cette mort produisit une impression profonde sur une femme enceinte et qui en avait été témoin. Or, cette femme est accouchée d'un enfant mort-né, qui chose étrange, porte sur la gorge une cicatrice profonde, linéaire, semblable en un mot à celle que laisse la section d'un instrument tranchant très affilé.

Le médecin, appelé à statuer sur cette anomalie, a déclaré que l impression de la mère a la vue du suicide avait été si forte que le système nerveux de l'enfant en avait été lui-même profondément impressionné. De là cette cicatrice qui s'était produite sur la face antérieure du cou de l'enfant.

Lucas a raconté l'histoire d'une femme qui, chaque fois qu'elle trompait son mari, était prise d'un tremblement intense, causé par l'appréhension du retour inopiné de celui ci. Jusqu'à sa puberté, la seule enfant qu'elle eut fut secouée par un tremblement généralisé.

On dédaigne peut-être trop ces récits relatifs à ce qu'on appele « des envies ». A coup sûr il en est, dans le nombre, qui ont été inventés de toutes pièces par des femmes horrifiées d'un enfantement monstrueux et suggestionnées par ce qu'elles avaient entendu dire ou lire à ce propos. Il en est évidemment où les faits sur lesquels ils sont basés ont été dénaturés ou amplifiés, en passant de bouche en bouche. Et pour ceux-là même qui ne comportent aucun doute, ils n'en laissent pas moins le mystère dans son entier Nous ignorons tout encore des liens qui unissent si étroitement, pendant la vie utérine, et surtout à son début, le système nerveux d'une mère et celui de son enfant, et, *à fortiori*, comment un événement imprévu épouvantant, repoussant, etc., outre mesure la *première*, est capable de modifier, dans un sens, défavorable ou favorable, la robustesse, la conformation physique, voire les plus hautes facultés de l'entendement du *second*. Mais ce que nous ne savons pas aujourd'hui, nous le saurons peut-être demain. Sommes-nous mieux renseignés sur le mode de genèse des troubles trophiques qu'engendrent maintes affections nerveuses ? Nous rendons-nous davantage compte de ces guérisons, immédiates ou presque immédiates, de diverses maladies d'origine nerveuse (lupus, paralysie, conctracture, etc.) qui se produisent chez les hytériques suggestionnées par une foi ardente ?

Ah ! prenons garde aux négations prématurées. Il n'y a nulle fortitude d'esprit à défier l'avenir !

Ces réserves faites des droits de l'avenir, revenons au présent et enregistrons ce qu'il nous enseigne. Dans l'état de nos connaissances, on ne peut faire appel à la théorie de l'imagination, aussi discutée que discutable, que pour essayer d interpréter les cas de pilosisme congénital et avec intégrité de la peau, chez un enfant né d'une femme qui peut n'être pas, mais qui est généralement, le plus souvent, névrosée, enfant affligé, par conséquent, et du consensus unanime des psycho-physiologistes et des médecins aliénistes, d'une tare indélébile. Dans tous les autres cas, et c'est l'immense majorité, il faut s'adresser à la théorie de l'hérédité, dont nous allons nous occuper maintenant.

La plupart des anthropo-zoologistes contemporains, pensent même que c'est à cette dernière seule qu'il faut recourir, pour arriver à expliquer tous les cas d'hypertrichose du genre de celles en question, déniant toute valeur à la théorie de l'imagination.

IV. Théorie de l'Hérédité

« Un enfant naît velu, a déclaré un des premiers, sinon le premier, Fortunatus Licetus, parce que son père et sa mère l'étaient. » S'il devait en être forcément ainsi :

α) Pour quelle raison, parmi des enfants dont le père et la mère, ou seulement l'un d'eux, sont hypertrichosiques, y en a-t-il parfois qui sont hypertrichosiques et d'autres qui ne le sont pas ? (Cas de la famille hypertrichosique d'Ambras), et, parmi ceux qui le sont, il y en a-t-il parfois qui ne le sont pas de la même façon que ceux auxquels ils doivent le jour ? (Cas de deux familles hypertrichosiques russe et birmane).

β) Pour quel motif, un père et une mère qui ne sont, ni l'un ni l'autre, hypertrichosiques, engendrent-ils parfois des enfants qui le sont ?

On n'a pas encore réfuté, et pour cause, la première de ces deux objections. En ce qui touche la seconde, on s'est borné à faire remarquer que, parmi les enfants nés poilus, d'un père et d'une mère, qui ne le sont ni l'un ni l'autre, il y en a et peut-être beaucoup plus qu'on ne pense, dont les ascendants moins immédiats, ou les ascendants collatéraux, un grand-père une aïeule, un oncle, etc., étaient affligés de pilosisme. C'est déplacer la question, ce n'est pas la résoudre. Comment et pourquoi le système pileux de ce grand-père, de cette aïeule, de cet oncle, etc., avait-il, lui aussi, acquis un développement extraordinaire ?

En fin de compte, on a donc généralement fait intervenir, pour chercher à expliquer tous les cas d'hirsutie, ou la peau reste normale, et qui commence entre la naissance et la puberté, ce que les anthrophologistes allemands nomment *Buckslag* (coup en arrière) les anthropologistes anglais, *Rétrogradation*, et les anthropologistes français, *Hérédité en retour*, et considéré, par suite, tous les cas d'hirsutie, comme des variations anatomiques, qui rentrent dans la catégorie des variations anatomiques, que, dans sa classification des variations anatomiques l'un de nous a appelées : *variations réversives*, *théromorphiques*, *ataviques ou d'héritage*, et qui, dans tous les êtres organisés (plantes, animaux, hommes) reproduisent ou tendent à reproduire, sous l'influence de cette force, agissant sur le genre ou en dehors de lui, qu'on désigne aujourd'hui, faute de mieux, sous le qualificatif d'*atavisme* (1), un mode de conformation, qui a disparu depuis des temps reculés Et à l'appui de cette manière de voir, on invoque la phylogénèse, l'autogénèse, les plus anciennes représentations de l'humanité qui existent, l'origine animale que s'attribuent maints peuples, la fourrure épaisse qu'avaient les animaux, qui vivaient pendant la période glacière, et celle qu'ont actuel-

(1) *Chronique médicale* 15 mai 1906.
(2) *Chronique médicale* 15 août 1906.

(1) Pour les définitions diverses qui ont été données du terme « atavisme », et celle que l'un de nous a proposée, Cf. A. F. Le Double. *Traité des Variations du système musculaire de l'homme*. T. II. — Conclusions générales ; Paris 1897, et *Traité des variations des os du crâne et de la face de l'homme*. Conclusions générales. Paris, 1903-1906.

lement les animaux qui vivent sous des latitudes, dont le climat se rapproche de celui de la période glaciaire.

Voyons quelle importance il convient d'attacher à chacune de ces propositions.

A. Ou il faut croire que le premier hommme est né de rien, tout d'un coup, et avec tous les caractères physiques et psychiques qu'il possède actuellement, et par suite de l'intervention incessante et toute puissante d'une volonté suprême, et se distingue du reste de la création par un élément immatériel qui l'anime, ou il faut supposer que le premier homme est dérivé de quelque forme vivante antérieure. La première de ces deux opinions ne se discute pas : c'est une affaire de foi. Il en va tout autrement de la seconde. La dérivation du premier homme de quelque forme vivante antérieure étant acceptée, il reste à se demander quelle a pu être cette forme.

Lamarck songeait au *chimpanzé*. Le *chimpanzé*, l'*orang* et le *gorille* se rapprochent chacun, plus ou moins, de l'homme par certains caractères ; mais aucun ne les réunit tous. De même dans les races inférieures, aucune n'est plus spécialement indiquée, comme descendant d'un des trois anthropoïdes sus-nommés. Elles ne font que s'en rapprocher, plus ou moins, par tel ou tel trait. Le précurseur de l'homme ne serait donc qu'analogue au *chimpanzé*, à l'*orang* et au *gorille* ; le type humain serait un perfectionnement du type général de leur famille, mais non de l'une de leurs espèces connues en particulier. Hœckel ne se prononce pas à cet égard ; il se demande si les dolichocéphales d'Europe et d'Afrique ne dérivent pas du *chimpanzé*, du *gorille* des côtes de Guinée, tous deux dolichocéphales, et si les brachycéphales d'Asie ne descendent pas, au contraire, des *orangs* brachycéphales de Bornéo et de Sumatra. Bien des considérations portent à croire, en effet, que les dolichocéphales sont tous originaires de l'Europe et de l'Afrique, et les brachycéphales de l'Asie orientale, pour ne parler que de l'Ancien Continent.

Pour C. Vogt, par contre, l'homme n'est que le cousin germain des *Singes anthropomorphes* et l'ancêtre commun est au delà. Ici Hœckel devient affirmatif : cet ancêtre plus éloigné est un *singe* de l'Ancien Continent, un *phitécien*, qui dériverait d'un *lémurien* et celui-ci d'un *marsupial* (1). Il indique même, sous le nom de Lémurie, emprunté à l'Anglais Sclater, et comme le foyer de cette série de transformations, un continent, aujourd'hui submergé, dont Madagascar, Ceylan et les Iles de la Sonde seraient les restes.

Issu de mammifères velus, l'homme peut donc, disent la plupart des contemporains anthropo-zoologistes, le redevenir, sous l'influence qu'exerce sur le germe ou les organes en rapport avec lui, cette force latente qu'on appelle l'atavisme et qui fait que, dans tous les êtres organisés, un d'entre eux revêt inopinément tel ou tel trait, qu'ont présenté ceux qui ont fait partie de sa généalogie, trait dont le souvenir est absolument perdu. Et comme des arguments favorables à cette thèse, ses partisans citent : la convergence des poils des bras et de l'avant-bras vers le coude chez Rham-a-Sama, de même que chez les *singes supérieurs* ; les lacunes du système dentaire ; le prognathisme accentué ; la grandeur du pavillon des oreilles dont les cartilages peu épais et souples permettent de le rouler en paquet ; les lèvres excessivement protractiles et préhensibles ; l'intelligence obtuse, etc., d'autres sujets humains dont le corps était entièrement couvert de poils.

B. Le paucier qui, dans la plupart des *Mammifères* et *Oiseaux*, double toute l'enveloppe légumentaire à laquelle il imprime en se contractant des mouvements qui débarrassent les poils et les plumes des corps étrangers, se cantonne, dans l'espèce humaine, dans la région cervico-faciale. Grâce à la mobilité extrême du membre supérieur et à la transformation de son extrémité digitale en un merveilleux organe de préhension et de tact, il n'est plus, en effet, nécessaire chez l'homme. Ainsi que le pyramidal de l'abdomen qui est un muscle des *Masurpiaux* et le petit psoas, qui est un muscle des *animaux sauteurs*, il ne devrait s'y montrer qu'à l'état rudimentaire. Entrant toutefois dans le plan général des êtres vivants, il réapparait chez l'homme dans la région du dos, de l'épaule, de l'aisselle, etc., où on ne le trouve pas d'ordinaire (1). A vrai dire, la localisation à la région cervico-faciale du peaucier chez l'homme est plus apparente que réelle. Avec un grossissement moyen, le microscope fait voir des fibres musculaires striées, disposées en faisceaux cylindriques, et anastomosées dans toute l'épaisseur du derme humain, au-dessous duquel elles forment une couche mince de $0^{mm}1$. Cette disposition est d'autant plus manifeste que le sujet est plus jeune : elle atteint son maximum d'évidence dans le fœtus.

Mais la peau du fœtus ne se rapproche pas seulement de celle des animaux par la couche de fibres musculaires soumises à l'influence de la volonté qui la double dans toute son étendue, elle s'en rapproche aussi par un duvet serré de poils fins, appelé *lanugo*, répandu sur toute sa superficie et semblable à celui des *Simiens*. Avant la naissance (2), le duvet de la tête et celui des paupières sont remplacés par de vrais poils. Au niveau des arcades sourcilières, des aisselles, du mont de Vénus, de l'anus et du sillon interfessier, le remplacement de ce duvet par de vrais poils qui, comme les cheveux et les cils, se renouvellent complètement ou partiellement plusieurs fois au cours de la vie, ne se produit qu'après la naissance. Dans

(1) S'appuyant à la fois sur l'anatomie comparée, la paléontologie et l'embryologie, Hœckel, professeur de zoologie à l'Université d'Iéna, a imaginé l'évolution suivante des êtres vivants :

Au commencement de la période de la terre appelée Laurentienne par les géologues, et de la rencontre fortuite, dans des conditions qui ne se sont peut-être présentées qu'à cette époque, de quelques éléments de carbone, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote, se formèrent les premiers grumaux albuminoïdes. A leurs dépens, et par voie de génération spontanée, surgirent les premières cellules connues, des *monères*. Ces cellules, dès lors, se segmentent, se multiplient, se disposent en organes et arrivent, par une série de transformations que M. Hœckel fixe à neuf, à donner naissance à quelques vertébrés dans le genre de l'*Amphioxus lanceolatus*. La séparation des sexes y est dessinée, la moelle épinière et la *corda dorsalis* y sont visibles. Au dixième degré, le cerveau et le crâne apparaissent, comme dans les *lamproies*. Au onzième, se montrent les membres et les mâchoires, comme dans les *squales ;* la terre à ce moment n'en est encore qu'à la période silurienne. Au seizième, l'adaptation à la vie terrestre est terminée. Au dix-septième, qui correspond à la phase Jurassique de l'histoire du globe, la généalogie de l'homme s'élève au *Kangourou*, parmi les *marsupiaux*. Au dix-huitième, il devient *lémurien*, l'âge tertiaire commence. Au dix-neuvième, il devient *catharrhinien*, c'est-à-dire un *singe à queue*, un *pithécien*. Au vingtième, le voilà *Anthropoïde*, durant toute la période miocène environ. Au vingt et unième, c'est l'*Homme singe*, il n'a pas encore le langage, ni le cerveau correspondant par conséquent. Au vingt-deuxième enfin, l'*Homme* apparaît tel que nous le connaissons, du moins dans ses formes inférieures.

(1) Cf. A. F. Le Double. *Traité des Variations du système musculaire de l'homme*. T. 1. p. 300. Paris 1897.

(2) Il n'est pas un médecin qui n'ait constaté les préoccupations que causent aux familles les petites filles qui viennent au monde velues jusqu'au bout du nez, et dont le pelage persiste pendant quelque temps. L'un de nous a vu, en 1873, alors qu'il était, avec le Professeur A. Pinard, interne à la Maternité de Paris, un enfant d'un mois et demi qui avait encore tous ses poils, qui ne disparurent que trois mois après.

cette évolution du système pileux, l'âge et le sexe sont des modificateurs, de plus il y a de nombreuses différences individuelles.

Mais, dans toutes les régions du corps où le lanugo paraît, le microscope démontre qu'il persiste à l'état rudimentaire et la peau de l'homme est toujours aussi velue que celle de la grande majorité des mammifères.

Disons de suite que c'est à l'hypertrophie des poils lanugineux, dans les régions du corps humain où ils subsistent, et à celle des vrais poils, dans les régions du corps humain où ceux-ci se substituent aux poils lanugineux, que la plupart des anthropo-zoologistes attribuent l'hypertrichose qui, n'entraînant aucune altération de la peau, se montre avec la vie et ne disparaît qu'avec elle.

C. Les plus anciennes œuvres artistiques que nous possédions, et dont nous sommes principalement redevables aux fouilles entreprises par Piette (1), Reinach, Massénat, Léon Nelli révèlent qu'un certain nombre d'hommes et d'animaux de la *Période Glyptique*, sinon tous, étaient plus velus que ceux d'aujourd'hui.

On entend par *Période Glyptique* la période de temps qui suivit la disparition des glaciers pyrénéens et durant laquelle l'homme quaternaire grava et sculpta avec des instruments de silex. L'homme, au moment de la fonte des glaciers, abandonna la caverne qui lui servait d'habitât dans les temps incléments et se mit sous des escarpements rocheux qu'il aménagea à sa convenance, se procurant ainsi une demeure plus agréable que les cavernes sombres et humides qu'il disputait au *Grand Ours* ou aux autres carnassiers.

Et ce qui indique bien que la fonte des glaciers pyrénéens est contemporaine de la faune Mousterienne, c'est que dans les terrasses qui leur font suite, on retrouve l'outillage des artistes des âges antemétalliques avec des os de *Mammouth, de Rhinocéros tichorinus*, animaux très poilus, dont la toison épaisse et feutrée était en rapport avec le climat rigoureux.

C'est dans ces abris sous roche, dans celui de Bruniquel entre autres, que l'art prit vraiment naissance.

L'époque pendant laquelle les sculpteurs des temps qui servent de prologue à l'Histoire travaillèrent l'ivoire du mammouth est appelée *Epoque éburnéanne*, et l'industrie *Industrie éburnéenne* ; et celle pendant laquelle ils ciselèrent les bois de renne, *Epoque tarandienne* (*tarandus, renne*) et l'industrie, *Industrie tarandienne ou Magdalénienne* (*Station de La Madeleine*).

A ces deux époques succède celle que Piette a dénommé l'*Epoque des Equidés* ou, par suite d'un relèvement de la température, les forêts, ayant repris leur puissante végétation servirent d'asiles à de nombreux éléphants. Sa fin coïncide avec le début de la deuxième période de l'*Epoque glyptique*, désignée sous le qualificatif d'*Epoque cervidienne*. Dans cette deuxième Période de l'*Epoque glyptique* où se développa une industrie nouvelle, l'*Industrie cervidienne*, et en raison des perturbations atmosphériques fréquentes, qu'accompagnaient de brusques chutes de neige, le renne est préféré comme animal domestique. Aussi, dans les assises des fouilles trouve-t-on une grande quantité d'os cervidiens au-dessus des os équidiens. Dans la seconde moitié de la Période glyptique, de même que dans la première, le renne était très poilu, ce qui dénote sûrement un retour offensif du froid.

A l'*Epoque tarandienne ou Magdalénienne*, où le froid force les sauvages chasseurs de la Madeleine à revenir habiter les cavernes qu'avaient déjà habité leurs lointains ancêtres et obligea l'éléphant à émigrer vers des climats plus doux, les œuvres sculpturales se font plus rares, la ramure du renne ne se prêtant pas à la ronde bosse.

C'est parmi les sculptures de l'Epoque éburnéenne que Piette trouva, notamment à Brassempouy (1) les types pileux qui nous intéressent.

Deux statuettes d'ivoire dont l'une entière a les hanches et les cuisses déformées par une gibbosité graisseuse, analogue à celles des Boschimans actuels, et dont l'autre, brisée en partie, est Stéatopyge, présentent, même au-dessus de l'ombilic, des poils disposés sous forme de bandelettes transversales.

Deux autres, recueillies à Menton et analogues à celles de Brassempouy, témoignent également que parmi les hommes Pléistocènes, il y en avait dont le système pileux était bien développé.

Reinach a fait mention d'une figurine glyptique de femme dont l'arrangement identique à celui de certaines statues grecques archaïques consiste en une grosse touffe de cheveux attachée à l'occiput et formant une queue non tressée, qui descend jusqu'aux reins

Une autre statuette, datant du même temps, est celle d'une femme goitreuse dont la stéatopygie n'est pas très prononcée, mais dont la plus grande partie du corps est revêtue de poils (2).

Piette en découvrit encore deux autres qui sont l'une et l'autre très remarquables. La première, provenant du Mas-d'Azil et sculptée dans une incisive de cheval, est, pour employer une expression familière aux statuaires, le portrait d'une femme dont les seins sont piriformes et le ventre et la poitrine recouverts d'appendices pileux formant des stries transversales. Les membres inférieurs sont brisés à partir des cuisses.

La seconde est le bas-relief de la *Femme au Renne de Laugerie Basse*. Plus connue sous le nom de la *Femme enceinte de Laugerie-Basse*, il révèle que la race éburnéenne n'était pas encore, à l'Epoque du *Tarandien inférieur*, éteinte dans le midi de la France. Il représente une femme couchée, un renne au premier plan, couverte de poils formant d'étroites bandes transversales sur le corps et formant aussi une toison sur le Mont de Vénus et les cuisses. Les seins sont petits, les fesses peu volumineuses et le sexe linéaire.

Ce dernier caractère tendrait à prouver que cette femme était un métis appartenant à la race antique par le développement du système pileux, et à des races modernes par la forme des organes sexuels ; puisqu'il devait y avoir également alors des femmes qui, sans être velues, ni stéatopygiques, étaient longinymphes. On ne rencontre le plus souvent dans les amas cervidiens que des gravures d'hommes et encore mal faites, dénotant que l'art préhistorique a subi alors une éclipse momentanée. Elles ne nous en fournissent pas, pour cela, des renseignements moins précieux que les précédentes sur les formes de nos lointains aïeux.

Un chasseur d'aurochs (Massénat) est velu et possède une barbiche. Un autre homme de la collection Piette, qui n'a pas de barbiche est également velu.

(1) PIETTE. Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne. Extrait de l'Anthropologie. T. XV. Paris 1904.

(1) PIETTE : Gravures du Mas d'Azil et statuettes de Menton. *Bullet. et Mém. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 5 nov. 1902.

(2) A la fin du tertiaire, époque chronologique diffuse entre la fin du Pliocène et le commencement de l'époque Pleistocène, il se produisit un froid intense, qui marque le début de la première période glaciaire pendant laquelle la faune et la flore des régions tempérées subit de si grandes variations. La végétation arborescente de l'Europe septentrionale, qui jusqu'alors jouissait d'un climat tempéré, disparut.

Dans la caverne du Mas d'Azil (1). Piette a encore découvert une bien curieuse gravure, burinée sur une rondelle d'omoplate d'animal.

L'être bizarre, aux formes simiennes que représente ce dessin, semble danser ou lutter avec un ours, dont par suite d'une vieille fracture du fragment osseux, on ne voit que la patte. Malgré sa configuration générale, ses pieds, qui bien que mal dessinés indiquent que ce ne sont pas des organes de préhension, son attitude, sa station verticale, qui semble chez lui habituelle, la grande longueur des avant-bras, la proéminence du ventre, l'absence de fesses et de mollets, donneraient à penser qu'il s'agit moins là d'un homme que d'un singe anthropomorphe voisin du *Pithecanthropus*, mais plus rapproché de l'homme que les singes anthropomorphes que nous connaissons. Et cela d'autant mieux, que cet être singulier qui a fait penser « à une survivance de l'Homme Pliocène » porte sur les parties antérieures et postérieures de son tronc des stries parallèles analogues à celles des pattes d'ours, dessinées sur les deux faces de la rondelle osseuse, ce qui semblerait indiquer qu'il était, comme l'ours, pourvu d'un pelage plus ou moins épais (2).

Outre ces types humains velus. Piette signale encore un grand nombre d'*Equidés caballins*, trouvés aussi par lui, représentés également sur des morceaux d'os, d'ivoire, de bois de renne, avec une forte crinière. Plusieurs d'entre eux, ainsi qu'un asiné, ont même de la barbe et des poils très longs.

Un des plus intéressants, et le seul, du reste, dont nous ferons mention est une figurine connue sous le nom de l'*Equidé tachetés de Lourdes* et que découvrit M. Léon Nelli dans la caverne des Espelungues (3).

Cette statuette, une des œuvres les plus remarquables des sculpteurs de l'Age du Renne et qui fut l'objet d'une communication de Piette à la Société d'Anthropologie de Paris, représente un cheval, tenant le col horizontal dans la position du repos et dont la partie inférieure est brisée.

Cet animal, qui est des plus intéressants au point de vue zoologique, en ce sens qu'il tient à la fois du cheval, de l'âne et du zèbre, est barbu « comme presque tous ceux de l'époque quaternaire ». De plus, son pelage est très remarquable : ses jambes sont zébrées et le pelage de son dos ressemble à celui de l'âne.

Cet équidé avec ses caractères, doit avoir occupé une place particulière dans le monde animal, au temps de l'Age du Renne et ne devait pas être rare, puisque sauf quelques différences, qui ne paraissent pas spécifiques, on a de lui, trois bonnes représentations, celle de Thayngen et d'Arudy (4) qui sont des gravures et celle de Lourdes de M. Nelli.

Eh bien ! les variations du système pileux qu'on observe le plus communément chez les *chevaux*, c'est l'accroissement de la longueur et de la quantité des poils de la robe, l'apparition des moustaches, les dimensions exagérées de la crinière et de la queue.

Les *chevaux* moustachus ne sont pas absolument rares. Notre excellent ami, le professeur Lesbre, de l'École de médecine vétérinaire de Lyon, nous a écrit qu'il en avait vu à

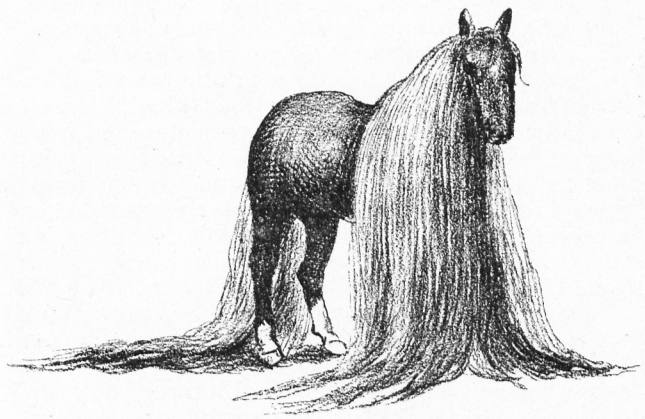

Linus II, étalon percheron élevé dans le Connecticut.
Hypertrichose de la crinière et de la queue.

différentes reprises. Les autres variétés de l'hypertrichose chevaline congénitale sont signalées en ces termes dans l'Encyclopédie de Cadéac (Pathologie Interne, 7e volume) :

« Généralement observée sur le *cheval*, l'hypertrichose ou hypertrophie congénitale des poils semble témoigner

(1) Piette : L'équidé tacheté de Lourdes ; *Bullet. de la Soc. d'Anthrop.*, 16 juin 1892.

(2) Bien que ce fait paraisse étrange *à priori* les notions artistiques des primitifs furent en étroite connexion avec les variations de la faune et de la flore des temps primitifs.

(3) La caverne des Espelungues une des stations humaines, les plus florissantes des Pyrénées, pendant l'Age du Renne, se trouve à Lourdes, près de la Grotte des Pélerins. Signalée, le premier par Milne-Edwards comme un gisement Magdalénien, cette grotte a été malheureusement vidée de ses amas séculaires, par les Pères de l'Assomption qui en firent une chapelle, annexe de la précédente, sauf, dans une anfractuosité, ou M. Léon Nelli rencontra sa statuette.

(4) *Arudy*, commune des Basses-Pyrénées où on trouve plusieurs grottes préhistoriques, telles que celles d'Espalungue ou Yzeste, Rabenac, Sainte-Colomme.

La station de *la Madeleine*, que Mortillet a choisie pour caractériser sa quatrième époque de la Pierre taillée, est située au village des Eyzies, canton de Bug, arrondissement de Sarlat (Dordogne), à 25 mètres de la Vézère et à 6 mètres au-dessus de son niveau. Elle a 7 mètres de large et se développe sur 15 mètres, le long du rocher.

L'Abri de la Madeleine est un des habitats les plus connus de l'homme préhistorique.

Sur une longueur de quelques kilomètres, ainsi que le montre une carte de Lartet et Christy (Reliquiæ Aquitanicæ), s'échelonnent entre Peyzac et Tayac, le long de la Vézère, une dizaine de stations qui sont *le Moustier, La Madeleine, Gorge d'Enfer, Laugerie-Haute, Laugerie-Basse Les Eyzies, Combarelles, Font de Gaume et Cro-Magnon.*

Bruniquel, commune de Tarn-et-Garonne (canton de Monclar, arrondissement de Montauban) qui a fourni de très importantes stations, la grotte de *Courbet*, les abris sous roche de *Lafaye*, de *Plantade* et de *Montastruc*.

Thayngen, canton de Schaffaussen en Suisse. Grotte bien connue par la belle gravure sur bois de Renne de son *Renne broutant*.

La grotte du *Mas d'Azil*, chef-lieu de canton de l'Ariège, arrondissement de Pamiers, sur le rebord septentrional des Pyrénées est une station ou Piette fit une découverte remarquable, en trouvant des galets recouverts de signes teints en rouge, dont la signification est encore obscure, mais qui ont peut-être quelque rapport avec les débuts d'une écriture par signes.

Les cavernes des *Baoussé-Roussé*, près de *Menton*, chef-lieu de canton des Alpes-Maritimes, se trouvent sur le territoire italien, mais ont été étudiés par des savants français. Ainsi que l'indique leur nom, ce sont des rochers rouges qui avaient déjà été signalés en 1875 par E. Rivière, comme un des plus vieux centres habités connus.

Théromorphe de θερον animal et de μορφη, ressemblance.

Dénomination donnée par Owen en 1876, aux restes d'un groupe qui offre des ressemblances tout à fait frappantes avec les mammifères. Cette dénomination « semblable aux animaux », est une expression qui indique ici que le mot animal doit être compris dans sa forme la plus élevée qui est le mammifère. Les *Théromorphes* représentent le groupe de *reptiles* le plus ancien dont nous possédions les restes. L'examen du crâne d'un certain dragon-loup, le *Lycosaurus*, fit émettre l'opinion que les *Theromorphes* étaient les précurseurs de *Mammifères*.

DIABÈTE : PAIN FOUGERON

d'un retour vers la forme ancestrale ; en effet, à l'état fossile on retrouve toujours le cheval avec une barbe touffue, les poils très longs sur toute la surface du corps.

« Ce développement anormal a été signalé à la crinière et à la queue des chevaux (Roll). Le cheval Guillaume IV était particulièrement remarquable à ce point de vue....

« Ce phénomène se présente encore, mais bien rarement, de temps à autre, et c'est d'Amérique que nous sont venus les derniers exemples. »

Au mois de janvier 1892 et au mois de juillet 1899, le journal *La Nature*, en a, en effet, rapporté deux exemples qu'il a empruntés au *Scientific American journal*.

« Nous avons parlé, lit-on dans le numéro de juillet du journal *La Nature*, et sous la signature d'Albert Tissandier, d'un cas extraordinaire de croissance de la crinière et de la queue d'un cheval que le *Scientific American* avait fait connaître. C'est à ce même journal que nous empruntons l'exemple suivant qui nous a paru plus étonnant encore. Ce cheval, un étalon percheron élevé dans le Connecticut et dont nous donnons l'aspect, s'appelle *Linus II*, il est le fils de *Linus I*, jument célèbre en son temps.

La gravure (1) ne peut rendre l'effet singulier de la double crinière tombant le long du cou et de la queue qui traîne au loin derrière ce bel animal. La crinière, fort épaisse, mesure 3m34 en longueur. La queue, encore plus développée, mesure 4m80 de sa naissance jusqu'à son extrémité.

(*A suivre*).

Reconstituant du système nerveux

NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

Bibliographie

Revue Internationale de la Vaccine,

PUBLIÉE A TOURS

Nous recevons le premier numéro de la *Revue Internationale de la Vaccine* dirigée et publiée par MM. Edmond Chaumier et Dante de Blasi, les éminents directeurs des Instituts vaccinaux de Tours et de Rome.

Cette publication est la première qui soit exclusivement reservée aux travaux relatifs à la Vaccine. Elle se présente sous forme d'élégants fascicules de 80 pages in-8, paraissant tous les deux mois et abondamment illustrés, dans le texte et hors texte, de belles planches en noir et en couleur.

Nul doute que cette revue ne prenne de suite la place qu'elle mérite parmi les principaux périodiques scientifiques qui se publient en langue française. La collaboration des plus qualifiés spécialistes de l'Europe entière assure d'ailleurs à cet organe un grand succès.

Voici le sommaire du Numéro de juillet-août 1910 : Casagrandi, de Cagliari, La Variole bovine chez les poulets. — Chaumier, de Tours, La Conservation du vaccin dans le froid au-dessous du zéro. — Belin, de Tours, Des Réactions vaccinales de la Cornée. — Nœgeli Akerblom, de Genève, Quelques passages de l'histoire de la Vaccination. Chalybaus, de Dresde, Sur la Technique de préparation du vaccin animal.

Le prix de l'abonnement est fixé à **15** francs par an ; celui du numéro à **3** francs. S'adresser à Tours, 4, rue Corneille.

(1) *Moniteur de la Sellerie*, 12 septembre 1899.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

—

Relations Rapides entre Paris et Luchon

—

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche jusqu'au 20 septembre inclus, un train rapide composé de 1re, 2me et 3me classes, partant de Paris-Quai d'Orsay à 7 heures du soir, de Paris-Austerlitz à 7 h. 9 et arrivant à Luchon à 9 h. 7 du matin.

Wagon-restaurant au départ de Paris.

Du 1er juillet au 31 août, sleeping-car avec salons-lits à 3 lits, compartiments à 2 lits, compartiments-couchettes. Supplément par place en sus de la 1re classe ; en salons-lits : 48 francs ; en compartiments-lits : 31 fr. 70 ; en compartiments-couchettes : 16 francs.

Pour le retour, ce train part de Luchon à 8 h. 45 du soir et arrive à Paris-Austerlitz à 10 h. 32 du matin et à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 41.

———

Billets d'Aller et Retour individuels et de famille pour les stations thermales et estivales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Cambo, Salies-de-Béarn, Larunns-Eaux-Bonnes (Eaux Chaudes), Lourdes, Pierrefitte-Nestalas (Cauteretz, Luz-St-Sauveur), Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Ax-les-Thermes, Axat (Aude), Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, etc.

—

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année à toutes les gares de son réseau, pour les stations thermales et estivales du Midi :

1° Des billets d'aller et retour individuels avec réduction de 25 p. 100 en 1re classe et de 20 p. 100 en 2me et 3me classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;

2° Des billets de famille de 1re, 2me et 3me classes, comportant une réduction de 20 à 40 p. 100 suivant le nombre des personnes sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité **83** *jours*

à compter du jour de départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.

———

Relations directes entre Paris (Quai d'Orsay) et Barcelone *vid* **Limoges, Montauban, Toulouse**

—

Il est délivré au départ de **Paris (Quai d'Orsay)**, des billets directs simples d'aller et retour de 1re, et 2e et 3e classes pour Barcelonne ou inversement au prix de :

Billets simples : 1re classe : **130** fr. **90** ; 2e classe : **90** fr **25** 3e classe : **58** fr. **75**.

Billets d'aller et retour : 1re classe : **192** fr. **20** ; 2e classe : **139** fr. **50** ; 3e classe : **90** fr. **75**.

Enregistrement direct des bagages

—

Voitures directes. — Lits-toilette. — Compartiments-couchettes Wagon-Restaurant.

—

SERVICE JOURNALIER AU 1er JUILLLT 1910

Aller

Paris (quai d'Orsay) *dép.* 8 h. 20 m. ; 7 h. s. ; 8 h. 35 s.
Barcelone, *arr.* 7 h. 53 m. ; 6 h. 55 s. ; 7 h. 26 s.

Retour

Barcelone, *dép.* 6. h. 46 s. ; 9 h. 40 m.
Paris (quai d'Orsay) *arr.* 5 h. 25 s ; 8. h. 55 m.

Le Gérant, H. AUBUGEAULT.

Tours, Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.